

RAPPORT FINAL

Projet de collecte de connaissances autochtones sur les espèces marines en péril du Saint-Laurent



Par
l'Agence Mamu Innu Kaikuseth,
le Réseau d'observation de mammifères marins et
Amphibia-Nature

Avril 2008



Agence Mamu Innu Kaikuseth

Tél. : 1-418-962-0103

Télec. : 1-418-962-0136

info@l-amik.net

www.l-amik.net



Réseau d'observation de mammifères marins

Tél. : 1-418-867-8882 poste 205

Télec. : 1-418-867-8732

info@romm.ca

www.romm.ca



Amphibia-Nature

Tél. : 1-418-892-5779

info@amphibia-nature.org

www.amphibia-nature.org

Photographie de la page couverture :

Communauté innue de Pakua Shipi
Sonia Giroux, ROMM

Pour reproduire toute partie de ce rapport, la permission des auteurs est requise.

Référence à citer :

GIROUX, S., E. BLIER, S. LE BRETON et M. OUELLET. 2008. *Projet de collecte de connaissances autochtones sur les espèces marines en péril du Saint-Laurent*. Rapport final. Agence Mamu Innu Kaikuseth, Réseau d'observation de mammifères marins et Amphibia-Nature. Sept-Îles, Québec. ix + 84 pages.

Table des matières

	Page
Liste des tableaux.....	iii
Liste des cartes.....	iv
Liste des annexes.....	v
Équipe de travail.....	vi
Remerciements.....	vii
Résumé.....	viii
Uitamatsheun-Tipatshimun.....	ix
Partie 1. Introduction générale.....	1
1.1 Contexte de l'étude.....	1
1.2 Objectifs de l'étude.....	2
1.2.1 Objectif général	2
1.2.2 Objectifs spécifiques.....	2
Partie 2. Méthodologie.....	3
2.1 Aire d'étude.....	3
2.2 Espèces ciblées.....	3
2.3 Protocole d'échantillonnage.....	3
2.4 Analyse des résultats.....	4
2.5 Formation et encadrement des communautés visitées.....	4
Partie 3. Résultats.....	5
3.1 Portrait des différentes communautés.....	5
3.1.1 Les Innus.....	5
3.1.1.1 Communauté innue de Pakua Shipi.....	6
3.1.1.2 Communauté innue d'Unamen Shipu.....	11
3.1.1.3 Communauté innue de Nutashkuan.....	16
3.1.1.4 Communauté innue d'Ekuanitshit.....	20
3.1.1.5 Communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam.....	25
3.1.1.6 Communauté innue de Pessamit.....	30
3.1.1.7 Communauté innue d'Essipit.....	35
3.1.2 Les Micmacs.....	41
3.1.2.1 Communauté des Micmacs de Gespeg.....	42

Partie 4. Discussion	46
4.1 Discussion sur les espèces ciblées en relation avec les connaissances autochtones	46
4.1.1 Les grands rorquals	46
4.1.2 Le petit rorqual	46
4.1.3 La baleine noire de l'Atlantique Nord	47
4.1.4 Le béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent)	47
4.1.5 L'épaulard (population de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique)	48
4.1.6 Le marsouin commun (population de l'Atlantique)	48
4.1.7 Le phoque commun (sous-espèce de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique)	49
4.1.8 Le morse de l'Atlantique (population de l'est de l'Arctique)	50
4.1.9 L'ours blanc	50
4.1.10 La tortue luth	51
4.1.11 Les requins	51
4.1.12 Les poissons loups	52
4.1.13 Le poisson-lune	52
4.1.14 La morue franche	52
4.1.15 L'anguille d'Amérique	53
4.1.16 Le capelan	53
4.2 Recommandations et aménagement du territoire	53
4.2.1 Espèce(s) la ou les plus importantes pour la culture autochtone	53
4.2.2 Endroit(s) ou espèce(s) du territoire à protéger	54
4.2.3 Aménagements du territoire qui ont changé l'environnement	54
4.2.4 Recommandations	54
4.3 Limites de l'étude	55
Partie 5. Conclusion	56
Partie 6. Références bibliographiques	57
Partie 7. Cartes	61
Partie 8. Annexes	70

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Pakua Shipi.....	7
Tableau 2. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les sept répondants de la communauté d'Unamen Shipu.....	12
Tableau 3. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Nutashkuan	17
Tableau 4. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les six répondants de la communauté d'Ekuanitshit.....	21
Tableau 5. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam.....	26
Tableau 6. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les six répondants de la communauté de Pessamit.....	31
Tableau 7. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les quatre répondants de la communauté d'Essipit.....	36
Tableau 8. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Gespeg.....	43

Liste des cartes

	Page
Carte 1. Situation géographique des huit communautés autochtones visitées.....	61
Carte 2. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Pakua Shipi.....	62
Carte 3. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Unamen Shipu.....	63
Carte 4. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Nutashkuan.....	64
Carte 5. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Ekuanitshit.....	65
Carte 6. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam.....	66
Carte 7. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Pessamit.....	67
Carte 8. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Essipit.....	68
Carte 9. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté des Micmacs de Gespeg.....	69

Liste des annexes

	Page
Annexe 1. Liste détaillée des remerciements par communauté.....	70
Annexe 2. Liste des espèces marines en péril ou d'intérêt ciblées.....	72
Annexe 3. Liste des noms scientifiques des autres espèces mentionnées.....	74
Annexe 4. Formulaire de consentement.....	76
Annexe 5. Questionnaires utilisés lors des entrevues semi-dirigées.....	81

Équipe de travail

CHARGÉES DE PROJET :

Giroux, Sonia (ROMM)
Le Breton, Soazig (AMIK)

ACCOMPAGNATEUR ET TRADUCTEUR INNU :

Canapé, Grégoire (communauté de Pessamit)

TRAITEMENT DES DONNÉES :

Giroux, Sonia (ROMM)

CARTOGRAPHIE :

Banville, Marie-Élaine (spécialiste en géomatique)

RÉDACTION DES TEXTES :

Blier, Esther (ROMM)
Giroux, Sonia (ROMM)
Le Breton, Soazig (AMIK)
Ouellet, Martin (Amphibia-Nature)

COMITÉ DE RÉVISION :

Bouchard, Hugues (Pêches et Océans Canada, division des espèces en péril)
Boucher, David (consultant en éthique)
Canapé, Grégoire (communauté de Pessamit)
Gagnon, Catherine-Alexandra (UQAR)
Galois, Patrick (Amphibia-Nature)
St-Onge, Léo (directeur de l'AMIK, communauté d'Uashat mak Mani-Utenam)

Remerciements

Nous tenons à souligner l'implication des partenaires du projet, nommés dans la section « *Équipe de travail* », qui ont investi temps et énergie afin de nous aider à le réaliser. L'expertise de ces spécialistes nous a été fort profitable. Un merci tout spécial à monsieur Grégoire Canapé, qui a agi en tant qu'accompagnateur et traducteur innu lors de la tournée territoriale de plusieurs des communautés visitées. Sa présence a permis de placer les autochtones interrogés dans un climat de confiance et a facilité grandement les échanges d'information en dressant à maintes reprises un pont entre les deux cultures.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'appui financier de l'*Agence Mamu Innu Kaikusseth* et du *Fonds autochtone pour les espèces en péril du gouvernement du Canada*. Grâce à ce financement, un bel exemple de partenariat est né entre trois organismes, soit l'AMIK, le ROMM et Amphibia-Nature. Nous avons réuni nos énergies et nos compétences professionnelles dans un projet fort intéressant de cohabitation harmonieuse entre l'humain et la nature.

Cette étude n'aurait pu être possible sans l'implication bénévole des membres des communautés visitées. Ils ont donné de leur temps afin de nous fournir de l'information et de nous recevoir dans leurs communautés. De façon à respecter les normes de confidentialité prescrites par le projet et ses partenaires, nous ne pouvons nommer tous les aînés et les pêcheurs qui ont gentiment accepté de réaliser les entrevues avec nous. Toutefois, nous voulons souligner la qualité du travail qu'ils ont accompli et les remercier pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous voulons exprimer notre gratitude toute particulière aux Conseils de bande, aux chefs des communautés, aux coordonnateurs des pêches, aux responsables des radios communautaires, aux traducteurs et à toutes les personnes des communautés qui ont offert leur soutien au projet, par exemple, en manifestant une hospitalité hors du commun aux membres de l'équipe de travail lors de la tournée territoriale. Toutes ces personnes ont participé à faire vivre aux chargées de projet une expérience riche et fort agréable (voir l'**Annexe 1** pour consulter la liste détaillée des remerciements par communauté).

Nous tenons finalement à remercier madame Évelyne St-Onge pour la traduction des lettres de remerciement destinées aux Conseils de bande, madame Noëlla Mackenzie pour la traduction du résumé ainsi que monsieur Robin Servant pour l'enregistrement des entrevues sur cédérom qui a permis de les archiver au sein de chacune des communautés visitées. Merci à toutes les autres personnes non mentionnées ci-haut qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de l'étude et à la rédaction de ce rapport final. Votre collaboration a été très appréciée de notre part.

Résumé

En 2007-2008, l'Agence Mamu Innu Kaikuseth, le Réseau d'observation de mammifères marins et Amphibia-Nature ont conjointement réalisé un projet de collecte de connaissances autochtones sur diverses espèces marines en péril ou d'intérêt du Saint-Laurent (mammifères marins, poissons et tortue luth). L'étude exploratoire avait pour principal objectif de récolter des informations auprès de collectivités situées aux abords de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent sur les grandes tendances dans la répartition et l'abondance des espèces ciblées, de même que sur les facteurs pouvant affecter les changements observés dans le temps. Pour ce faire, sept communautés innues de la Côte-Nord (Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi) et une communauté micmaque en Gaspésie (Gespeg) ont été visitées. Les visites se sont déroulées du 4 septembre au 1^{er} novembre 2007 avec l'autorisation préalable des Conseils de bande et des personnes interrogées. Au total, 43 personnes ont été rencontrées avec un minimum de cinq répondants par communauté. Les données ont été récoltées sous forme d'entrevues semi-dirigées. Deux catégories de personnes ont été questionnées, soit les aînés des communautés (55 ans et plus) afin de décrire les changements observés dans le temps et les pêcheurs actifs (entre 18 et 55 ans) pour décrire les problématiques actuelles. De plus, dans le but d'encourager la transmission du savoir autochtone vers les générations futures, les recommandations des autochtones ont été systématiquement récoltées, enregistrées et archivées au sein de chacune des communautés. Par le biais de cette étude, il a été possible de récolter des connaissances passées et actuelles, parfois inédites, pour plusieurs des espèces marines ciblées qui pourront éventuellement être incorporées en science. Les espèces davantage connues l'étaient soit en raison de l'usage qui en est fait (ex. : anguille d'Amérique, capelan, morue franche, phoque commun), de leurs caractéristiques ou comportements particuliers (ex. : béluga, épaulard, morse, ours blanc) ou encore de leur aspect mythique (ex. : tortue luth). Puisque les activités de pêche traditionnelle des communautés visitées étaient surtout concentrées près des rives, particulièrement chez les Innus, il a été possible d'amasser des informations plus précises sur les espèces côtières comparativement aux espèces présentes plus au large. Les réponses reçues aux questions posées sur les échouages et les prises accidentelles d'espèces marines en péril ont permis de constater que la majorité des pêcheurs actuels connaissent bien les comportements adéquats à adopter dans de telles situations. Les lacunes qui sont ressorties quant à l'identification de certains mammifères marins, requins et poissons ouvrent la porte vers la création d'outils d'identification destinés aux pêcheurs actifs.

Uitamatsheun-Tipatshimun

Ume pipun ka itashtet 2007-2008, Mamu Innu Kaikusseht, anitshenat ka kanakatuenimaht kassinu eishinakushiht nameshat mak Amphibia-Nature ka ishinikatakaniht mamunamupanat innuat utshissenitamunuaua eishi-nishtuapaht kassinu eishinakushiht nameshat kueshtikushiht tshetshi metshipaneht kie ma e iapatit aitun ute shipekut ka ishinikaket Saint-Laurent (atamipekut shipekut nameshat, nameshat mak mishta-massinak^u). Natu-tshisseninimanupan innuat anitshenat pessish etaht anite shipekut Saint-Laurent; tshekuannu aitiht mak tan etashuht anitshenat nameshat ka natu-tshissenimakanht ute shipekut, kie peikuan tshekuannu tshipa aitutakuat tshetshi mishkutshipanit tshekuannu ka aitiht. nishuasht innu-assia natakanipan : (Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-utenam, Ekuantshit, Nutashkuan, Unamen-shipu, Pakua-shipu) mak peik^u innu-assi mikmak anite mishtaikamit (Gespeg) kie uin natakanupan. Neu e tshishtuakanit ushkau-pishim^u nuash peik^u etshishtuakanit takuatshi-pishim^u ka itashtet pipun 2007 natshishkuakanupanat e tapuetahk Innuat Takuaikanat mak anitshenat innuat ka kukuetshimakaniht. Mamu, neunnu ashu nisht^u innuat natshishkuakanupanat kie patetat innuat peik^u innu-assi. Ishi-mautakanupanat nenua kuetshtishemuna tshetshi mishkamin kueshte-aimuna. Nishuait ishi-pimutakanupan, anitshenat tshishennuat anite innu-assit ka taht (patetat tatunnu ashu patetat nuash ishpish tshishenniuht) tshetshi uauitahk eshi-mishkutshipanit eshpish taht mak anitshenat nanitam kuekusseht (kutunnu ashu nishuaush mak patetat tatunnu ashu patetat ka tatupipuneshuht) tshetshi uauitahk tan eshi-animiht anutshish kiashikanit. Kie tshetshi shutshishimakanitakanit e ashu-patshitinikanit utshissenitamun innu nete aishkat tshe taht auassat, kie ka ishi-patshitinikaniht aimuna minu-mautanipanat, ashu-panitakanipanat, mak minu-kanuenitamuat anite papeik^u innu-assia. Ne ka ishi-natu-tshissenitakanit, ekue tshi mautakanit tshissenitamuna nete pet utat mak ume anutshish, nanikutini apu nita uitanakue, mitshet nameshat ka tshitapamakanit tshika pushipanitakanu anite tepi-innishiunnit. Anitshenat anu ka nishtuapamakaniht nameshat takuanupan etapatshiakaniht (upimishui, kashkanameshkush, unushui, atshik^u) nenua eshinakushiht kie ma tshekuannu aitiht miam mate : uapamek^u, ueuepitshu, uapishk^u kie ma eshi-ishpitenimakanit (mishta-missinak^u). Pessish shipekut takuana innu-assia ka natakaniht usham e kusseht anitshenat Innuat ekue tshi natuapatakanit aimun anu anitshenat pessish etaht shipekut kie ma anitshenat nameshat anu natakamit etaht. Ka ishi kashtinakanit aimun anite ka ishi-kukuetshimakaniht nete e kuapaukuht mak e ushikuht anitshenat nameshat eukuan tshekat kassinu kaikusseht tshissenitamuat tshe aitiht ishinakuniti ishpanit tshekuannu. Eukuan tshekuan tshe pishkatshet ka ishi-unuipanit aimun tshetshi nishtuapamakaniht passe eishinikashuht matshi-nameshat mak nameshat : tshika ui tutakanu aimun-mashinaikan tshetshi uitshikuht anitshenat kaikusseht.

PARTIE 1 : Introduction générale

1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE



Après avoir vécu pendant des siècles en harmonie avec la nature qui les entoure, les peuples autochtones du Canada ont acquis une compréhension profonde des interrelations complexes des éléments de notre environnement. Depuis quelques années, la prise de conscience de plus en plus grande par les allochtones de la valeur de ce savoir traditionnel a favorisé l'intensification des efforts visant à l'amalgamer à la science, particulièrement dans le domaine de la gestion de l'environnement (Environnement Canada, 2002). Par définition, les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) comprennent les connaissances qu'ont accumulées les peuples autochtones au sujet des espèces

sauvages et de leur environnement, sans toutefois y être limitées. La récolte des connaissances traditionnelles autochtones est un processus complexe qui inclut des éléments culturels, spirituels et historiques (COSEPAC, 2005). Elles vont donc varier d'une communauté à une autre en fonction de la répartition géographique des communautés, de leur identité culturelle et de la nature de leurs interactions avec leur environnement.

La *Convention sur la biodiversité biologique* reconnaît que la collaboration des communautés autochtones est nécessaire au rétablissement des espèces en péril. Elle permet d'augmenter les connaissances historiques sur les grandes tendances de la répartition des espèces, de leur abondance, de leur comportement saisonnier ou de réaliser des actions d'intendance. L'incorporation des CTA aux évaluations des espèces en péril effectuées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) offre la possibilité d'améliorer le processus et donc la qualité des désignations effectuées par le Comité. En effet, elles permettent d'inclure de nouvelles informations et perspectives sur les espèces sauvages qui ne sont pas disponibles ou considérées dans les documents scientifiques publiés. À ce jour, le COSEPAC collabore donc étroitement avec les peuples autochtones, par le biais du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, afin de décider comment les CTA seront incorporées au processus d'évaluation des espèces en péril (COSEPAC, 2005).

Les connaissances scientifiques sur les espèces de mammifères marins, de poissons et de tortues marines ciblées par cette étude exploratoire sont actuellement limitées. Ceci est dû en grande partie à la vastitude de leurs aires de fréquentation : les recherches scientifiques sur ces espèces rencontrent des difficultés financières et logistiques pour couvrir ce grand territoire. Il semblait alors opportun, par le biais de cette étude, de recueillir des données autochtones à leur sujet. Les connaissances récoltées permettront d'en apprendre davantage sur l'histoire naturelle des espèces ciblées et de combler ainsi certaines lacunes au niveau des connaissances scientifiques actuelles, tout en stimulant les communautés autochtones visitées à s'impliquer dans la conservation et la mise en valeur des espèces marines. Cette étude permettra également de mieux connaître l'importance culturelle de certaines de ces espèces chez les peuples autochtones rencontrés.

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1.2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

Dans le cadre de cette étude exploratoire, l'objectif principal était de récolter des connaissances autochtones sur différentes espèces marines en péril auprès de collectivités situées aux abords de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Ces informations sont cruciales pour découvrir quelles espèces sauvages peuvent être en péril, pour mieux connaître celles qui le sont déjà et pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de rétablissement.

1.2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître et évaluer les espèces en péril en récoltant de l'information sur les grandes tendances dans la répartition et l'abondance des espèces ciblées, de même que sur les facteurs pouvant affecter les changements observés dans le temps.
- Procurer une occasion d'échanges fructueux entre les chercheurs, les aînés et les jeunes autochtones dans le but ultime d'une compréhension et d'une préservation des espèces en péril.
- Dresser, de façon exploratoire, un portrait global des tendances actuelles de l'utilisation du territoire, de la faune aquatique et d'autres aspects des écosystèmes marins (p.ex., prises accidentelles dans les engins de pêche, échouages, etc.).
- Récolter les recommandations des autochtones et des représentants relativement à d'éventuelles actions d'intendance pour la sauvegarde des espèces en péril identifiées au sein des territoires visités.
- Encourager la pratique et la transmission des CTA en relation avec les espèces en péril et les autres composantes de l'environnement.
- Offrir un soutien aux communautés pour l'élaboration de projets de conservation des espèces en péril identifiées au sein de leur territoire.
- Créer une ouverture sur d'autres projets de conservation en fonction des données récoltées sur le terrain.

PARTIE 2 : Méthodologie

2.1 AIRE D'ÉTUDE

Une tournée a été réalisée auprès de huit communautés autochtones, regroupées en deux nations distinctes, qui bordent l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent (**Carte 1**). Les visites ont eu lieu dans sept communautés innues de la Côte-Nord (Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi) et une communauté micmaque en Gaspésie (Gespeg).

2.2 ESPÈCES CIBLÉES

Plusieurs espèces de mammifères marins, de poissons ainsi que la tortue luth ont été ciblées par la présente étude. La majorité de ces espèces bénéficient d'un statut attribué par le COSEPAC et plusieurs sont assujetties à la *Loi sur les espèces en péril*. Quelques espèces supplémentaires, qui sont non listées au COSEPAC, ont été couvertes par l'étude afin d'augmenter les données restreintes disponibles à leur sujet. C'est le cas entre autres du capelan qui, bien que non en péril, constitue une ressource alimentaire importante pour de nombreuses espèces marines en péril. La liste des espèces en péril ou d'intérêt ciblées dans le cadre de l'étude, ainsi que leur statut, est disponible à l'**Annexe 2**. Afin d'obtenir davantage d'information sur les espèces ciblées en relation avec les données récoltées, veuillez vous référer à la section 4.1 du présent rapport. Une liste des noms scientifiques de toutes les autres espèces mentionnées dans l'étude est présentée à l'**Annexe 3**.

2.3 PROTOCOLE D'ÉCHANTILLONNAGE

La visite des huit communautés autochtones s'est déroulée du 4 septembre au 1^{er} novembre 2007 avec l'autorisation préalable des Conseils de bande. Au total, 43 personnes ont été rencontrées avec une moyenne de cinq répondants par communauté. Elles ont préalablement été sélectionnées par les coordonnateurs des pêches présents au sein de chacun des Conseils de bande. Un traducteur et accompagnateur innu affilié au projet était présent dans la majorité des communautés visitées. Quand il n'était pas disponible, un traducteur local était présent.

Les données ont été récoltées sous forme d'entrevues semi-dirigées. Cette méthode, qui utilise des questions ouvertes, a recours à des thèmes établis à l'avance laissant place à l'émergence de discussion autour de sujets ou d'aspects d'importance pour le répondant et non anticipés par l'intervieweur (Grenier, 1998). Cette méthode de collecte d'informations, plus flexible qu'un simple questionnaire à questions fermées, qui propose des choix de réponses, est reconnue comme étant très efficace pour collecter des CTA (Ferguson et Messier, 1997 ; Huntington, 1997, 2000). Des cartes du territoire de la communauté et des fiches d'identification des différentes espèces ciblées ont été utilisées pour amorcer et orienter les discussions. Deux principales catégories d'entrevues ont été réalisées, soit une auprès des aînés des communautés (55 ans et plus) afin de décrire les changements observés dans le temps et l'autre auprès des pêcheurs actifs (entre 18 et 55 ans) pour décrire les

problématiques actuelles. Avant d'effectuer l'entrevue, chaque répondant a signé un formulaire de consentement (**Annexe 4**). Les entrevues individuelles, qui ont duré de 45 minutes à deux heures en moyenne, ont eu lieu directement chez les répondants ou dans les bureaux des Conseils de bande. Avec l'accord des participants, les entrevues ont été enregistrées numériquement et une copie a été archivée avec le rapport final dans chacun des Conseils de bande respectifs.

Lors des entrevues, un questionnaire biographique a d'abord été complété. Ce dernier visait à collecter des données précises sur l'histoire personnelle du répondant (p. ex., date et lieu de naissance, territoire de pêche et de chasse, etc.). Par la suite, l'entrevue semi-dirigée a été réalisée grâce à des questionnaires visant à collecter de l'information sur les différentes espèces ciblées (p. ex., abondance, répartition, etc.) et sur les interactions avec celles-ci (p. ex., activités de prélèvement, échouages, prises accidentelles dans les engins de pêche, etc.). À la suite de demandes externes émanant du ministère des Pêches et des Océans, deux questionnaires ont été spécifiquement développés pour l'anguille d'Amérique et le capelan. Finalement, des informations sur les recommandations des répondants ont été systématiquement collectées. Les questionnaires sont présentés à l'**Annexe 5**.

2.4 ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour chaque communauté, les résultats des entrevues ont été analysés et compilés dans un tableau résumant les observations obtenues pour chaque espèce. En bout de ligne de chacune des observations compilées, un chiffre entre parenthèses a été ajouté : il indique, pour chaque communauté, la proportion des répondants ayant corroboré l'information citée (c'est-à-dire le nombre de répondants ayant corroboré l'observation / le nombre de répondants ayant participé aux entrevues). Des cartes illustrant la répartition des observations ayant pu être situées par les répondants aux alentours de chacune des communautés ont également été créées avec le système de projection NAD83. Cette présentation des résultats a été retenue dans le but de faciliter la consultation et la citation des observations par les différents groupes de travail et de rétablissement des espèces ciblées par cette étude.

2.5 FORMATION ET ENCADREMENT DES COMMUNAUTÉS VISITÉES

Dans chacune des communautés visitées, une rencontre animée par les représentants et/ou une visite à la radio communautaire a eu lieu afin de sensibiliser les membres des différentes communautés aux espèces en péril. En plus de présenter le projet, ces rencontres ont permis de fournir des explications sur l'importance des CTA, sur l'archivage des données au sein de la communauté, de même que sur les suites possibles de l'étude. Finalement, une présentation des différents groupes qui participent au rétablissement d'espèces en péril a été réalisée et les personnes intéressées à poursuivre leur implication dans le projet, ou encore à participer à différents réseaux d'observation, ont été ciblées. Le maintien du contact avec les communautés a été privilégié tout au long du projet, notamment avec les coordonnateurs des pêches dans le but de s'assurer que les informations récoltées représentent bien la réalité des communautés visitées.

PARTIE 3 : Résultats

3.1 PORTRAIT DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS

3.1.1 LES INNUS



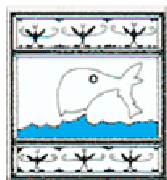
Autrefois nommés les Montagnais, les Innus, qui signifie «êtres humains» en français, ont vécu en tant que nomades pendant plusieurs millénaires. Leurs activités de subsistance étaient axées principalement sur la chasse au caribou, à l'orignal et au petit gibier, de même que sur la pêche au saumon et à la truite. Durant l'été, ils se rassemblaient dans des lieux précis au bord du littoral du Saint-Laurent soit pour pêcher, chasser la sauvagine et le phoque, ou encore pour effectuer la cueillette des mollusques et des crustacés. L'automne venu, ils se dispersaient par groupes de deux ou trois familles en forêt dans leur riche

territoire de chasse qu'ils nomment «Nitassinan». Il y a à peine 60 ans, de nombreux autochtones, qui vivaient en région éloignée, menaient encore une vie de nomade. Vers 1950, le gouvernement du Canada a insisté pour que ce peuple devienne sédentaire. Aujourd'hui, la plupart des autochtones vivent toute l'année dans des villages dotés d'infrastructures, de services communautaires en matière de santé, d'éducation et de services sociaux (Gouvernement du Québec, 2007).

Actuellement, la nation innue compte plus de 16 000 personnes, ce qui en fait la deuxième nation autochtone en importance au Québec. Les Innus vivent principalement dans neuf communautés très différentes les unes des autres à plusieurs niveaux (Gouvernement du Québec, 2007). Sept d'entre elles, ciblées par la présente étude, sont réparties sur 900 kilomètres du littoral de la rive nord du Saint-Laurent, à partir de Tadoussac jusqu'à la frontière du Labrador. En 1995, Uashat a été la première communauté à acquérir des permis et un bateau de pêche commerciale. Au fil du temps, les autres communautés lui ont emboîté le pas, parfois en association avec une ou plusieurs autres, ce qui leur a permis de diversifier leurs activités et d'accroître leur expertise dans ce domaine (AMIK, 2007). La culture innue est issue d'une tradition orale qui remonte au retrait des glaciers, il y a de cela plus de 12 000 ans. Leur langue, l'*innu-aimun*, est la langue maternelle utilisée dans la quasi-totalité des communautés, avec toutefois quelques différences de dialectes. Dans toutes les communautés visitées, la langue seconde est le français, à l'exception de Pakua Shipi où l'anglais est également parlé.

Au premier abord, nombreux sont les Innus qui ont déclaré très peu connaître les espèces marines. En raison de leur contexte traditionnel, cette constatation n'est pas surprenante puisqu'ils passaient la majeure partie de l'année à l'intérieur des terres. Toutefois, au cours des entrevues, de nombreuses connaissances sur les espèces marines présentes sur leur territoire sont ressorties. De manière générale, lorsqu'une espèce porte un nom dans la langue innue, cela indique à priori une certaine connaissance actuelle ou passée de celle-ci, soit en raison de l'usage qui en est fait (p. ex., le capelan et les phoques), de ses caractéristiques ou comportements particuliers (p.ex., l'orque qui chasse les phoques) ou encore de son aspect mythique (p.ex., la tortue luth). Lorsque peu connues, les espèces ne détiennent pas de noms en particulier. C'est le cas entre autres des diverses espèces de baleines, qui sont globalement peu différenciées par les membres des communautés visitées. Elles semblent même susciter une certaine crainte en raison de leur grande taille. Il est également important de savoir que, traditionnellement, les embarcations des Innus étaient principalement utilisées pour naviguer sur les rivières, les lacs et en zones côtières du Saint-Laurent. Ceci explique une connaissance plus approfondie pour les espèces marines côtières.

3.1.1.1 Communauté innue de Pakua Shipi



La communauté de Pakua Shipi est située à 550 kilomètres au nord-est de Sept-Îles, sur la rive ouest de la rivière Saint-Augustin qui se jette dans le golfe du Saint-Laurent. Accessible uniquement par avion ou par bateau, elle est la communauté la plus éloignée qui a été visitée dans le cadre du projet. D'une superficie de 4,5 hectares, Pakua Shipi compte une population de 289 personnes ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 70 % (Statistique Canada, 2008). L'isolement et la création récente de cette communauté dans les années 1970 ont contribué à la conservation d'un mode de vie axé sur les activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage. La communauté possède des permis et des bateaux de pêche commerciale en commun avec celle d'Ekuanitshit (Mingan) pour le homard d'Amérique, le crabe des neiges, la mactre de Stimpson, les pétoncles et le buccin. La visite de cette communauté s'est déroulée du 11 au 17 septembre 2007.

Données biographiques des répondants

Les cinq répondants interrogés dans cette communauté étaient tous des aînés âgés entre 60 et 79 ans, nés en forêt dans le territoire de Pakua Shipi. Les entrevues se sont déroulées en langue innue, en compagnie de Grégoire Canapé, accompagnateur et interprète. Dans les années 1960, la plupart des Innus de cet endroit ont été déportés par le gouvernement à La Romaine (Unamen Shipu), à 250 kilomètres à l'ouest. Après avoir vécu en moyenne pendant quelques années dans ce nouveau territoire, la majorité est retournée à la marche dans leur territoire d'origine. Ce n'est finalement que dans les années 1970 que



le gouvernement fédéral a créé la réserve de Pakua Shipi. Tous les répondants de cette communauté ont pêché et pêchent encore la truite durant toute l'année soit à la cuiller, à la ligne ou au filet ainsi que le saumon atlantique au filet ou au harpon dans la rivière Saint-Augustin pendant l'été. Concernant les espèces plus marines, un aîné pêche encore de nos jours l'éperlan arc-en-ciel alors que trois autres ont dit avoir pratiqué la pêche à la morue franche. En effet, il y a plus de 20 ans, tout le monde pêchait pour le gouvernement la morue au «jigger» en juin et juillet, au large de Pakua Shipi et à La Romaine. Elle était salée puis séchée et un bateau venait la récupérer. Le reste de la morue était utilisé pour subvenir aux besoins des individus de la communauté. Depuis une vingtaine d'années, les gens de Pakua Shipi ne pêchent plus la morue franche à la suite d'une diminution drastique des stocks suivie de l'imposition d'un moratoire au début des années 1990. Finalement, deux répondants sur cinq ont parlé d'un poisson qui est de plus en plus présent et qu'on retrouve parfois dans les filets à saumon depuis quelques années. Ce poisson a été décrit comme étant d'une bonne taille, ayant le museau allongé et des bosses dures sur le dos. Cette description ressemble à celle de l'esturgeon. Selon les répondants, cette espèce serait nouvelle dans la rivière Saint-Augustin ou du moins, elle apparaîtrait cycliquement en fonction des saisons et des années.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les cinq répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 2** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 1. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Pakua Shipi.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Aucune distinction entre les espèces. Nommés «ineshtemek» qui signifie «gros poissons».	*Observations régulières de grands rorquals au printemps et à l'été au large de Pakua Shipi et dans la baie de Saint-Augustin (5/5). *Concorderaient avec la présence du capelan fin juin et début juillet (2/5). *Observations plus au large depuis l'arrivée des canots à moteur il y a environ 30 ans (2/5). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (5/5). *Rien à signaler de particulier par rapport à l'abondance.	*Les répondants se rendent moins fréquemment au bord du Saint-Laurent pendant l'hiver.
Baleine noire de l'Atlantique Nord (<i>Eubalaena glacialis</i>)	Nommée également «ineshtemek» qui signifie «gros poisson».	*Une observation au large de Pakua Shipi il y a 30 ans sans localisation précise (1/5). *Il arrive que des gens en observent au large de nos jours (1/5). *Les anciens en voyaient beaucoup plus (1/5).	*Cause de la diminution inconnue selon les répondants.
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (<i>Delphinapterus leucas</i>)	Porte le nom de «uapmek» qui signifie «poisson blanc».	*Observations peu fréquentes dans le secteur (3/5). *Observation de l'espèce au large de la région de Tête-à-la-Baleine il y a environ 10 ans au printemps (1/5). *Observation de deux individus côte-à-côte près des îles de la Grande Passe il y a 7 ans au printemps (1/5). *Observation d'un béluga à deux reprises, soit un au large de Pakua Shipi il y a 3 ans et un autre au même endroit en 2006 au printemps (1/5). *Aucune observation pendant l'été (3/5).	*Aucune remarque particulière.
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique (<i>Orcinus orca</i>)	Porte le nom de «kekanepeshiu» qui fait référence à son grand aileron.	*Observations fréquentes d'épaulards solitaires ou en groupes de 2 à 3 individus lors de la saison estivale dans la baie de Saint-Augustin et près des îles de la Grande Passe il y a environ 20 ans (4/5). *Il arrivait que les épaulards pénètrent dans l'embouchure de la rivière Saint-Augustin pour y chasser le phoque commun (4/5). *Observation d'un épaulard solitaire au large de Pakua Shipi il y a 10 ans (1/5). *Observation d'un épaulard solitaire il y a 2 ans au large des îles Mack, pas très loin de la Grande Passe (2/5). *Il y a moins d'épaulards dans le secteur que par le passé (5/5).	*Les Innus craignent l'épaulard (2/5). *Un répondant attribue la diminution des observations à l'apparition des canots à moteur et un autre l'explique par la diminution de la présence du phoque commun dans le secteur de la baie et de la rivière Saint-Augustin (1/5).

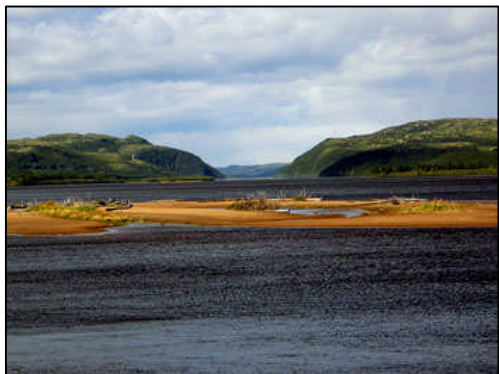
* Les chiffres en parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Espèce nommée «kuakuatshesh».	*Observations régulières dans la baie de Saint-Augustin, dans la baie du Nord-Est et autour des îles au large de Saint-Augustin (4/5). *Une observation à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin (1/5) et une autre dans la rivière Saint-Augustin il y a environ 6 ans (1/5). *L'abondance n'a pas changé (3/5). Un répondant en observe moins (1/5).	*Anciennement (plus de 60 ans), cette espèce pouvait être utilisée pour l'alimentation et la médecine (1/5). *De nos jours, les Innus n'utilisent pas cette espèce de baleine (3/5).
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss». Le phoque commun est différencié des autres espèces. Il est nommé «pitsiwatsuk». Le phoque du Groenland est nommé «uapatsuk» qui signifie «phoque blanc».	*Le phoque commun est l'espèce de phoques la plus connue et les 5 répondants le côtoyaient régulièrement (5/5). *Il y a une dizaine d'années, il était fréquent d'observer le phoque commun remonter la rivière Saint-Augustin jusqu'aux rapides de la première falaise pour mettre bas au début du mois de juin, à une distance de plus de 20 km de l'embouchure (2/5). *Le phoque commun allait aussi mettre bas dans la baie du Nord-Est, à l'est de la rivière Saint-Augustin (1/5). *Depuis une dizaine d'années, il n'y aurait plus de mise bas dans la rivière à cause du dérangement grandissant causé par l'occupation humaine (2/5).	*Le phoque commun était chassé à l'époque pour la fourrure, l'alimentation et la médecine (5/5). *Il n'est plus vraiment chassé depuis une vingtaine d'années (5/5). *Il y aurait des prises accidentelles de phoques communs dans les filets placés par les pêcheurs allochtones dans la rivière Saint-Augustin (1/5). *Le phoque du Groenland était aussi chassé et observé au large en hiver (2/5).
Morse de l'Atlantique de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Le terme «ueuepetsu» donné par les aînés fait référence à l'effet d'un balancier.	*Observations de plusieurs morses au pied d'un barrage sur une rivière pas très loin de Pakua Shipi sans localisation précise (1/5). Ces morses ont été observés pendant plusieurs années consécutives, mais plus aucune observation n'a été faite à cet endroit depuis 20 ans (1/5). *Observation de très près d'un morse dans l'eau il y a 12 ans, dans la baie de Saint-Augustin, au mois de juin (1/5).	*Le barrage a été identifié comme étant celui de Lac-Robertson érigé en 1994 dans la municipalité de Gros-Mécatina par Hydro-Québec.
Ours blanc (<i>Ursus maritimus</i>)	Il est nommé «uapushk» qui signifie littéralement «ours blanc».	*Observations de l'espèce (3/5) et de traces (5/5) à la fin de l'hiver en février-mars et au printemps dans la baie du Nord-Est, près de l'embouchure de la rivière et de la baie de Saint-Augustin. Les traces remontaient vers le nord-ouest en direction du Labrador (5/5). *Observation d'un ours blanc arrivant au printemps 2007 sur un iceberg puis il a remonté vers le nord à partir de l'embouchure de la rivière Saint-Augustin (1/5). *Observation d'un individu avec un émetteur dans le cou le long de la rivière Saint-Augustin il y a 5 ans (1/5).	*Selon les répondants, lorsque l'ours blanc s'aventure trop près des habitations des allochtones de Saint-Augustin, ils le tuent. Ils en ont été témoins il y a environ 7 ans (2/5) et 2 ans (1/5). *L'ours blanc n'est pas chassé par les Innus (5/5). *Les Innus craignent l'espèce et lui portent un immense respect (1/5).

* Les chiffres en parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Requins sp.	Ils sont nommés «atumaushui», ce qui signifie celui qui mange n'importe quoi.	*Observation d'un requin à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin il y a 60 ans (1/5). *Observation d'un requin près des îles Mack, à l'est de la Grande Passe au mois de juin il y a environ 20 ans. Il mesurait 3 m, nageait à la surface et est descendu vers le fond lorsqu'il a entendu le bruit des moteurs (1/5). *Observation de plusieurs requins de 3 à 4 m à partir du Nordik Express au large du Havre-Saint-Pierre il y a environ 6 ans (1/5).	*Tous les répondants connaissent les requins, mais ils ont été incapables d'identifier les différentes espèces ciblées par l'étude (5/5).
Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)	Pas de nom particulier donné aux tortues marines.	*Observation qui remonte à une cinquantaine d'années, au mois de juillet, à l'embouchure de la rivière Saint-Paul située à l'est de la rivière Saint-Augustin. (1/5).	*Le répondant l'a décrit comme un animal de la taille d'un gros flétan avec une petite tête qui respirait à la surface.
Loup atlantique (<i>Anarhichas lupus</i>)	Pas de nom particulier donné aux loups de mer.	*Un seul répondant a dit avoir observé des loups atlantiques de 40 à 50 cm en dessous des roches lors de la pêche au homard, et ce, chaque année (1/5).	*Un doute persiste quant à l'identification de l'espèce observée qui peut facilement être confondue avec l'anguille de roche ou loquette d'Amérique (voir section 4.1).
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Espèce nommée «mushi». Le terme «kapatakan», qui signifie «portage», est utilisé pour parler des anguilles qui se déplacent en dehors de l'eau.	*L'anguille est toujours présente dans toutes les rivières aux alentours de la communauté de Pakua Shipi (5/5). *Elle n'aurait pas diminué puisqu'ils en voient autant qu'avant (2/5). *Observations d'anguilles hors de l'eau pour contourner des obstacles (3/5). *Il y aurait présence d'un obstacle infranchissable, soit une falaise située entre 55 et 90 km sur la rivière Saint-Augustin (2/5). *Aucun barrage dans le secteur pouvant avoir changé sa répartition.	*Elle est présente où se trouve le saumon puisqu'elle se nourrit de ce dernier (1/5). *Par le passé, il ne s'agissait pas d'une espèce recherchée pour l'alimentation, mais plutôt pour la médecine (peau séchée utilisée comme pansement pour les maux de tête) (5/5). *Espèce très peu exploitée.
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Le capelan est nommé « keshkennemekuesh » qui signifie «petit poisson des vagues».	*Le capelan a roulé cette année dans les îles au large de Pakua Shipi (îles aux Graines et Mack) et sur les bancs de sable de la Grande Passe et du Grand Rigolet (5/5). *Il aurait également roulé, en quantité moindre, sur les bancs de sable à l'embouchure de la rivière et dans la baie de Saint-Augustin (2/5). *Il roule chaque année aux endroits ci-haut mentionnés à la fin du mois de juin et au début juillet (5/5). *Le capelan serait abondant (4/5). Le frai se produit à marée haute (3/5) et en fonction du vent (3/5). Un seul répondant a mentionné que le capelan serait moins abondant depuis environ 4 ans (1/5).	*Il est utilisé pour la consommation locale et est souvent redistribué aux membres de la communauté qui n'ont pas pêché.

Les échouages et les prises accidentelles



Les trois cas de prises accidentelles mentionnés par les répondants de Pakua Shipi impliquent le marsouin commun. Deux des trois cas relatés concernent la pêche commerciale à la morue franche au filet maillant effectuée par les autochtones au large de La Romaine dans les années 1980. En raison du moratoire sur la pêche commerciale à la morue, les prises accidentelles de l'espèce occasionnées par ce type de pêche ont également cessé. Le dernier cas de prise accidentelle impliquant le marsouin commun s'est produit à l'été 2007, dans un filet maillant à saumon à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin. Il s'agit d'un cas exceptionnel puisque cette

rivière est peu profonde et qu'elle est parsemée de bancs de sable à marée basse. Il est donc très rare de voir des baleines la remonter.

Quatre répondants sur cinq ont dit avoir été témoins d'échouages de baleines, sans toutefois être en mesure de distinguer l'espèce, il y a de cela plus de 20 ans. Deux répondants semblent avoir relaté le même fait, soit une baleine qui se serait échouée au large de La Romaine à la fin des années 1980. Les deux autres répondants ont quant à eux vu une baleine morte échouée sur les îles et les bancs de sable au large de Pakua Shipi. Les quatre répondants attribuent les échouages à la présence de glaces printanières ou à la marée basse qui aurait surpris et poussé l'animal sur les bancs de sable. Plus récemment, un répondant a entendu parlé d'un gros requin qui se serait échoué sur une île au large de Pakua Shipi au printemps 2003.

Recommandations et aménagement du territoire

Sur les cinq répondants interrogés, tous considèrent que la truite est l'espèce la plus importante pour la culture innue. De plus, trois répondants considèrent également le saumon atlantique comme étant primordial. Aucune espèce marine n'a été mentionnée, même si à une certaine époque, la morue franche et le phoque commun étaient des ressources grandement utilisées en période estivale. Selon la vision de tous les aînés interrogés, tout le territoire de chasse des Innus, les rivières et les forêts ainsi que toutes les espèces présentes au sein de leur territoire devraient être protégés. Finalement, aucun aménagement majeur n'a changé l'environnement de Pakua Shipi. Afin de conserver les espèces marines et terrestres, les répondants ont recommandé d'organiser des rencontres avec les jeunes afin de leur faire connaître les espèces pour qu'ils puissent les apprécier et ensuite les protéger, d'éviter le gaspillage des ressources et de gérer l'accès des allochtones au territoire innu.



3.1.1.2 Communauté innue d'Unamen Shipu



La communauté d'Unamen Shipu est située à 400 kilomètres au nord-est de Sept-Îles, en bordure de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. Tout comme celle de Pakua Shipi, elle est accessible uniquement par avion ou par bateau, ce qui en fait la seconde communauté visitée la plus éloignée dans le cadre de l'étude. D'une superficie de 40,5 hectares, Unamen Shipu compte une population de 926 personnes ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 60 % (Statistique Canada, 2008). En plus des infrastructures de base, la communauté possède une pourvoirie ainsi qu'une usine spécialisée dans le débardage de peaux de phoques. La communauté possède également des permis de pêche commerciale pour le crabe des neiges et le homard d'Amérique. Comme dans le cas de Pakua Shipi, les activités traditionnelles priment sur les autres. La visite de cette communauté s'est déroulée du 18 au 24 septembre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, sept répondants ont été interrogés dont quatre aînés et trois jeunes pêcheurs. Les entrevues se sont déroulées en français et en innu en compagnie du traducteur et accompagnateur Grégoire Canapé. Les quatre aînés, âgés entre 59 et 77 ans, sont nés en forêt dans le territoire d'Unamen Shipu. Quant aux trois jeunes répondants, dont l'âge varie entre 37 et 46 ans, ils sont tous nés dans la communauté d'Unamen Shipu qui a été créée en 1956. La totalité des personnes interrogées ont passé leur vie dans le territoire de la communauté, à l'exception d'un jeune répondant et d'un aîné qui l'ont quitté quelques années pour aller travailler à l'extérieur. Les sept répondants ont pêché et pêchent encore la truite, soit à la cuiller, à la ligne, à la mouche ou encore au filet, et ce, à diverses périodes de l'année. Quant au saumon atlantique, tous l'ont pêché en saison estivale à l'aide d'un filet dans la rivière Olomane qui borde la communauté et dans d'autres rivières telles que les rivières Musquaro, Washicoutai, Coacoachou et Étamamiou. De nos jours, quatre répondants pêchent encore le saumon, soit au filet ou à la mouche. Les Innus d'Unamen Shipu ont dernièrement repris leurs droits sur la rivière Olomane. Ainsi, l'ancienne pourvoirie gérée par des allochtones est maintenant sous leur responsabilité.



Autrefois, les aînés pêchaient la morue franche au filet, au «jigger» et au chalut. À la suite du déclin de la ressource, la pêche à la morue a pris fin, ce qui a occasionné la fermeture de l'usine de transformation il y a de cela plus de 25 ans. En ce qui concerne le homard d'Amérique, tous les répondants l'ont déjà pêché à des fins alimentaires de manière traditionnelle. Cette pêche s'effectue à marée basse, à l'aide d'une épuisette et d'une perche, dans les baies situées à proximité de la réserve. Finalement, les pétoncles, l'éperlan arc-en-ciel, le capelan et le phoque du Groenland sont également des ressources marines récoltées par quelques répondants de la communauté d'Unamen Shipu.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les sept répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 3** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 2. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les sept répondants de la communauté d'Unamen Shipu.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Aucune distinction entre les espèces. Nommés «mishtemek» qui signifie «gros poissons».	*Rares observations de grands rorquals au large d'Unamen Shipu (2/7). *Observation de deux rorquals à bosse entourant le hareng au printemps pour s'alimenter au large de La Romaine il y a quelques années (1/7). *Observation de rorquals à bosse effectuant des sauts au large il y a quelques années (1/7). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (7/7). *Rien à signaler de particulier par rapport à l'abondance (7/7).	*Ceux qui ont vu des grands rorquals disent qu'ils ne font que passer au large et respirer à la surface (2/7).
Petit rorqual <i>(Balaenoptera acutorostrata)</i>	Nommé également «mishtemek» qui signifie «gros poisson».	*Observations régulières de l'espèce dans les îles en face de La Romaine, dans la baie des Loups, la baie de Couacouachou et le long de la côte (7/7). *Observation de l'espèce à chaque année (3/7). *Observation de l'espèce du printemps à l'automne (5/7). *Diminution du nombre d'observations depuis une dizaine d'années (4/7).	*Les répondants attribuent la diminution des observations de l'espèce aux glaces printanières (1/7), aux épaulards qui mangent les baleines (1/7), à l'augmentation des bateaux à moteur (1/7) et un n'a pas d'explication (1/7).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent <i>(Delphinapterus leucas)</i>	Porte le nom de «uapemeshtemek» qui signifie «grand poisson blanc».	*Observation d'individus isolés lors de la pêche à la morue estivale au large de La Romaine il y a 40 ans (1/7) et il y a plus de 20 ans (1/7). *Un individu observé seul à l'automne il y a environ 6 ans, dans la baie de Washicoutai (1/7). *Un individu observé seul en été il y a 2 à 3 ans, à l'embouchure de la rivière Musquaro. Il est resté à cet endroit pendant plusieurs semaines et se laissait caresser (1/7). *Un individu observé seul à l'été 2006 dans les îles au large de La Romaine (1/7).	*Selon trois répondants, les anciens en voyaient parfois en petits groupes au large de La Romaine, il y a de cela plus de 60 ans. Ce sont les anciens qui ont transmis le nom de cette espèce aux nouvelles générations (3/7).
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique <i>(Orcinus orca)</i>	Porte le nom de «nikannekusheu» qui fait référence à son aileron.	*Par le passé (plus de 10 ans), de 2 à 3 individus s'observaient régulièrement au large de La Romaine en saison estivale (1/7). *Le père d'un jeune pêcheur en a déjà vu deux s'attaquer à des baleines il y a de cela plus de 30 ans, lors de la pêche à la morue effectuée au large de La Romaine (1/7). *Observations d'individus solitaires à l'été et à l'automne il y a 10 ans, dans la baie de Couacouachou (3/7), au large de La Romaine (1/7) et au large de l'île d'Anticosti (1/7). *Il y a moins d'épaulards dans le secteur depuis 10 ans (5/7).	*Selon le père d'un jeune répondant, cette espèce tue les baleines en petit groupe en fonçant directement sur leur cœur (1/7). *Considérée comme une baleine dangereuse (1/7). *Cette espèce coupe les têtes des jeunes phoques communs (1/7).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'information sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Espèce nommée «kuakuatshesh».	*Espèce régulièrement observée près des rives, dans les baies et autour des îles de La Romaine (6/7). *Espèce présente à chaque année depuis toujours, du printemps à l'automne (6/7). *Pour certains, les observations n'ont pas changé (3/7) alors que pour d'autres, elles ont diminué (3/7).	*Selon un répondant, les prises accidentelles pourraient être la cause de la diminution des observations dans ce secteur (1/7).
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss».	*Les phoques sont présents depuis toujours dans ce secteur (7/7). *Le phoque commun était observé régulièrement à l'embouchure de la rivière Olomane. Il remontait parfois jusqu'aux îlots et à la première chute située à environ 2 km (3/7). Toutefois, depuis une dizaine d'années, le phoque commun n'entre plus dans la rivière Olomane (2/7). Un répondant attribue ce changement à un dérangement causé par l'occupation humaine, les bateaux à moteur et les hydravions qui atterrissent parfois à cet endroit (1/7). *Le phoque du Groenland et le phoque gris sont observés au large (5/7). *Des jeunes phoques communs ont été retrouvés sans tête il y a 2-3 ans à La Romaine, mordus par un épaulard (1/7).	*Le phoque commun était chassé à l'époque pour la fourrure, l'alimentation et la médecine, mais il n'est plus chassé de nos jours (1/7). *Le phoque du Groenland et le phoque gris ne sont plus vraiment chassés. Les Innus achètent leurs peaux aux autochtones (2/7).
Morse de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Le terme «sheuepetsu» donné par les aînés fait référence à l'effet d'un balancier.	*La majorité des répondants ont déjà entendu parler de l'espèce dans le secteur (6/7) alors que certains l'ont observée directement (4/7). *Il y a plus de 60 ans, un «troupeau» fréquentait les littoraux qui donnent sur le large des îles de l'archipel de Mingan (1/7). *Observations de morses par le père d'un répondant en été il y a 25 ans et par un répondant à l'automne il y a 10 ans, au large de La Romaine. *Observations de morses à travers des phoques au large de La Romaine, au printemps et à l'été, il y a de cela 2 à 3 ans (3/7). *Observations à l'automne 2007 de morses au large de La Romaine (1/7).	*Les Innus reconnaissent les morses à leurs grandes défenses blanches (7/7). *Les Innus n'ont jamais chassé le morse par le passé (5/7).
Ours blanc (<i>Ursus maritimus</i>)	Il est nommé «uapushk» qui signifie littéralement «ours blanc».	*Des traces en provenance de la baie de Couacouachou et de Chevery ont été aperçues à la fin de l'hiver et au début du printemps il y a 4-5 ans (2/7) et 10 ans (1/7). *Les traces remontaient vers le nord, soit vers le Labrador (3/7).	*L'ours blanc n'est pas chassé par les Innus (7/7). *Dans les traces de l'ours blanc, il y a une odeur de phoque, car il s'en nourrit (1/7). *Les traces étant peu profondes, l'ours devait être maigre (1/7).

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Requins sp.	Les requins ne portent pas de nom particulier dans cette communauté.	*Un requin pélagique de 2 à 3 m à été observé à l'est de La Romaine, il y a environ 30 ans, à l'automne (1/7). Il était sur le bord de l'eau et tournait en rond à la surface (1/7). Le répondant a identifié l'espèce comme étant le requin-taube bleu ou requin mako, sans toutefois en être certain (1/7).	*Aucune remarque particulière.
Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)	Pas de nom particulier donné aux tortues marines.	*Observation d'une tortue marine au large de l'île d'Emery, près de la baie de Couacouachou, à l'est de La Romaine en été il y a 12 ans (1/7). *Observation d'une tortue marine près des îles et des îlots du détroit de Ouapitagone, à l'est de La Romaine en été il y a 7 ans (1/7). *Observation en été d'une tortue marine près de La Romaine à l'est, à la Passe Kahipeuckahet, il y a 5 ans (1/7).	*Dans les trois cas, les tortues étaient vivantes, car ils ont vu des petites têtes revenir respirer à la surface (3/7). *Leurs parents et leurs grands-parents leur ont déjà parlé de tortues marines, sans toutefois leur donner de nom (3/7).
Loup de mer sp.	Nommé «shtuapeseneken» qui signifie «entre les roches».	*Ceux qui font ou qui ont fait la pêche au homard ont parlé d'un poisson très abondant, qui se tient sous les roches aux mêmes endroits que le homard, dans les îles et les îlots autour de La Romaine, sans toutefois être capable de distinguer l'espèce (6/7).	*Il peut s'agir des loups de mer ou encore de la loquette d'Amérique, nommée également anguille de roche. *Voir section 4.1 pour plus de détails.
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Nommée «upemushi». Le terme «kapatakan» qui signifie «portage» est utilisé pour parler des anguilles qui se déplacent en dehors de l'eau.	*L'anguille est toujours présente dans toutes les rivières aux alentours de la communauté telles que les rivières Olomane (5/7), Washicoutai (6/7), Couacouachou (2/7), Musquanousse (1/7) et dans les lacs (2/7). *Elle n'aurait pas diminué puisqu'ils en voient autant qu'avant (6/7), sauf dans la rivière Olomane selon un répondant (1/7). *Observations d'anguilles qui sortent de l'eau pour contourner des obstacles (3/7). *Aucun barrage dans le secteur pouvant avoir changé sa répartition.	*Pas exploitée, mais pêchée à l'occasion de manière sportive (2/7). *Par le passé, il ne s'agissait pas d'une espèce recherchée pour l'alimentation, mais plutôt pour la médecine (peau séchée utilisée comme pansement pour les maux de tête) (2/7).
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Le capelan est nommé «keshkennemekuesh» qui signifie «petit poisson des vagues».	*Depuis environ une dizaine d'années, le capelan ne roule plus à l'île des Groseillers (2/7) et près de La Romaine (2/7), tel au Havre Gethsemani situé en face du quai (2/7), sans connaître les causes de l'arrêt (6/7). *Il roulait à chaque année aux endroits ci-haut mentionnés à la fin du mois de juin et au début juillet (6/7). *Le capelan était abondant (6/7) et le frai se produisait à marée haute (1/7) en fonction du vent (3/7). *Le capelan a roulé cette année dans certaines îles plus au large de La Romaine à la fin juin-début juillet et il était abondant (2/7).	*Il est utilisé pour la consommation locale et est souvent redistribué aux membres de la communauté qui n'ont pas pêché.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'information sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles

Les trois cas de prises accidentelles décrits par les répondants d'Unamen Shipu se sont produits lors de la pêche commerciale à la morue franche au filet maillant effectuée au large de La Romaine dans les années 1980. Deux des trois cas concernent le marsouin commun alors que le dernier implique un requin d'environ trois mètres de long. Il est probable qu'il s'agisse d'un requin bleu, d'un requin-taupe bleu ou encore d'un requin-taupe commun. Ce sont toutes des espèces pélagiques pouvant atteindre des tailles similaires. Toutefois, comme la pêche à la morue franche a cessé au début des années 1990, les prises accidentelles occasionnées par ce type de pêche n'ont plus lieu.

Selon un répondant, lors du passage des glaces au printemps et au début de l'été, beaucoup de phoques et de baleines s'échouent dans les îles en face de La Romaine. Il n'est donc pas surprenant que les personnes interrogées aient été témoins, au moins une fois dans leur vie, de l'échouage d'un mammifère marin, sans toutefois être en mesure de distinguer l'espèce. Quatre répondants se souviennent de l'échouage d'un grand cétacé retrouvé mort à l'est de la rivière Olomane, dans la baie de Coacoachou, il y a une dizaine d'années. Deux autres répondants ont entendu parlé d'une grande baleine morte échouée cette année, en 2007, dans les îles à l'est de l'embouchure de la rivière Olomane. Les causes du décès sont inconnues. Deux répondants ont été en mesure de distinguer le petit rorqual des autres rorquals en raison de la présence des taches blanches caractéristiques de l'espèce sur les nageoires pectorales. L'un des échouages impliquant cette espèce a eu lieu il y a une trentaine d'années et le second il y a 5 à 6 ans. Selon les deux répondants, la cause des échouages serait attribuable à un empêchement dans des engins de pêche (marques et filets autour de l'animal). Un aîné se souvient également avoir vu trois marsouins échoués, il y a plus de 20 ans, dans les îles à l'est de la baie Washicoutai, sans toutefois en connaître la cause. Finalement, un aîné a raconté avoir observé, il y a deux ans, deux à trois jeunes phoques sans tête, échoués sur une île située près du quai de La Romaine. Selon ce dernier, il s'agirait de phoques communs qui auraient eu la tête sectionnée par un épaulard.

Recommandations et aménagement du territoire



Sur les sept répondants interrogés, six considèrent que le caribou des bois est l'espèce la plus importante pour la culture innue. Aucune espèce marine n'a été mentionnée, même si à une certaine époque, la morue franche et le phoque commun étaient des ressources grandement utilisées en période estivale. Concernant les sites à protéger, trois répondants ont mentionné que la forêt devrait être protégée puisque selon les aînés, les vols à basse altitude ont grandement modifié l'environnement. Quant à l'espèce la plus importante à protéger, mis à part le caribou, deux répondants sur sept ont mentionné le saumon atlantique.

Deux répondants sur sept ont observé des changements dans leur environnement à la suite de la construction d'étangs aérés à l'embouchure de la rivière Olomane. Selon eux, depuis la construction de ces étangs qui emmagasinent les eaux usées, il y a moins de poissons à l'embouchure de la rivière dont l'éperlan. Afin de conserver les espèces autant marines que terrestres, les répondants ont recommandé la transmission des valeurs innues aux générations futures telles que le respect de la forêt, l'économie des ressources naturelles (en utilisant uniquement ce dont nous avons besoin pour vivre), l'octroi de la gestion du territoire et de la forêt aux Innus et finalement la conscientisation de ces derniers à la dégradation de leur territoire.

3.1.1.3 Communauté innue de Nutashkuan



La communauté de Nutashkuan, créée en 1952, est située à 336 kilomètres à l'est de Sept-Îles, en bordure de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. Depuis 1996, elle est accessible par la route 138 et son territoire est enclavé dans celui de la municipalité de Natashquan. D'une superficie de 20,6 hectares, Nutashkuan compte une population de 810 personnes ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 70 % (Statistique Canada, 2008). Les principales activités économiques sont liées à la pourvoirie, à la pêche commerciale et à la construction. La communauté possède des permis de pêche commerciale pour le crabe des neiges, le homard d'Amérique, les pétoncles et la mactre de Stimpson (AMIK, 2007). La visite de cette communauté s'est déroulée du 27 au 29 septembre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, cinq répondants ont été interrogés, dont trois aînés et deux jeunes pêcheurs. Les entrevues se sont déroulées en français et en langue innue, en compagnie d'un traducteur local, M. André Maleck. Les trois aînés, âgés de 69 à 75 ans, sont nés en forêt alors que les deux jeunes pêcheurs, qui ont 24 et 31 ans, sont nés dans la communauté de Nutashkuan. Les répondants ont tous passé leur vie dans la communauté ou dans le territoire de Nutashkuan. Les cinq répondants ont tous déjà pêché la truite à la ligne ou au filet à divers mois de l'année, mais seuls les jeunes répondants l'exploitent encore. Quant au saumon atlantique, tous l'ont pêché en saison estivale à l'aide d'un filet dans la rivière Natashquan et deux répondants le prélèvent encore au filet ou à la ligne. Selon les trois aînés interrogés, le saumon aurait diminué dans la rivière Natashquan à cause du braconnage, de la surconsommation et de la pêche commerciale autorisée par le gouvernement. Toutefois, les deux jeunes pêcheurs actuels ont déclaré que la ressource semblait être stable.



Autrefois, les aînés pêchaient la morue franche à la ligne et à la cuiller à partir de la côte ou encore au filet à bord de petites embarcations. Depuis au moins une vingtaine d'années, la morue a disparu du secteur. Selon les répondants, la pêche commerciale au chalut effectuée par le gouvernement en est la principale responsable. En ce qui concerne la pêche commerciale pour laquelle la communauté possède des permis actuellement, seuls les jeunes répondants la pratiquent depuis une dizaine d'années en moyenne. Les principales espèces prisées par ceux-ci sont le crabe des neiges, la mactre de Stimpson et les pétoncles. Finalement, un aîné et un jeune pêcheur ont mentionné tendre leurs filets pour capturer l'éperlan arc-en-ciel à proximité de la communauté.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les cinq répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 4** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 3. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Natashquan.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Aucune distinction entre les espèces. Nommés «mishtamek» qui signifie «gros poissons».	*Rares observations de grands rorquals au large et à la Pointe de Natashquan (2/5). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (2/5). *Rien à signaler de particulier par rapport à l'abondance (2/5).	*Observations lors de la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps (1/5). *Les grosses baleines sont présentes au large du printemps à l'automne (1/5).
Petit rorqual (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>)	Nommé également «mishtamek» qui signifie «gros poisson».	*Observations à l'embouchure de la rivière Natashquan et au large de la plage Mistanekau (2/5). *Observations régulières durant l'été (2/5). *Diminution des observations depuis une dizaine d'années (1/5).	*Depuis que le capelan ne roule plus sur la plage de Natashquan, il y a moins d'observations de l'espèce (1/5).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (<i>Delphinapterus leucas</i>)	Porte le nom de «uapmek» qui signifie «poisson blanc».	*Observations en été de bélugas en groupes en face de la Pointe de Natashquan, à l'embouchure de la rivière Natashquan il y a plus de 20 ans (1/5) et de 40 ans (1/5). *Observation d'un béluga près de l'île Sainte-Hélène, à l'embouchure de la rivière Natashquan il y a 40 ans en saison estivale (1/5).	*Les observations ont été faites par des aînés (2/5).
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Espèce nommée «kuakuatshesh».	*Espèce présente le long des côtes en saison estivale à partir de la Petite rivière Natashquan, à l'embouchure de la rivière Natashquan et le long de la plage Mistanekau (3/5). *Diminution des observations depuis environ 5 ans (1/5) et depuis 10 ans (1/5). Pas de diminution des observations (1/5).	*Les prises accidentelles sont la principale cause évoquée pour expliquer la diminution des observations (2/5). *Il y a plus de 30 ans, l'espèce pouvait être occasionnellement consommée, mais elle n'était pas recherchée (1/5).
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss».	*Observations régulières d'individus à l'embouchure de la rivière Natashquan durant l'été (5/5). *Les phoques communs remontaient la rivière Natashquan en été, il y a plus de 10 ans, jusqu'aux premières chutes à environ 18 km de l'embouchure (5/5). Les phoques communs allaient mettre bas à cet endroit (2/5). *Diminution du nombre de phoques communs depuis au moins 10 ans (3/5). *Dans les années 1950, une grande population de phoques communs était présente dans la rivière Natashquan (1/5).	*Le phoque commun était l'espèce chassée et utilisée pour l'alimentation, la peau et comme médecine (5/5). *Il n'est plus chassé depuis 30 ans (5/5). *La population a diminué à cause de la pollution et des bateaux à moteur (2/5). *Il y a une dizaine de prises accidentelles par an dans les filets à saumon (1/5). *Le phoque du Groenland est observé au printemps et il est chassé encore de nos jours (2/5).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Morse de l'Atlantique de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Le terme «ueuepetsu» donné par les aînés fait référence à l'effet d'un balancier.	*Mention d'individus observés sur les glaces au printemps au large de Nutashquan par les grands-parents d'un aîné, il y a plus de 40 ans (1/5).	*«Ueuestuk» est le terme utilisé pour nommer un phoque qui ressemble à un morse sans les dents (1/5).
Ours blanc (<i>Ursus maritimus</i>)	Il est nommé «uapushk» qui signifie littéralement «ours blanc».	*Les parents des aînés ont raconté qu'il y a entre 50 et 60 ans, un ours blanc serait passé au large de Natashquan sur les glaces au printemps (3/5). L'ours serait ensuite retourné vers le nord (2/5).	*Aucune remarque particulière.
Requins sp.	Les requins ne portent pas de nom particulier dans cette communauté.	*Deux requins pèlerins auraient été vus près du bateau de pêche au crabe appartenant aux autochtones au large de l'île d'Anticosti, il y a 4 ou 5 ans, au mois d'août (1/5). *Des requins ont été observés en été au large de Natashquan, il y a 30 ou 40 ans, sans toutefois être en mesure de reconnaître les espèces (1/5).	*Selon un aîné, depuis la disparition de la morue, il y a beaucoup moins de requins (1/5). *Les Innus craignent les requins (1/5).
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Nommée «upmushi».	*L'anguille était présente dans la rivière Natashquan (3/5), dans la Petite rivière Natashquan (1/5) et à Nutashquan (Pointe-Parent) (1/5). *L'anguille est moins présente à Nutashquan depuis une dizaine d'années (1/5). Elle est toujours présente dans la Petite rivière Natashquan (1/5) et selon un aîné, il y en a partout, mais moins que dans le temps de la morue, soit environ 20 ans (1/5). *Observations d'anguilles sortant de l'eau pour contourner des obstacles (1/5). Observations d'anguilles jusqu'à la 3 ^{ième} chute (2/5) et au-delà de la 4 ^{ième} chute de la rivière Natashquan (1/5).	*Pas exploitée, pêchée à l'occasion de manière sportive (2/7). *L'anguille mange le saumon et les autres poissons (2/5). *Le grand-père d'un répondant a déjà dit que les anguilles font du portage (1/5). *Aucun barrage dans le secteur pouvant avoir changé sa répartition (5/5).
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Le capelan est nommé «keshkenneme» qui signifie «poisson des vagues».	*Depuis environ une dizaine d'années, le capelan ne roule plus le long de la Pointe Natashquan jusqu'à Nutashquan (Pointe-Parent) (5/5). *À ces endroits, le capelan roulait à chaque année (5/5), au mois de mai (1/5), de juin et de juillet (4/5); il était abondant (4/5), et ce, même si la taille avait diminué en comparaison au passé (1/5). *Le capelan ne roule plus à ces endroits depuis l'installation des étangs aérés qui servent à traiter les eaux usées (3/5). *Le capelan a roulé cette année à Aguanish (2/5) et un peu sur la plage Mistanekau en juin (1/5).	*Le frai du capelan se produit à l'aube (1/5), à marée haute (1/5) et en fonction du vent d'ouest (2/5) ou d'est (1/5). *Il est utilisé pour la consommation locale et est souvent redistribué aux membres de la communauté qui n'ont pas pêché.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles



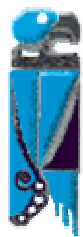
Les cas de prises accidentelles ont été relatés par les deux pêcheurs actifs qui ont pratiqué ou qui pratiquent encore la pêche commerciale à bord de bateaux autochtones au large de Natashquan. En période estivale, les répondants ont mentionné prendre au minimum une fois par mois des loups atlantiques vivants lors des pêches au crabe des neiges à l'aide de casiers et aux pétoncles à la drague. Les pêcheurs qui pratiquent ce type de pêche ont dit avoir été sensibilisés à la précarité de l'espèce lors de formations qu'ils ont reçues et remettent les poissons vivants à l'eau. Les loups atlantiques sont en moyenne de 60 à 70 centimètres de long. Toutefois, un répondant a mentionné que lors de la pêche au pétoncle, les loups capturés sont de plus petite taille, soit de 40 à 50 centimètres. Le nombre de prises est stable et il n'y a pas d'augmentation ni de diminution selon eux. Les jeunes pêcheurs ont également ajouté qu'il leur arrive de prendre accidentellement de la morue franche à l'occasion de la pêche au crabe des neiges et lors de la pêche à la ligne au quai. Les morues sont de taille moyenne et elles sont consommées par les pêcheurs. Les deux jeunes répondants ont mentionné le cas d'une tortue luth prise accidentellement près de Natashquan dans le câble qui relie la bouée aux casiers utilisés lors de la pêche au buccin commun. En raison d'une blessure apparente, Pêches et Océans Canada a demandé une expertise médicale auprès des spécialistes de la santé du dispensaire de Natashquan. Après examen, l'animal a été déclaré sain et sauf et a été remis à l'eau au quai de la municipalité. Un article couvrant le sujet est paru dans le journal local *Le Portageur*. L'article mentionne que l'événement s'est produit le 1^{er} septembre 1999. Finalement, les deux mêmes jeunes répondants se souviennent de la prise accidentelle d'une baleine dans les cordages des casiers de pêche au crabe des neiges au large de l'île d'Anticosti, au mois de juillet il y a deux ou trois ans (2004 ou 2005). L'animal a été libéré, mais il était déjà mort. Il avait des cordes enroulées autour de la bouche. Selon la description, il s'agit d'une baleine de taille moyenne (un peu moins de 10 mètres), que les répondants ont identifié comme étant un petit rorqual.

Concernant les échouages, un marsouin commun a été retrouvé sur la plage de la communauté en septembre 2007. Selon les deux répondants, la cause du décès était inconnue et aucune marque ou trace particulière n'était visible. La carcasse a été déposée au dépotoir municipal. Selon un répondant, deux à trois marsouins communs se prennent accidentellement chaque année dans les filets de pêche des allochtones qui pratiquent la pêche exploratoire ou commerciale au large de Natashquan. En août 2007, un épaulard mort a été vu échoué sur la plage près de Natashquan. Selon l'aîné interrogé, l'animal était une femelle en gestation. Le lendemain, la carcasse a été emportée par la marée. Pour terminer, il y a environ 4 ans, un phoque commun a été retrouvé mort à l'embouchure de la rivière Natashquan. Selon le répondant, une balle de fusil aurait causé le décès.

Recommandations et aménagement du territoire

Selon les cinq répondants interrogés, tous considèrent que le saumon atlantique est l'espèce la plus importante pour la culture innue. De plus, deux d'entre eux ont également désigné le caribou des bois et la truite comme étant des espèces très importantes pour la tradition. Aucune espèce marine n'a été mentionnée et ce, même si le phoque commun était une ressource importante dans le passé. Près de la communauté, trois répondants ont observé des changements dans l'environnement depuis la construction d'étangs aérés. En effet, depuis qu'ils ont été mis en place il y a une dizaine d'années, le capelan ne roule plus sur cette plage. Afin de conserver les espèces autant marines que terrestres, les répondants ont recommandé d'encadrer la chasse et la pêche commerciale afin d'assurer la pérennité des espèces et d'encourager la pratique de la pêche au saumon à la ligne dans la rivière Natashquan.

3.1.1.4 Communauté innue d'Ekuanitshit



La communauté d'Ekuanitshit est située à 200 kilomètres à l'est de Sept-Îles, en bordure de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. D'une superficie de 1 813 hectares, Ekuanitshit est accessible par la route 138. La communauté compte une population de 407 personnes ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 65 % (Statistique Canada, 2008). En plus des infrastructures de base, la communauté possède un centre d'interprétation de la culture innue et une pourvoirie. La communauté possède également des permis de pêche commerciale pour le crabe des neiges et le homard. Sur le plan économique, la communauté travaille à la mise en valeur du secteur de la pêche commerciale. Ainsi, Ekuanitshit possède des permis de pêche et des bateaux en association avec la communauté de Pakua Shipi pour le crabe des neiges, le homard d'Amérique, la mactre de Stimpson, les pétoncles et le buccin (AMIK, 2007). La visite de cette communauté s'est déroulée du 5 au 10 septembre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, sept répondants ont été interrogés dont quatre aînés et trois jeunes pêcheurs. Toutefois, les réponses fournies par un des jeunes pêcheurs ne seront pas prises en considération puisque ce dernier, bien qu'il soit le capitaine du bateau de pêche de la communauté, est un allochtone. L'entrevue avec cette personne servira tout de même à compléter, si nécessaire, certaines observations fournies par les six répondants autochtones. Les entrevues se sont déroulées en français et en innue en compagnie d'un traducteur local, M. Gaétan Mollen. Les quatre aînés, âgés de 56 à 77 ans, sont tous nés en forêt dans le territoire d'Ekuanitshit. Quant aux deux jeunes répondants qui sont âgés de 37 et 42 ans, ils habitent la communauté d'Ekuanitshit depuis plus de 20 ans. Cependant, ils sont nés dans les communautés innues de Nutashkuan et de Pessamit. Les six répondants ont pêché la truite par le passé et trois d'entre eux la pêchent encore à la cuiller ou au filet, et ce, à diverses périodes de l'année dans les rivières situées aux alentours de la communauté. De plus, un jeune répondant, originaire de Nutashkuan, pêche actuellement le saumon atlantique à la ligne. Autrefois, les quatre aînés pêchaient la morue franche au filet et au « jigger ». À la suite du déclin de la ressource observé depuis une vingtaine d'années, la pêche à la morue a pris fin. Deux aînés sur quatre ont également chassé le phoque pour des utilisations personnelles et commerciales. Toutefois, cette pratique a cessé depuis au moins 20 ans.



En ce qui concerne la pêche commerciale effectuée actuellement par la communauté, un jeune répondant pêche le crabe des neiges, le homard d'Amérique et les pétoncles, et ce, du printemps à l'automne depuis quatre ans. Pour compléter, le capitaine allochtone du bateau a mentionné pêcher, en plus des espèces décrites précédemment, la mactre de Stimpson avec les autochtones d'Ekuanitshit depuis 9 ans, dans le secteur de Mingan et de l'île d'Anticosti.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les six répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 5** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 4. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les six répondants de la communauté d'Ekuanitshit.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Aucune distinction entre les espèces. Nommés «mishtemek» qui signifie «gros poissons».	*Observations de grands rorquals à chaque année (3/6), au printemps et à l'été (4/6), en face du quai de Mingan (2/6), au large de Mingan (5/6), à l'île Nue de Mingan (2/6) et à l'île d'Anticosti (2/6). *Le nombre d'observations diminue (2/6), augmente (1/6) ou varie (1/6), selon les réponses fournies par les répondants. *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (6/6).	*Observation d'un groupe de grands rorquals en alimentation de surface (sauts, gueules ouvertes et sur le côté) lors de la saison du capelan en juillet (1/6). *Depuis qu'il n'y a plus de grosses morues, il y a moins de grands rorquals (1/6).
Petit rorqual (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>)	Nommé également «mishtemek» qui signifie «gros poisson».	*Observations de l'espèce chaque année (4/6), au printemps et à l'été (3/6), à partir de la rive près du quai de Mingan (3/6), au large de Mingan et autour des îles de l'archipel (1/6). *Le nombre d'observations diminue (2/6) ou n'a pas changé (2/6) selon les réponses fournies par les répondants.	*Il s'agit de l'espèce la plus souvent observée près des rives (1/6). *Les observations coïncident avec la présence du capelan (2/6).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (<i>Delphinapterus leucas</i>)	Porte le nom de «uapmek» qui signifie «poisson blanc».	*Il y a plus de 10 ans, un groupe de bélugas passait régulièrement au printemps et en été par Mingan (entre les îles de l'archipel) pour aller vers l'ouest, soit en direction de Tadoussac (3/6). *Observation d'un individu isolé à l'été (juillet) 2004 ou 2005 (2/6) au quai de Mingan. L'individu se laissait flatter (1/6). Un plongeur aurait même nagé avec lui (1/6).	*Aucune remarque particulière.
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique (<i>Orcinus orca</i>)	Pas de nom particulier pour cette espèce dans cette communauté.	*Observations de l'espèce au large entre Mingan et l'île du Havre de Mingan à l'été 1999 (1/6) et au mois de mai 2007 (2/6). *Observation d'une mère et de son petit à l'été 1979, lors de la pêche à la morue au large de Natashquan. Les baleines suivaient le bateau (1/6). *Il y a plus de 50 ans, cette espèce était observée régulièrement près des îles de l'archipel de Mingan (1/6).	*Cette baleine chasse le gibier (canard, goéland, etc.) et les phoques (1/6). *C'est une baleine dangereuse (2/6). *Les aînés racontent l'histoire d'un épaulard qui aurait fait chavirer un bateau il y a très longtemps (1/6).
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Pas de nom particulier pour cette espèce dans cette communauté.	*Observations régulières de l'espèce entre Mingan et l'île du Havre de Mingan en été (3/6). *Observations en groupes de 5 à 6 individus (1/6). *Moins d'observations depuis environ 30 ans selon un aîné (1/6) et depuis 2000 selon un jeune pêcheur (1/6). * Un jeune pêcheur en observe plus depuis environ 4 ans (1/6).	*Selon un répondant, la diminution de la nourriture pourrait être la cause de la diminution des observations dans ce secteur (1/7).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss».	*Les phoques sont présents partout autour de Mingan et des îles de l'archipel (4/6), de même qu'à l'embouchure des rivières Saint-Jean, Petite Romaine et Romaine (1/6). *Échouerie de phoques communs à l'île du Havre de Mingan (1/6). *Selon certains répondants, le nombre de phoques n'a pas changé (2/6), alors que pour d'autres, ils ont augmenté (2/6). *Il y a plus de phoques gris que de phoques communs (1/6). *Le phoque du Groenland est vu en été en groupes de plus de 300 individus (3/6).	*Le phoque commun et le phoque du Groenland étaient chassés en été à l'époque pour la fourrure, l'alimentation et la médecine, mais ils ne le sont plus depuis plus de 20 ans (4/7). *L'huile de phoque était conservée dans sa vessie et la viande était séchée et utilisée lors des portages (4/6).
Morse de l'Atlantique de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Pas de nom particulier pour cette espèce dans cette communauté.	*Une vieille histoire qui remonte à plus de 65 ans raconte que des aînés auraient vu cette espèce en groupe, à l'est du Havre-Saint-Pierre, entre l'île à Charles et l'île La Table (1/6). *Un aîné en a vu un à partir de son canot en été, il y a plus de 30 ans, entre Mingan et les îles de l'archipel de Mingan (1/6). *Des chasseurs de phoques de La Romaine auraient dit à un répondant qu'ils auraient vu un morse en 1999-2000 dans l'eau au printemps, lors de la fonte des glaces, à Saint-Augustin (1/6).	*Aucune remarque particulière.
Ours blanc (<i>Ursus maritimus</i>)	Il est nommé «uapushk» qui signifie littéralement «ours blanc».	*Observation d'un individu en face de l'île du Havre de Mingan et de l'île à Bouleaux de Terre à partir d'un canot en juillet. Il s'agit d'une histoire racontée à un répondant en 1948 (1/6). *Observation d'un individu sur une glace flottante en mouvement dans le secteur de Mingan, entre 1987 et 1992 (1/6).	*Aucune remarque particulière.
Requin pèlerin (<i>Cetorhinus maximus</i>)	Pas de nom particulier pour cette espèce dans cette communauté.	*Observation de 4 à 5 individus en été (juillet-août) sur le côté nord de l'île d'Anticosti, dans la baie des Trois- Ruisseaux, dans les années 1980. Un individu avait un trou dans l'aile (1/6). *Observation de l'espèce en août 2006, près de l'île d'Anticosti. L'animal tournait autour du bateau de pêche (1/6). *Selon le capitaine allochtone, depuis 25 ans, cette espèce est observée régulièrement par les pêcheurs dans ce secteur (1/6).	*Aucune remarque particulière.
Requins sp.	Pas de nom particulier dans cette communauté.	*Observation en été de deux individus depuis 4 -5 ans près de la rivière Saint-Jean. Les observations ont lieu à partir de la rive. Selon le répondant, il s'agirait du grand requin blanc ou d'un grand requin pélagique d'environ 4 m. Le répondant a vu sortir l'aile et un bout de la queue lorsqu'ils sont à la surface (1/6).	*Le répondant pense que les requins sont à cet endroit, car il y a beaucoup de phoques et de petits gibiers (sauvagine).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)	Pas de nom particulier donné aux tortues marines.	*Observation de l'espèce à l'été 2002, pas très loin de Natashquan (1/6). *Observation de l'espèce entre Mingan et Longue-Pointe-de-Mingan à l'été 2006. L'animal aurait passé près de trois semaines dans le secteur (1/6).	*Le capitaine allochtone du bateau de pêche a confirmé l'année de l'observation près de Natashquan. *L'observation de la tortue à Mingan a été confirmée par deux autres pêcheurs qui ne sont pas des répondants.
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Nommée «mushi».	*L'anguille était et est toujours présente actuellement dans toutes les rivières et les lacs aux alentours de la communauté telles que la rivière Mingan (2/6), la rivière Manitou (5/6), le lac Patterson (3/6) et le lac Manitou (2/6). *Les anguilles seraient moins nombreuses (1/6) et plus petites (1/6) alors que selon un répondant, il y aurait autant d'anguilles qu'avant (1/6). *Observations d'anguilles qui sortent de l'eau pour contourner des obstacles (5/6). *Pas d'anguilles en haut de la chute Manitou (3/6) alors qu'un répondant a entendu dire que les petites anguilles remontent la chute Manitou (1/6). *Aucun barrage aux alentours de la communauté qui aurait pu changer la répartition de l'anguille (6/6).	*Pas exploitée, les Innus n'aiment pas l'anguille (2/6). *Par le passé, il ne s'agissait pas d'une espèce recherchée pour l'alimentation, mais plutôt pour la médecine (peau séchée utilisée comme pansement pour les maux de tête) (1/6).
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Le capelan est nommé «keshkenemekuesh» qui signifie «poisson des vagues».	*Le capelan a roulé cette année le long de la plage située entre Mingan et Longue-Pointe-de-Mingan (5/6) et en face du quai de Mingan (1/6). *Le capelan roule à ces endroits à la fin mai et début juin (5/6) ou encore à la mi-juin (2/6), à marée haute (5/6), avec le vent du nord (2/6), et ce, à chaque année (5/6). *Le capelan a roulé beaucoup cette année (5/6), mais il roule moins depuis 20 ans (1/6).	*Il est utilisé pour la consommation locale et est souvent redistribué aux membres de la communauté qui n'ont pas pêché. *Le frai du capelan dure environ 2 à 3 jours (1/6).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles

Le loup atlantique et le loup tacheté sont deux espèces de poissons capturées accidentellement lors de la pêche aux pétoncles effectuée à l'aide d'une drague. Selon un des deux jeunes pêcheurs ayant corroboré l'information, il y a environ cinq ou six ans, un loup par semaine était capturé alors qu'à présent, ce sont trois ou quatre individus qui le sont chaque année. Les deux répondants remettent les loups vivants à l'eau puisqu'ils ont été sensibilisés à la précarité des trois espèces de loups lors d'une formation sur les pêches qu'ils ont reçue antérieurement. La morue franche est également une espèce capturée accidentellement lors de la pêche aux pétoncles et dans les casiers utilisés pour la pêche au homard et au crabe dans les secteurs de Mingan et de l'île d'Anticosti. Selon un répondant, une petite morue franche est capturée par semaine depuis quatre ans. Le capitaine du bateau de pêche a confirmé les dires des deux jeunes pêcheurs interrogés et tous sont intéressés à signaler leurs prises accidentelles. Un jeune répondant se souvient de la prise accidentelle d'un petit requin qui se serait produite en 2000 ou en 2001, sans toutefois être en mesure de reconnaître l'espèce. D'autres petits requins auraient également été capturés accidentellement il y a trois ou quatre ans, lors de la pêche au palangrier. Le capitaine allochtone du bateau mentionne aussi des prises accidentelles de petits requins lors de ce type de pêche. Ce dernier a par ailleurs entendu parler de la prise accidentelle d'un grand requin pélagique de plus de 2 mètres au cours de l'été 2003, lors de la pêche à la crevette nordique au palangrier entre Mingan et Natashquan. Finalement, le capitaine du bateau a déjà pris dans un filet maillant au large d'Anticosti une baleine vivante, non identifiée à l'espèce. Une équipe de chercheurs se serait déplacée sur les lieux pour aider les pêcheurs à libérer l'animal.



Selon les six répondants, des grands rorquals, dont l'espèce n'a pas été identifiée, se seraient échoués en été entre Rivière-au-Tonnerre et Longue-Pointe-de-Mingan en 2001-2002, 2005 et 2007. Dans tous les cas, l'animal était mort et aucun n'a pu identifier la cause du décès. Selon deux répondants et le capitaine du bateau de pêche, des marsouins communs se seraient également échoués près de Rivière-au-Tonnerre en été 2000-2001 et en 2007. L'équipe de la Station de recherche des îles Mingan aurait été contactée. Pour terminer, un jeune pêcheur et le capitaine du bateau ont vu un poisson-lune échoué entre Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan en août 1999. Une personne vivant dans la communauté depuis 26 ans, M. Omer Vibert, l'a exposé pendant 3 jours à son domicile. Selon ce dernier, l'animal avait l'estomac perforé, mais il n'avait pas d'autres marques apparentes permettant d'identifier la cause du décès. Plus tôt la même année, un autre poisson-lune, ou le même individu, aurait été vu à la dérive au Havre-Saint-Pierre.

Recommandations et aménagement du territoire

Parmi les six répondants interrogés, la moitié considère que le saumon atlantique est l'espèce la plus importante pour la culture innue. D'ailleurs, certains souhaiteraient que le nombre de phoques diminue pour protéger cette espèce. Aucune espèce marine n'a été mentionnée, et ce, même si la morue franche, le phoque commun et le phoque du Groenland étaient des ressources marines d'importance dans le passé. Concernant les endroits à protéger, trois répondants ont signalé la rivière Romaine. Quant à l'espèce la plus importante à protéger, mis à part le caribou des bois, deux répondants sur six ont mentionné qu'il faudrait protéger tous les poissons. Finalement, trois répondants sur six ont observé des changements dans leur environnement à la suite de la construction de barrages hydroélectriques dans les environs. Pour favoriser la conservation des espèces, les répondants ont recommandé la transmission des valeurs innues aux nouvelles générations, d'éviter le gaspillage des ressources et d'ensemencer les espèces aquatiques commerciales afin d'assurer leur pérennité.

3.1.1.5 Communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam



La communauté d'Uashat, située à la limite ouest de Sept-Îles, couvre une superficie de 108 hectares alors que la communauté de Maliotenam, située à 16 kilomètres à l'est de Sept-Îles, s'étend sur 502 hectares. Ensemble, les deux communautés appartiennent à la collectivité nommée l'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM). Ainsi, l'ITUM compte une population de 2 313 individus, répartis dans les deux communautés ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 60 % (Statistique Canada, 2008). La collectivité possède de nombreux commerces et un nombre grandissant d'ouvriers qualifiés. Elle a également signé une entente avec Hydro-Québec relativement au développement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite. L'ITUM se spécialise dans la pêche commerciale et possède des permis pour le crabe des neiges, la crevette nordique, le turbot, la mactre de Stimpson, le homard, les pétoncles, le hareng atlantique, le buccin et le crabe commun (AMIK, 2007). Outre les infrastructures et les services de base, la collectivité possède une résidence pour personnes âgées, un théâtre en plein air, des équipements sportifs, un foyer pour jeunes, un centre commercial et un musée consacré à la culture innue. La visite de la collectivité s'est déroulée du 23 au 26 octobre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, cinq répondants ont été interrogés dont trois aînés et deux jeunes pêcheurs. Les entrevues se sont déroulées en français et en langue innue, en compagnie de M. Grégoire Canapé. Deux des trois aînés, âgés entre 69 et 77 ans, sont nés sur le territoire d'Uashat alors que le troisième est né dans celui de Maliotenam. Quant aux deux jeunes pêcheurs, âgés de 27 et 45 ans, un est né dans la communauté d'Uashat et l'autre dans celle de Maliotenam. Les répondants ont tous passé leur vie dans leur communauté ou dans le territoire de celle-ci. Un répondant n'a jamais pratiqué la pêche alors que trois autres ont déjà pêché et pêchent encore la truite à la ligne et ce, à diverses périodes de l'année, ainsi que le saumon atlantique au filet ou à la ligne lors de la saison estivale. Quant à la morue franche, trois répondants l'ont déjà pêchée en saison estivale au large de Port-Cartier, au «jigger», à la palangre, au chalut ou au filet. Elle ne se pêche plus depuis le milieu des années 1980. En ce qui concerne la pêche commerciale effectuée du printemps à l'automne, deux répondants ont déjà pêché le crabe des neiges et un le pêche encore depuis 4 ans à l'aide de casiers. Trois répondants ont déjà pêché le buccin à l'aide de petites cages et un le pêche toujours. Un aîné a déjà pêché le turbot au filet par le passé et un jeune répondant le pêche encore au filet ou à la ligne dormante. Ce même pêcheur capture le crabe commun à la main sous les roches, la mactre de Stimpson à la drague et la crevette nordique au chalut tandis qu'un aîné a déjà pêché le flétan atlantique à la palangre et le homard d'Amérique avec des casiers. De plus, un aîné a déjà pêché le hareng atlantique au filet maillant alors que les deux jeunes répondants le pêchent encore au printemps et à l'automne. La poule d'eau, le maquereau et le capelan sont des espèces de subsistance pêchées par quelques répondants.



Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les cinq répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 6** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 5. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants d'Uashat mak Mani-Utenam.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Nommés «mishtemek» qui signifie «gros poissons».	*Observations régulières de grands rorquals du printemps à l'automne au large de Sept-Îles (1/5), dans l'archipel des Sept Îles (2/5) et à Port-Cartier (2/5). *Moins de grands rorquals dans ce secteur depuis une dizaine d'années (2/5). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (5/5).	*Un répondant a mentionné avoir moins le temps d'observer les baleines ce qui peut expliquer la diminution du nombre des observations (1/5).
Petit rorqual <i>(Balaenoptera acutorostrata)</i>	Nommé également «mishtemek» qui signifie «gros poisson».	*Observations régulières de l'espèce à chaque année du printemps à l'automne au large de Sept-Îles (2/5), à Port-Cartier (2/5) et entre le quai et les îles de l'archipel de Mingan (1/5). *Un répondant a mentionné qu'il observe l'espèce autant qu'avant (1/5).	*Cette espèce est celle qui est la plus couramment observée lors des activités de pêche des répondants (2/5).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent <i>(Delphinapterus leucas)</i>	Porte le nom de «uapmek» qui signifie «poisson blanc».	*Observation de l'espèce en groupe de 10 à 15 individus en face de Sept-Îles à l'été 1992 ou 1993. Les individus se dirigeaient vers l'ouest (1/5).	*Aucune remarque particulière.
Marsouin commun de l'Atlantique <i>(Phocoena phocoena)</i>	Pas de nom donné pour cette espèce dans cette communauté.	*Observations régulières de l'espèce en petits groupes près des côtes de Sept-Îles (2/5), de Port-Cartier (3/5) et de Mingan (1/5) en saison estivale. *Un répondant a mentionné qu'il observait plus l'espèce qu'avant (1/5) alors qu'un autre a dit que cela variait à chaque année (1/5).	*Il y a plus de 20 ans, le marsouin commun était consommé pour sa viande (2/5). *Parfois, l'espèce est encore consommée de nos jours lors de prises accidentelles (1/5).
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique <i>(Orcinus orca)</i>	Pas de nom donné pour cette espèce dans cette communauté.	*Observation de deux individus qui s'amusaient avec un phoque en face de Port-Cartier, à l'été 1992 (1/5). *Observation de deux individus qui traquaient un banc de poissons aux îlets Jérémie, à côté de Betsiamites, à l'été 2004 ou 2005 (1/5).	*Aucune remarque particulière.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique <i>(Phoca vitulina concolor)</i>	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss».	*Observations régulières de l'espèce à Sept-Îles et à Port-Cartier à chaque année en saison estivale (3/5). *Avant 1956, l'espèce remontait la rivière Sainte-Marguerite en été jusqu'au barrage situé approximativement au niveau de la route 138 (1/5). *Moins d'observations de phoques communs qu'auparavant dans le secteur de Sept-Îles (1/5).	*Il y a 20-25 ans, l'espèce était chassée pour sa viande (1/5).
Morse de l'Atlantique de l'est de l'Arctique <i>(Odobenus rosmarus rosmarus)</i>	Pas de nom donné pour cette espèce dans cette communauté.	*Observations d'individus solitaires sur des rochers en face de Port-Cartier, entre 1977 et 1982, en été (1/5). *Observations par le passé d'individus à la Pointe à la Chasse, située sur la presqu'île Marconi, à la fin du mois d'avril, début du mois de mai (1/5). La dernière observation à cet endroit remonte à l'année 1997. Des phoques étaient également présents (1/5).	*Selon un répondant, une abondance élevée de mactre de Stimpson signifie qu'il n'y a plus de morses dans le secteur puisque les morses s'en nourrissent (1/5).
Requin sp.	Pas de nom particulier donné aux requins dans cette communauté.	*Dans les années 1980, des requins pouvaient être observés à partir de la surface de l'eau dans le secteur de Sept-Îles (2/5). *Selon un répondant, il pouvait s'agir du grand requin blanc ou du requin pèlerin (1/5).	*Aucune.
Anguille d'Amérique <i>(Anguilla rostrata)</i>	Nommée «mushi».	*L'anguille est toujours présente dans la rivière Sainte-Marguerite (1/5), la rivière Moisie (2/5), la rivière Hall (1/5) et dans les petits ruisseaux aux alentours de la communauté de Maliotenam (2/5). *Selon un répondant, l'anguille est capable de remonter toutes les rivières, car elle fait du portage (1/5). *Aucun répondant n'a vu des anguilles hors de l'eau pour contourner des obstacles.	*Aucune.
Capelan <i>(Mallotus villosus)</i>	Le capelan est nommé «keshkenemekuesh» qui signifie «poisson des vagues».	*Le capelan a roulé beaucoup cette année à la Plage-Ferguson (1/5), à l'ouest de l'embouchure de la rivière Moisie (1/5) et à la pointe de sable d'Uashat (1/5). *Le frai s'est produit à la fin du mois de mai (2/5), début du mois de juin (1/5), la nuit (1/5), à marée haute (3/5), et ce, à chaque année (3/5). *L'abondance du capelan a diminué au fil des années. Il roulait beaucoup plus par le passé (3/5).	*Le frai du capelan aurait eu lieu plus tard cette année (1/5).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles

Trois répondants ont déjà pris accidentellement des lousps atlantiques vivants dans leurs casiers utilisés pour la pêche du crabe des neiges en saison estivale. Un jeune pêcheur a ajouté qu'il remet en moyenne une vingtaine d'individus à l'eau à chaque année, sans nécessairement les déclarer en raison du temps nécessaire pour compléter les formulaires. Le même pêcheur capture également des lousps atlantiques lors de la pêche aux poissons de fond, qui se fait à l'aide d'une ligne dormante munie d'hameçons, ainsi que des lousps tachetés lors de la pêche printanière au hareng atlantique, qui nécessite l'utilisation de filets maillants. En moyenne, une à deux petites morues franches sont également prises accidentellement par les deux jeunes pêcheurs chaque année au printemps, soit dans les casiers à crabe des neiges ou encore dans les filets maillants au hareng atlantique. Ces dernières sont consommées par les pêcheurs. Finalement, un requin non identifié à l'espèce a été capturé accidentellement en avril, dans les années 1980, lors de la pêche aux poissons de fond avec une ligne dormante. L'animal a été ramené au quai pour montrer la prise et il a ensuite été remis à l'eau au large de Sept-Îles.

Selon trois répondants, des marsouins communs ont été capturés accidentellement en saison estivale dans les filets maillants utilisés pour le saumon atlantique à l'embouchure de la rivière Moisie, ou encore dans ceux utilisés pour le hareng atlantique au large de la communauté. Selon un jeune pêcheur, il se capture en moyenne un marsouin commun par année dans ce type d'engin de pêche. De plus, un aîné se souvient avoir déjà accidentellement capturé l'espèce à la ligne dormante, au large de Port-Cartier, il y a très longtemps. Dans tous les cas, les marsouins étaient morts et ils étaient consommés par les pêcheurs. Une baleine non identifiée à l'espèce s'est prise à l'été 2005 dans le cordage d'une ligne de casiers utilisée pour la pêche au crabe des neiges. Les pêcheurs ont réussi à couper la corde et l'animal est reparti vers le large entraînant avec lui un bout de la corde.

Un petit rorqual vivant s'est également pris par accident dans le cordage de l'ancre d'un bateau de pêche au printemps 2004 ou 2005. Les pêcheurs ont essayé de déprendre l'animal, mais celui-ci devenait très agité en leur présence. Ils ont donc appelé les bénévoles du Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins qui ont réussi à libérer le cétacé. Un autre pêcheur a également contacté le réseau, mais cette fois-ci pour un cas de dauphin à flancs blancs échoué vivant à Sept-Îles en septembre 2007. Les bénévoles n'ont pas pu se rendre sur place et ils ont demandé au pêcheur d'intervenir par lui-même. À son retour sur les lieux, plusieurs personnes se sont afférées à remettre l'animal à l'eau (photo). Ce dernier a nagé à la surface une vingtaine de minutes et personne ne l'a revu par la suite. Finalement, un jeune pêcheur a mentionné qu'il se prend accidentellement un à deux phoques communs par semaine dans les filets maillants utilisés lors de la pêche printanière au hareng atlantique. Le pêcheur déprend les animaux morts noyés et les remet à l'eau. Selon ce dernier, la plus grande prise de phoques s'effectue lors du frai du hareng atlantique.



Concernant les échouages, un petit rorqual vivant s'est échoué à la pointe de sable d'Uashat en juillet 2007. Des gens ont remis la baleine à l'eau. Toujours au même endroit, une baleine à dents morte, non identifiée à l'espèce, s'est échouée à l'été 1984. Près de l'embouchure de la rivière Moisie, plusieurs échouages de baleines, non identifiées à l'espèce, ont eu lieu à l'été 1995, 1997 et 2005. Dans le premier cas, l'animal avait une blessure d'hélice de bateau et a été enterré à Moisie. Dans les autres cas, les répondants n'ont pas été en mesure de déterminer les causes des décès et ne savent pas ce qui s'est passé par la suite avec ces animaux. Finalement, un aîné se souvient avoir été témoin de l'échouage d'un narval mort à Port-Cartier il y a très longtemps, soit plus de 20 ans. Pour terminer, un jeune pêcheur a déjà retrouvé un phoque vivant, non identifié à l'espèce, dans le secteur de Sept-Îles. Il avait la nageoire blessée. Comme l'animal ne voulait pas retourner à l'eau par lui-même, le jeune répondant a appelé la Société protectrice des animaux de Québec. Il ne sait pas ce qui s'est passé par la suite.

Recommandations et aménagement du territoire



Selon deux des répondants interrogés, le saumon atlantique et la truite sont les espèces les plus importantes pour la culture et la tradition innues, alors que pour les autres répondants, ce sont le caribou des bois, la morue franche et tous les autres poissons. Concernant les endroits à protéger, deux répondants ont mentionné que tout le territoire devrait l'être alors qu'un répondant pense qu'on devrait plus particulièrement protéger les milieux aquatiques (le Saint-Laurent, les lacs et les rivières). Concernant les espèces à protéger, deux répondants ont dit que tous les animaux devraient l'être alors qu'un autre estime que pour protéger une espèce, il faut protéger son

habitat avant tout. Pour terminer, tous les répondants ont observé des changements au sein de leur territoire depuis la construction de nouveaux développements domiciliaires, de chalets, d'usines et de barrages hydroélectriques, notamment celui sur la rivière Sainte-Marguerite.

Afin de conserver les espèces autant marines que terrestres, les répondants ont recommandé de protéger l'habitat des animaux, de surveiller les braconniers, de sensibiliser et de conscientiser les utilisateurs du milieu, de diminuer le nombre d'usines polluantes, de diminuer le nombre de phoques et de transmettre les valeurs des autochtones aux générations futures afin d'assurer une gestion adéquate des ressources par ces derniers.

3.1.1.6 *Communauté innue de Pessamit*



La communauté de Pessamit, nommée également Betsiamites, est située à 54 kilomètres au sud-ouest de Baie-Comeau, en bordure de la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent. D'une superficie de 25 540 hectares, Pessamit compte une population de 2 357 personnes ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 60 % (Statistique Canada, 2008). Cette communauté est chef de file dans la promotion de la culture et de la langue innue. Au point de vue économique, Pessamit détient une expertise en matière de foresterie et déploie des efforts dans la mise en valeur du secteur récréotouristique. De plus, la communauté a signé une entente de partenariat avec Hydro-Québec quant au développement hydroélectrique au sein de son territoire. En plus des infrastructures de base communes aux autres communautés, Pessamit possède également un aréna et un centre de villégiature nommé «Papinachois». La communauté détient des permis de pêche commerciale pour le crabe des neiges, le turbot, le buccin et la pêche exploratoire à l'oursin vert (AMIK, 2007). La visite de cette communauté s'est déroulée du 10 au 13 octobre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, six répondants ont été interrogés dont trois aînés et trois jeunes pêcheurs. Les entrevues se sont déroulées en français et en innu, en compagnie de M. Grégoire Canapé. Les trois aînés, âgés entre 58 et 78 ans, sont nés en forêt alors que les trois jeunes pêcheurs, qui ont entre 33 et 35 ans, sont nés dans la communauté. Les répondants ont tous passé leur vie dans la communauté ou dans le territoire de Pessamit. La moitié des répondants a déjà pêché et pêche encore la truite à la ligne et ce, à diverses périodes de l'année, ainsi que le saumon atlantique au filet au cours de la saison estivale. Un aîné a également mentionné avoir pêché le saumon atlantique de manière traditionnelle, la nuit, au flambeau. Deux répondants ont récolté et récoltent encore la mye commune à marée basse sur la plage située en face de la communauté. Quant à la morue franche, un aîné l'a pêchée pour la dernière fois en 1975 à la djigue. Selon lui, elle était une ressource alimentaire importante pour ses parents et ses grands-parents lorsqu'ils revenaient des terres au printemps, au bord du littoral. Le répondant attribue la diminution des stocks de morues franches à la pêche excessive effectuée par les gros bateaux au large de la communauté pendant plus de 10 ans.



En ce qui concerne la pêche commerciale, un seul répondant, soit le capitaine du bateau de pêche, la pratique depuis 5 ou 6 ans. Les principales espèces pêchées par ce dernier, qui varient en fonction des années, sont le crabe des neiges, le turbot et l'oursin vert (pêche exploratoire). Finalement, un aîné a mentionné installer une fascine à l'embouchure de la rivière Betsiamites chaque année, du printemps au début de l'automne. Selon la période de l'année, il y capture l'éperlan arc-en-ciel, la plie canadienne, le poulamon atlantique, la lamproie marine et quelques anguilles d'Amérique.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les six répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 7** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 6. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les six répondants de la communauté de Pessamit.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Nommés «mishtamek» qui signifie «gros poissons».	*Observations régulières au printemps de grands rorquals au large de l'embouchure de la rivière Betsiamites (6/6). *Moins de grands rorquals depuis 15-20 ans dans ce secteur (1/6). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (2/6).	*Observations lors de la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps (2/6). *Les Innus ne s'intéressent pas à la présence des grands rorquals puisqu'ils ne les chassent pas (3/6).
Petit rorqual <i>(Balaenoptera acutorostrata)</i>	Nommé également «mishtamek» qui signifie «gros poisson».	*Observations régulières de l'espèce au large de l'embouchure de la rivière Betsiamites (5/6), au large de Baie-Comeau (1/6) et dans la baie aux Outardes (2/6), du printemps jusqu'à l'automne (2/6). *Rien à signaler de particulier par rapport à l'abondance (4/6).	*Observation de l'espèce faisant des sauts et s'alimentant la gueule ouverte sur le capelan il y a quelques années (2/6).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent <i>(Delphinapterus leucas)</i>	Porte le nom de «uapmek» qui signifie «poisson blanc».	*Observations au printemps et à l'été d'un groupe de bélugas au large de l'embouchure de la rivière Betsiamites et dans la baie aux Outardes, il y a plus de 20 ans (1/6). *Observations rares depuis la construction du barrage sur la rivière Betsiamites (1958). Avant, les bélugas entraient dans la rivière jusqu'aux rapides (24 km) pour suivre le saumon en été (1/6). *Observations de quelques individus en été, il y a trois ans (2/6) et en 2006 (3/6) au large de l'embouchure de la rivière Betsiamites.	*Les observations actuelles dans ce secteur sont rares (4/6). *Se référer à la section des prises accidentelles et des échouages pour plus d'informations sur l'espèce.
Marsouin commun de l'Atlantique <i>(Phocoena phocoena)</i>	Espèce nommée «kuakuatshesh».	*Observations régulières de l'espèce en petits groupes de 4 à 5 individus près des côtes de Baie-Comeau (1/6) et de Betsiamites (3/6), et ce, du printemps à l'automne (3/6). *Moins d'observations depuis la construction du barrage sur la rivière Betsiamites (1/6).	*Il y a plus de 30 ans, cette espèce suivait les canots des Innus. Certains en avaient peur (1/6).
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique <i>(Orcinus orca)</i>	Pas de nom donné pour cette espèce dans cette communauté.	*Observation de deux individus au large, entre Baie-Comeau et Matane, en juillet lors de la pêche au turbot il y a environ 4 ou 5 ans (1/6). *Les baleines sont restées pendant une heure à tourner autour du bateau de pêche, à « jouer » avec les poissons rejetés par l'équipage, sans les manger (1/6). *Les jeunes pêcheurs ne craignent pas l'épaulard (1/6).	 © Patrice Richard

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Langue innue	Répartition et abondance	Remarques particulières
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «atsuk» et les petits «atsukuss».	*Observations de l'espèce à chaque année, du printemps à l'automne, sur les bancs de sable à Pointe à Michel, à l'embouchure de la rivière Betsiamites (4/6) et dans la baie des Îlets-Jérémie (2/6). *Il y a plus de 20 ans, cette espèce remontait la rivière Betsiamites pour suivre le saumon jusqu'à une distance de 24 km de l'embouchure (1/6), voire même au-delà des rapides situés environ à 70 km de l'embouchure (1/6). *Observations actuelles de jeunes phoques communs remontant la rivière Betsiamites (2/6). *Moins d'individus depuis la construction du barrage sur la rivière Betsiamites (1/6).	*Le phoque commun était une espèce chassée et utilisée pour l'alimentation, la peau et comme médecine (2/6). *Il n'est plus chassé depuis au moins 20 ans (2/6). *Les phoques gris remontent aussi la rivière Betsiamites pour manger le saumon (2/6).
Loup de mer sp.	Nommé «kanutamesnan» qui signifie «qui se prend avec les mains à travers les roches».	*Il y a plus de 40 ans, le père d'un répondant pêchait un poisson à l'embouchure de la rivière Papinachois, à Pointe aux Bouleaux. Le répondant y est retourné plusieurs fois, mais il n'en a jamais vu depuis (1/6). *Un aîné connaît un poisson qui ressemble au loup, mais ce n'est pas celui qu'ils nomment «kanutamesnan»; il est plus petit (1/6).	*Un doute persiste quant à l'identification de l'espèce observée qui peut facilement être confondue avec l'anguille de roche ou la loquette d'Amérique (voir section 4.1).
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Nommée «upmushi».	*L'anguille est toujours présente dans la rivière Betsiamites (6/6), la rivière Papinachois (1/6), la rivière Laliberté (2/6), la rivière Nipi (2/6) de même qu'au lac Nipi (2/6) et au lac Xavier (2/6). *Sur la rivière Nipi, il y aurait une grosse falaise infranchissable (1/6) alors que sur la rivière Betsiamites, deux répondants ne savent pas si l'anguille est présente au-delà du barrage (2/6). *Un répondant a vu des anguilles hors de l'eau pour contourner des obstacles alors que d'autres en ont entendu parler (4/6).	*L'anguille mange le saumon (1/6). *En 2006, une firme de consultants (Genivar) a étudié l'anguille dans la rivière Betsiamites (2/6). *La lamproie marine est également présente dans la rivière Betsiamites. Le nom de cette rivière signifie «lamproie» (2/6).
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Le capelan est nommé «keshkenemekuesh» qui signifie «poisson des vagues».	*Le capelan a roulé par le passé à la plage de Betsiamites (4/6) et à Pointe à Michel (3/6) à la fin du mois de mai (4/6), à marée haute (2/6), le soir (3/6), et/ou avec un vent du sud (1/6). *Personne ne sait si le capelan a roulé à ces endroits cette année (6/6). *La dernière fois que les répondants ont vu le capelan rouler pour la dernière fois à ces endroits remonte à 15 ans (1/6), à 8 ans (1/6) et il y a deux ans (1/6). Il était abondant (1/6), mais moins qu'il y a 15 ans (2/6). *Le capelan aurait roulé à Godbout cette année (1/6).	*Selon un répondant, les changements observés dans le frai du capelan depuis 15 ans peuvent être occasionnés par la pollution et l'érosion (le sable est plus haut).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles



Le premier cas de prise accidentelle rapporté concerne un béluga qui aurait été retrouvé mort dans un filet maillant à saumon à l'embouchure de la rivière Betsiamites en août 2006. Selon l'aîné interrogé, des biologistes seraient venus chercher l'animal. De plus, un jeune phoque commun a été retrouvé mort noyé au printemps 2003 dans les casiers utilisés pour la pêche au crabe des neiges, au large de Baie-Comeau (photo). Ce dernier aurait été remis à l'eau par le capitaine du bateau et son équipage. Également, un ami d'un répondant prendrait en moyenne deux jeunes phoques communs par année depuis deux ans dans les filets et les

trappes de pêche au saumon à l'embouchure de la rivière Betsiamites. Le répondant indique que les jeunes phoques sont retrouvés vivants et sont remis à l'eau.

Selon le capitaine du bateau de pêche interrogé, des requins auraient été pris accidentellement dans les filets maillants de fond utilisés pour la pêche au turbot au large de Baie-Comeau. En effet, à l'automne 2002, deux requins du Groenland (un mort et un vivant) ont été retrouvés dans les filets. L'équipage a dépris les animaux et les a remis à l'eau. En 2006, un requin d'environ 1,5 mètres a également été retrouvé par le capitaine au même endroit et avec le même type d'engin de pêche. En remontant le filet, le requin s'est décroché et est retourné à l'eau. Finalement, un autre capitaine d'un bateau de pêche de la communauté de Pessamit a capturé accidentellement en août 2005, au large de Sept-Îles, un requin qui s'est pris dans les stabilisateurs utilisés pour maintenir les filets de pêche au turbot au fond. L'animal était mort, tel qu'illustré sur la photo. Celle-ci ne permet pas l'identification précise de l'espèce. Il pourrait s'agir du requin-taupe bleu ou du requin-taupe commun.



Lors de la pêche au turbot effectuée à l'aide de filets maillants au mois d'août, le capitaine du bateau interrogé mentionne que depuis deux ans, il capture accidentellement des loups atlantiques d'environ 80 centimètres. Le pêcheur a été sensibilisé à la précarité de l'espèce et il les remet à l'eau. Également, lors de ce type de pêche, le capitaine capture accidentellement des morues franches de différentes grandeurs (de 30 centimètres à 1 mètre) à chaque année depuis 1999, au large entre Baie-Comeau et Matane. Le capitaine est intéressé à signaler ses prises accidentelles. Un autre jeune pêcheur a aussi mentionné capturer accidentellement cette espèce en été, à chaque année depuis 1999, dans les filets de trappe au saumon atlantique à l'embouchure de la rivière Betsiamites. Il capture de trois à quatre petites morues franches (30 centimètres) par saison à cet endroit.

En ce qui concerne les échouages, un aîné se souvient qu'une grosse baleine morte, non identifiée à l'espèce, se serait échouée à la Pointe à Michel, il y a plus de 40 ans. Par ailleurs, selon ce dernier, de nombreux ossements étaient présents à cette pointe. Plus récemment, une grosse baleine morte se serait échouée dans la baie aux Outardes il y a environ 7 ou 8 ans. Une autre aurait été retrouvée morte au même endroit, il y a environ 3 ou 4 ans. Elle est restée presque tout l'été à cet endroit. L'échouage est paru dans le journal local. Selon l'information recueillie à l'époque, il s'agissait d'un rorqual commun qui aurait été blessé par une hélice de bateau. L'animal, qui portait des blessures, est reparti avec les grandes marées automnales. Finalement, un aîné a vu une grosse baleine morte échouée sur une île à proximité de son chalet situé entre Baie-Comeau et Pointe-Lebel, il y a environ 5 ou 6 ans.

Recommandations et aménagement du territoire



Selon trois des répondants interrogés, le saumon atlantique est l'espèce la plus importante pour la culture et la tradition innues, alors que pour les autres répondants, c'est l'original. Aucune espèce marine n'a été mentionnée. Concernant les endroits à protéger, trois répondants ont mentionné que tout le territoire devrait l'être alors qu'un répondant pense qu'on devrait plus particulièrement protéger les milieux humides. Concernant les espèces à protéger, deux répondants ont dit que tous les animaux devraient l'être alors qu'un autre estime que les petits poissons à la base de la chaîne alimentaire devraient recevoir plus de protection.

Pour terminer, tous les répondants ont observé des changements au sein de leur territoire depuis la construction du barrage hydroélectrique sur la rivière Betsiamites à la fin des années 1950.

Afin de conserver les espèces autant marines que terrestres, les répondants ont recommandé de protéger l'habitat des animaux, d'éviter le gaspillage des ressources, de surveiller les braconniers et de continuer les projets d'ensemencement d'espèces aquatiques.

3.1.1.7 Communauté innue d'Essipit



La communauté d'Essipit, qui est enclavée dans la municipalité des Escoumins, est située à 40 kilomètres à l'est de Tadoussac, sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent. D'une superficie de 86,3 hectares, Essipit compte une population de 247 personnes, ayant moins de 35 ans dans une proportion de plus de 40 % (Statistique Canada, 2008). Bien que petite en superficie et en population, la communauté d'Essipit occupe une place importante parmi les quelques 18 000 membres de la Première nation des Innus du Québec. Son approche communautaire, inspirée des traditions ancestrales, lui a permis de mettre en place, au cours des trente dernières années, une économie essentiellement fondée sur le secteur récréotouristique, faisant d'elle le cinquième plus important employeur de la région. Le succès de ses entreprises de pourvoires, d'hébergement, de croisières aux baleines, de pêcheries et de restauration a contribué non seulement à un accroissement significatif du niveau de vie de ses membres, mais également à l'instauration d'un sentiment de fierté parmi ces derniers. La langue innue n'est plus parlée dans cette communauté et seul le français est utilisé. La communauté possède des permis et des bateaux de pêche commerciale pour le crabe des neiges et le turbot (AMIK, 2007). La visite de cette communauté s'est déroulée du 14 au 17 octobre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, cinq répondants ont été interrogés dont le coordonnateur des pêches de la communauté. Les réponses fournies par ce dernier ne seront pas compilées avec les autres puisqu'il est autochtone. Toutefois, ses réponses serviront à compléter certaines observations fournies par les quatre autres répondants, tout en ajoutant de l'information supplémentaire lorsque nécessaire. Les entrevues se sont déroulées en français en compagnie de M. Grégoire Canapé. Les trois aînés, âgés entre 55 et 73 ans, ainsi que le jeune pêcheur de 28 ans sont tous nés dans la communauté d'Essipit.



Concernant leurs expériences de pêche dans les lacs et les rivières situés dans le territoire de la communauté, deux répondants pêchent la truite à la ligne, un aîné pêche le brochet à la ligne alors que le jeune répondant a déjà pêché l'anguille d'Amérique avec son père en utilisant une ligne dormante munie d'hameçons. Un aîné et un jeune répondant pêchent le saumon en été au filet à l'embouchure de la rivière des Escoumins. Autrefois, les trois aînés pratiquaient une pêche de subsistance à la morue au «jigger» et à la ligne. À la suite du déclin de la ressource observé depuis une vingtaine d'années, la pêche à la morue franche a pris fin. La moule bleue, le buccin, le capelan et le hareng atlantique sont des espèces marines qui ont également été pêchées par le passé par deux aînés et le jeune pêcheur aux alentours de la communauté d'Essipit. En ce qui concerne la pêche commerciale effectuée actuellement par la communauté, deux aînés ont déjà pêché le crabe des neiges à l'aide de casiers et un aîné a déjà pêché le turbot. Quant au jeune répondant, capitaine du bateau de pêche depuis quelques années, il exploite des permis pour le crabe des neiges et le buccin. Il les prélève à l'aide de casiers au large de la communauté au printemps et en été.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les quatre répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 8** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 7. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les quatre répondants de la communauté d'Essipit.

Espèce	Nom utilisé par les répondants	Répartition et abondance	Remarques particulières
Rorqual bleu de l'Atlantique (<i>Balenoptera musculus</i>)	Nommé «la grosse bleue» par quelques répondants.	*Observations régulières de l'espèce à chaque année, de l'été à l'automne, en face des Escoumins jusqu'au Cap de Bon-Désir (4/4). *Observations d'individus solitaires à plusieurs reprises au mois de décembre, particulièrement lors des hivers doux (4/4). *Les dernières observations en hiver remontent à environ 5 ans au mois de février (1/4), à 3-4 ans en décembre (1/4) et à 2-3 ans en janvier (1/4). *Les observations de l'espèce sont moins nombreuses (3/4) et plus au large qu'avant (2/4) alors que selon un répondant, cela varie à chaque année.	*Selon le coordonnateur des pêches, il est possible d'observer l'espèce presque à chaque hiver en décembre, lorsque la couverture de glace le permet. La dernière fois remonte à 4 ans, en décembre. *Un rorqual à bosse a été vu au mois de décembre il y a 7-8 ans, au large du Cap de Bon-Désir (1/4).
Rorqual commun de l'Atlantique (<i>Balenoptera physalus</i>)	Nommé «la commune» par quelques répondants.	*Observations régulières de l'espèce en groupe à chaque année, du printemps à l'automne, en face des Escoumins jusqu'à Tadoussac (3/4). *Rares observations de quelques individus au mois de décembre en face du quai des Pilotes aux Escoumins, il y a quelques années (1/4). *Moins d'observations de l'espèce et en moins grands groupes depuis plus de 10 ans (1/4) alors que selon un autre répondant, l'abondance varie à chaque année, en fonction de la nourriture (1/4).	*Le coordonnateur des pêches confirme que l'abondance de l'espèce varie d'une année à l'autre, en fonction de la nourriture. Il a déjà vu l'espèce en hiver, mais c'est très rare. *Observation d'un «breach» d'un individu dans le secteur des Escoumins (1/4). Le coordonnateur des pêches l'a confirmé.
Petit rorqual (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>)	Nommé «gibard».	*Observations régulières de l'espèce près des côtes, dans les anses et les baies situées près de la communauté, du printemps à l'automne (4/4). *Observations de l'espèce presque à chaque hiver en décembre, parfois jusqu'en janvier (1/4). *Légère diminution des observations (2/4) alors que pour d'autres, la fréquence des observations n'a pas changé (2/4).	*La diminution des observations peut être causée par une baisse de la nourriture (1/4) ou par la diminution de la fréquence des sorties en mer (1/4). *Le coordonnateur des pêches a déjà vu cette espèce en janvier et attribue sa présence à la nourriture disponible.
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (<i>Delphinapterus leucas</i>)	Nommé «marsouin blanc».	*Observations régulières de l'espèce en groupes à chaque année, de l'été à l'automne, en face des Escoumins jusqu'à Tadoussac (4/4). *Les observations ont diminué (1/4), alors que pour d'autres, elles sont restées pareilles (2/4). Un répondant a observé une diminution dans les années 1980, mais selon lui, on recommence à en observer plus depuis quelques années (1/4). *Pas d'observation en hiver (2/4) alors que d'autres en ont déjà observés à quelques reprises lors des hivers sans glace (2/4). *Il y a 35-40 ans, l'espèce s'observait en très gros groupes (1/4).	*Espèce très curieuse (2/4). *Au début du siècle, les parents et les grands-parents des aînés le chassaient pour le gras, la viande et ils utilisaient les ligaments pour faire un fil utilisé pour coudre (2/4).

* Les chiffres en parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Nom utilisé par les répondants	Répartition et abondance	Remarques particulières
Baleine noire de l'Atlantique Nord (<i>Eubalaena glacialis</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce.	*Aucune observation de l'espèce faite par les autochtones de la communauté des Escoumins (4/4). *Le coordonnateur des pêches a déjà vu l'espèce en été, il y a 10 ans, à l'embouchure de la rivière des Grandes Bergeronnes et à la batture de Bon-Désir. *Aucune mention de l'espèce en hiver.	*Selon le coordonnateur des pêches, l'espèce montrait la queue à chaque fois qu'elle plongeait. *L'observation a été signalée au Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins.
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique (<i>Orcinus orca</i>)	Espèce nommée «espadron».	*Espèce observée par les aînés en été et à l'automne il y a près de 40 ans (1/4) et plus de 50 ans (2/4), au large des Escoumins. *Un individu seul observé à l'été 2003, aux Grandes Bergeronnes (1/4). *Espèce observée par le coordonnateur des pêches lors de la pêche au crabe des neiges au nord de l'île Bicquette il y a 20 ans et lors de la pêche à la palangre au large des Escoumins, il y a 25 ans. *Les observations de l'espèce ont beaucoup diminué depuis 40 ans (3/4). *Aucune mention de l'espèce en hiver (4/4).	*Les anciens racontaient des histoires d'épaulards qui attaquaient des petits rorquals en groupe de 3 à 5 individus (2/4). *Un aîné a déjà vu, à plusieurs reprises, des baleines se faire attaquer par des épaulards. Il voyait l'espèce remonter à la surface dans une tache d'huile (1/4).
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Espèce nommée «pourcil».	*Observations de l'espèce en petits groupes à chaque année, près des côtes, dans les anses et les baies situées près de la communauté, de l'été à l'automne (4/4). *Les observations de l'espèce n'ont pas changé (2/4). Un répondant en observe plus (1/4) alors qu'un autre en observe moins (1/4). *Aucune mention de l'espèce en hiver (4/4).	*Espèce qui était chassée au début du siècle pour sa viande et son gras (3/4). *Elle n'est plus chassée depuis 40-50 ans (3/4). *Espèce chassée dans les années 1970 par les allochtones de l'île Verte pour sa viande, selon le coordonnateur des pêches.
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Les phoques, toutes espèces confondues, sont nommés «loups marins». Le phoque commun est nommé «loup marin d'esprit» alors que le phoque du Groenland est nommé «le plaqué» ou «le barré», selon son âge.	*Observations de l'espèce à chaque année en été, aux Escoumins (4/4). *Observation de l'espèce en été il y a 5-6 ans dans la rivière des Escoumins jusqu'au barrage (1/4). *Autour de la communauté, on observe plus de phoques gris que de phoques communs (2/4). Ces derniers sont plus présents sur la rive sud du Saint-Laurent (1/4). *Les observations de phoques communs ont diminué (1/4). *Selon le répondant allochtone, les observations de phoques communs sont demeurées stables alors que les observations de phoques gris ont augmenté.	*Le phoque commun était l'espèce chassée l'été par le passé, avant la fin des années 1970, pour sa viande, sa graisse et sa fourrure (3/4). *Le phoque du Groenland et le phoque gris sont les espèces chassées actuellement pour la vente de leur fourrure (3/4). *La viande de phoque gris et de phoque du Groenland est consommée localement (2/4).

* Les chiffres en parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Nom utilisé par les répondants	Répartition et abondance	Remarques particulières
Morse de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce.	*Le frère et le cousin d'un aîné auraient déjà vu un morse en été, il y a près de 40 ans, sur les petits récifs près de la communauté d'Essipit, aux Escoumins (1/4).	* Aucune.
Poisson-lune (<i>Mola mola</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce.	*Observation de l'espèce en été, entre les années 1995 et 2000, à l'Anse de la Tente, à l'ouest de la communauté d'Essipit (1/4). *Observations transmises par le coordonnateur des pêches de deux individus différents (un gros et un petit) lors de l'été 1990, près de la côte à Pointe aux Crapauds, près des Escoumins.	*À l'été 1990, les observations de poissons-lune se sont produites en même temps que la présence remarquée d'une grande quantité de méduses, ce qui signifie selon le coordonnateur des pêches, la présence de courants de surface chauds.
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce.	*L'anguille est toujours présente dans la rivière des Petits Escoumins (1/4), la rivière des Escoumins (2/4), le lac Bernier (3/4) et un peu partout sur le territoire de la communauté (2/4). *Aucun répondant n'a vu des anguilles hors de l'eau, mais certains en ont entendu parler (3/4). *Aucun obstacle naturel serait infranchissable pour l'anguille sur le territoire de la communauté (2/4) alors que d'autres l'ignorent (2/4). *Aucun barrage connu n'a changé la répartition de l'anguille puisque selon le coordonnateur des pêches, le barrage sur la rivière des Escoumins possède une passe migratoire pour le saumon qui peut également être utilisée par l'anguille.	*Selon le coordonnateur des pêches, les autochtones d'Essipit pêchaient cette espèce en forêt. *Un aîné a déjà essayé de cuisiner l'anguille, mais comme il ne savait pas comment, il n'a pas aimé cela. Il préfère l'anguille de roche (loquette d'Amérique). *Un jeune répondant a déjà pêché l'anguille avec son père au moyen d'une ligne dormante.
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce.	*Le capelan a roulé cette année au printemps à Portneuf-sur-Mer (3/4), plus précisément à la fin du mois de mai et au début de juin (1/4). *Le frai se produit à chaque année à cet endroit (3/4), à marée haute (1/4), la majorité du temps la nuit (2/4) et lorsque la lune n'éclaire pas, car la lumière fait fuir le capelan (1/4). *Il y a une trentaine d'années, le capelan a déjà roulé un peu dans les anses sableuses près de la communauté, soit à l'Anse aux Basques et à l'Anse à Boucher (1/4). *Une diminution de la ressource est observée depuis au moins 5 ans (2/4).	*Certains répondants pêchaient le capelan au printemps à la senne en chaloupe près de la communauté (2/4) alors que d'autres le pêchaient au «jigger», à partir du quai des Pilotes, aux Escoumins (2/4). *Selon le coordonnateur des pêches, le capelan a déjà roulé un peu au printemps près de la communauté, à Pointe de la Croix, entre 1976 et 1980.

* Les chiffres en parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles

Des loups atlantiques de plus d'un mètre ont déjà été capturés accidentellement par un aîné lors de la pêche au turbot effectuée aux mois de juin et de juillet au large des Escoumins. Les poissons étaient remis systématiquement à l'eau. Selon ce dernier, qui a arrêté de pêcher il y a quatre ou cinq ans, les prises accidentelles de cette espèce étaient de deux à trois fois plus nombreuses il y a trente ans que lors de ses dernières années de pêche. Selon deux autres pêcheurs interrogés, des loups atlantiques se retrouvaient également pris accidentellement vivants dans les casiers utilisés pour la pêche printanière au crabe des neiges au large des Escoumins et sur la rive sud, près des îles du Bic. Selon le jeune pêcheur qui prélève le crabe depuis cinq ans, il capture de 5 à 10 individus par saison d'une longueur maximale d'un mètre qu'il remet à l'eau vivants. Pour terminer avec cette espèce, un aîné et le coordonnateur des pêches ont déjà capturé en moyenne de 5 à 6 individus par saison dans les filets de pêche printanière à la morue franche effectuée à la fin des années 1970 et au début des années 1980, au large des Escoumins. Toutefois, selon le coordonnateur des pêches, des erreurs peuvent étre commises lors de l'identification de l'espèce. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 de ce présent rapport.

Selon le coordonnateur des pêches qui vit dans le secteur de la communauté depuis 1976, des mammifères marins et des requins auraient été capturés accidentellement lors de ses expériences de pêche. En effet, il y a 15 ans, un petit rorqual se serait empêtré dans les cordages de ses casiers à buccin dans le secteur de Portneuf-sur-Mer, en été. Le pêcheur aurait appelé le Réseau québécois d'urgence pour les mammifères marins afin de déprendre l'animal, mais ce dernier était déjà mort noyé. Le pêcheur se souvient également avoir capturé accidentellement un béluga au printemps 1979 dans ses filets maillants à hareng installés à la Grande Batture des Escoumins. Le pêcheur aurait déchiré ses filets afin de laisser repartir l'animal vivant. Un requin pèlerin vivant aurait été pris accidentellement par la queue dans les filets de pêche à la morue franche au début des années 1980, près des Escoumins. Pour déprendre l'animal, le pêcheur lui aurait coupé la queue et l'animal aurait coulé au fond. Finalement, ce même pêcheur aurait capturé accidentellement un requin-taupe commun vivant, dans le profond chenal situé en face des Grandes Bergeronnes, au début des années 1980 lors de la pêche au flétan atlantique au palangrier. Le requin aurait été vendu à un restaurant chinois. Deux répondants autochtones auraient également entendu parler de prises accidentelles de requins dans le secteur des Escoumins (il y a plus de 30 ans dans un cas et 10 ans dans l'autre). L'un d'eux était présent lors de la prise qui s'est produite à la pêche au flétan atlantique au palangrier effectuée en été il y a plus de trente ans. Dans les deux cas, l'animal n'a pu être identifié à l'espèce, mais selon les descriptions, il s'agissait de très gros requins mesurant près de 6 mètres, de coloration pâle et au museau plutôt rond. Il est possible qu'il s'agisse d'un requin du Groenland, sans toutefois en être sûr. Dans les deux cas, les animaux ont été rapportés au quai des Pilotes, aux Escoumins.

Il y a 40-50 ans, un aîné aurait trouvé un marsouin commun mort noyé dans ses filets à saumon atlantique installés entre le quai des Pilotes aux Escoumins et Les Bergeronnes. De plus, deux autres pêcheurs auraient déjà retrouvé des phoques morts noyés dans leurs filets à saumon installés également dans le secteur des Escoumins. Dans l'un des cas, il y a quatre ou cinq ans, il s'agissait d'un phoque commun alors que dans l'autre cas, il y a six ou sept ans, il s'agissait d'un phoque gris. Dans les deux cas, les animaux auraient été dépris et les carcasses auraient été remises à l'eau. Finalement, un pêcheur aurait observé à plusieurs reprises des phoques du Groenland avec des morceaux de filet autour du cou. En ce qui concerne les échouages, le coordonnateur des pêches a rapporté le cas d'un rorqual bleu échoué en 2005 sur une plage située près de Sept-Îles (photo). Le répondant n'a pas vu



l'animal de ses yeux et il n'a donc pas pu observer des traces ou des marques permettant d'identifier la cause du décès.



Deux autres cas de grands rorquals échoués ont été mentionnés par deux aînés de la communauté d'Essipit. Dans les deux cas, les répondants n'ont pas pu identifier l'animal à l'espèce, mais il s'agissait de baleines plus grosses qu'un petit rorqual. Le premier échouage s'est produit au printemps, il y a environ 35 ans, près de l'embouchure de la rivière des Petits Escoumins alors que le second s'est produit en été à la Grande Batture des Escoumins, il y a 10-

15 ans. Selon un jeune pêcheur, un petit rorqual aurait été aperçu mort échoué dans l'Anse à Jos-Ross tout près de la communauté dans les années 1970. Plus récemment, à l'été 2006, un petit rorqual se serait échoué dans le secteur de la rivière Portneuf (photo). Ce dernier cas a été mentionné par le coordonnateur des pêches. Pour terminer, presque tous les répondants autochtones ainsi que le coordonnateur ont mentionné qu'il est fréquent de retrouver des bélugas morts à la dérive ou échoués sur les plages dans le secteur des Escoumins. En moyenne, presque un béluga par année s'échoue dans le secteur et ce sont les biologistes du GREMM situé à Tadoussac qui se déplacent sur les lieux.

Recommandations et aménagement du territoire

Sur les quatre répondants interrogés, deux considèrent que toutes les espèces sont importantes pour la culture innue, plus particulièrement les ressources aquatiques. De plus, un répondant considère également le saumon atlantique et la truite comme étant des ressources primordiales alors qu'un aîné a mentionné le béluga et le phoque commun. Selon la vision de tous les répondants interrogés, tout le territoire des Innus, en particulier l'embouchure de la rivière des Escoumins, devrait être protégé. En ce qui concerne les espèces à protéger, plusieurs ont mentionné les petits poissons et les crustacés à la base de la chaîne alimentaire tels que le capelan, le lançon et le krill. Finalement, les coupes forestières et le barrage sur la rivière des Escoumins ont été identifiés comme des aménagements ayant modifié le territoire des Innus d'Essipit. Afin de conserver autant les espèces marines que terrestres, les répondants ont recommandé une meilleure gestion des ressources, combinée à une réglementation adéquate, une diminution du nombre de croisières aux baleines et la poursuite des recherches sur l'état des ressources.

3.1.2 LES MICMACS



Anciennement nomades, les Micmacs vivaient de la pêche, de la chasse, de la trappe et de la cueillette de petits fruits. Les Micmacs ont été surnommés les «alliés» par les explorateurs européens en raison des liens étroits que les deux parties ont entretenu lors de la colonisation française au début du 17^e siècle. Bien qu'ils aient été appelés à fréquenter les pêcheurs et les missionnaires, ils ont conservé en grande partie leur mode de vie traditionnel. L'originalité de la culture micmaque réside dans son adaptation aux activités liées à la vie maritime. Ainsi, avant même l'arrivée des Européens, les Micmacs construisaient des embarcations pour pêcher en haute

mer. Ils entretiennent donc un lien étroit avec la mer et ils ont développé différentes activités économiques qui y sont liées. Se déplaçant partout autour de la péninsule gaspésienne, ils passaient l'été au bord de la mer où ils prélevaient des crustacés et des poissons tels que le capelan, l'éperlan arc-en-ciel, le maquereau, etc. Une fois l'hiver venu, ils rejoignaient le couvert forestier afin de se protéger des intempéries du grand large. En forêt, ils vivaient alors principalement de la chasse au petit gibier et à l'orignal, mais aussi de la pêche aux poissons d'eau douce tels que la truite et le saumon atlantique. À la fin du 18^e siècle, la Gaspésie ayant subi des changements socio-économiques profonds, beaucoup de Micmacs se sont adaptés en devenant bûcherons et ouvriers d'usine ou de la construction. Toutefois, la pêche fait toujours partie du mode de vie des Micmacs. La Gaspésie et les provinces maritimes représentent le territoire ancestral de plus de 20 000 Micmacs (Gouvernement du Québec, 2007).

Aujourd'hui, la nation micmaque compte près de 4 900 représentants au Québec, dont plus de 2 400 vivent dans des réserves. Leur territoire se situe au niveau de la Gaspésie. Ils vivent principalement dans trois communautés, soit celles de Listuguj, de Gesgapegiag et de Gespeg (Gouvernement du Canada, 2007). Seule la communauté de Gespeg ne possède pas le statut officiel de réserve. En 2001, les trois communautés se sont unies pour former le Secrétariat Mi'gma'wei Mawio'mi, qui est un organisme politique administratif. Cette démarche leur permet de se donner des services communs, d'établir des liens avec des partenaires allochtones, notamment dans les secteurs de la pêche et de la foresterie, et de préparer des négociations en matière de revendication territoriale globale. Ils ont mis sur pied différents services dans leurs communautés, dont le maintien de différentes activités de pêche, afin d'améliorer leurs conditions de vie (Gouvernement du Québec, 2007).

La langue micmaque, qui fait partie de la famille linguistique algonquienne, est enseignée à l'école. Elle est encore parlée dans les communautés de Listuguj et de Gesgapegiag alors que le français est parlé par la majorité des Micmacs de Gespeg. L'anglais est principalement employé comme langue seconde par les trois communautés. Dans la présente étude, seule la communauté de Gespeg a été ciblée puisqu'elle est la seule communauté micmaque à être membre de l'AMIK. Tout comme pour la nation innue, les diverses espèces de baleines sont globalement peu différenciées par les membres de la communauté.

3.1.2.1 *Communauté des Micmacs de Gespeg*



La communauté des Micmacs de Gespeg est située dans les limites de Gaspé et elle ne possède pas de territoire proprement dit. Les membres de la communauté résident presque tous à Gaspé, à Pointe-Navarre, à Saint-Majorique ainsi qu'à Port-Daniel. La population a été estimée à 503 habitants en 2006 et près du tiers de celle-ci est âgée de moins de 24 ans (AMIK, 2007).

La langue principalement employée est le français et l'anglais est parfois utilisé. Les membres de la communauté de Gespeg ont inauguré un centre communautaire en 1987 et une reconstitution d'un village traditionnel micmac à l'été 1993. En 1999, ils sont entrés en négociation avec les gouvernements du Québec et du Canada concernant leur autonomie gouvernementale. En 2001, les trois communautés micmaques du Québec s'unissaient pour former le Secrétariat Mi'gmawei Mawioimi, un organisme politique administratif dont les fonctions sont décrites précédemment. La communauté détient des permis de pêche commerciale pour le crabe des neiges, le homard d'Amérique et la crevette nordique (AMIK, 2007). La visite de cette communauté s'est déroulée du 29 octobre au 1^{er} novembre 2007.

Données biographiques des répondants

Dans cette communauté, cinq répondants ont été interrogés dont deux aînés, âgés de 51 et 60 ans, et trois jeunes pêcheurs, âgés entre 28 et 39 ans. Dans le protocole initial, les aînés ont été sélectionnés comme étant des personnes âgées de 55 ans et plus. Toutefois, selon la coordonnatrice des pêches des Micmacs de Gespeg, le répondant âgé de 51 ans est considéré comme un aîné au sein de sa communauté. Les répondants sont nés et ont tous passé la majorité de leur vie à Gaspé ou dans les villages avoisinants. Tous les répondants ont déjà pêché et la majorité pêche encore la truite ou le saumon atlantique à la ligne dans les rivières Dartmouth, York et Saint-Jean au cours de la saison estivale. Quant à la morue franche, trois répondants l'ont déjà pêchée à la ligne près de Gaspé pour leur consommation personnelle. De plus, un répondant a déjà pratiqué la pêche commerciale à la morue franche dans le secteur de Sandy Beach. Cependant, cette pêche a pris fin au début des années 1980. Le maquereau, l'éperlan arc-en-ciel et le capelan sont également des espèces pêchées et consommées par la majorité des répondants interrogés.



En ce qui concerne la pêche commerciale effectuée du printemps à l'automne, deux répondants ont déjà pêché le turbot et le flétan atlantique à l'aide de filets maillants de fond et un répondant a déjà pêché la crevette nordique au chalut. Actuellement, deux pêcheurs prélèvent encore le homard d'Amérique et le crabe des neiges à l'aide de casiers, et ce, au printemps. Pour terminer, un répondant pêche le crabe commun en été, également à l'aide de casiers.

Répartition et abondance des espèces ciblées

Une synthèse des informations transmises par les cinq répondants lors des entrevues concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées est présentée dans le tableau suivant. Veuillez consulter la **Carte 9** pour visualiser les observations principales faites par les répondants dans la région limitrophe de la communauté.

Tableau 8. Synthèse des observations concernant la répartition et l'abondance des espèces ciblées, telles que rapportées par les cinq répondants de la communauté de Gespeg.

Espèce	Nom utilisé par les répondants	Répartition et abondance	Remarques particulières
Grands rorquals sp.	Pas de nom particulier donné aux grands rorquals dans cette communauté.	*Observations régulières de grands rorquals au printemps et en été au large de la presqu'île de Forillon (3/5) jusqu'à Rivière-au-Renard (1/5), dans la baie de Gaspé (2/5) et à Barachois, près de Percé (1/5). *Depuis environ 35 ans, un aîné a observé une diminution des observations de grands rorquals dans la baie de Gaspé (1/5). *Observations de groupes de rorquals communs en été à chaque année à Grande-Grave dans le parc national du Canada Forillon (1/5). *Aucune observation de grands rorquals pendant l'hiver (5/5).	*La diminution des observations de grands rorquals dans les baies depuis 35 ans peut être causée par une augmentation de la pollution dans ces secteurs (1/5).
Petit rorqual (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observations régulières de l'espèce à chaque année du printemps à l'automne autour de la presqu'île de Forillon, à Cap-des-Rosiers et à L'Anse-au-Griffon (2/5), dans le Bassin du Sud-Ouest à Gaspé (1/5) et en face de Sandy Beach (1/5). *Depuis environ 35 ans, une diminution des observations a été mentionnée (1/5) alors que selon un autre répondant, cela varie à chaque année (1/5).	*Cette espèce est celle qui est la plus souvent observée par les répondants lors des activités de pêche (2/5).
Béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (<i>Delphinapterus leucas</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observation de l'espèce en groupe de plusieurs individus au large de Grande-Vallée, il y a au moins 20 ans (1/5).	*Les observations de l'espèce sont rares dans ce secteur (1/5).
Marsouin commun de l'Atlantique (<i>Phocoena phocoena</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observations régulières de l'espèce en groupes de 10 à 20 individus près des côtes du parc national du Canada Forillon jusqu'à Rivière-au-Renard (1/5) et dans la baie de Gaspé (1/5), en saison estivale. *Un répondant a observé l'espèce pour la première fois au large de Rimouski, il y a quelques années (1/5).	*L'espèce est observée lorsque la mer est calme avec peu de vagues (1/5).
Épaulard de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique (<i>Orcinus orca</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observation d'un individu seul au large de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, au mois de mai en 2002 ou 2003, à partir d'un crabier qui s'en allait en direction de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Au retour, un groupe de 4 individus a été aperçu (1/5).	*Certains épaulards n'ont pas la nageoire dorsale droite. Dans certains cas, elle est courbée (1/5).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Espèce	Nom utilisé par les répondants	Répartition et abondance	Remarques particulières
Phoque commun de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Phoca vitulina concolor</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observations régulières de l'espèce en saison estivale un peu partout dans le secteur (1/5), notamment à Cap-aux-Os (1/5), dans la baie de Gaspé (2/5). *Observations de l'espèce en hiver mangeant de l'éperlan sous le pont du Bassin du Sud-Ouest à Gaspé (1/5). *Avant, dans la baie de Gaspé, on pouvait observer 40 à 50 individus à la fois alors que de nos jours, l'espèce a diminué de moitié (2/5). *Observations de phoques non-identifiés à chaque année en été à la plage de Grande-Grave (1/5). *Les observations de phoques ont augmenté (3/5) alors que pour d'autres, elles sont restées pareilles (1/5) ou ont diminué depuis 30 ans (1/5).	*Certains répondants ne différencient pas les diverses espèces de phoques (2/5). *Il y a plus de 60 ans, l'espèce était chassée pour la viande, le gras et la fourrure (3/5). *L'espèce est curieuse et s'approche des bateaux, jusqu'à embarquer dessus (1/5). *L'espèce remonte les rivières pour manger le saumon et la truite (1/5). *Un grand nombre de phoques ont été vus morts à Haldimand East en 1970 (1/5).
Morse de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique (<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Observation d'un petit groupe d'individus sur les rochers au bord de la mer à l'automne, il y a plus de 40 ans. L'observation a été faite à partir de la route 132, où des gens s'étaient rassemblés pour observer les animaux. L'ainé n'est pas en mesure de situer exactement l'observation, mais selon ses souvenirs, c'était entre Matane et Gaspé (1/5).	*Les parents d'un aîné connaissent bien cette espèce. Ils racontaient des histoires disant que les défenses des morses pouvaient défoncer les canots (1/5).
Requin sp.	Aucun	*Observation d'une trentaine de requins marteaux à partir du pont du Bassin du Sud-Ouest à Gaspé à la fin de l'été, il y a 8 ou 10 ans (1/5).	*Des gens se sont rassemblés sur le pont pour observer les requins tourner en rond.
Tortue sp.	Aucun	*Une tortue a été vue sur le bord de l'eau, à partir de la plage du parc national du Canada Forillon à l'automne 2006 (1/5).	*Tortue de la grosseur d'une casquette, de couleur grise ou brune (1/5).
Anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*L'anguille est toujours présente dans les rivières Dartmouth (1/5), York (2/5) et Saint-Jean (2/5). *Selon un répondant, il n'y a plus d'anguilles dans ces rivières (1/5). *L'anguille a diminué beaucoup dans le secteur de Gaspé (2/5). *Deux répondants ont déjà vu des anguilles hors de l'eau pour contourner des obstacles (2/5).	*Aucun répondant ne sait s'il y a présence d'obstacles infranchissables au niveau des rivières mentionnées (5/5). *Espèce pêchée de manière sportive (2/5), mais elle est peu consommée de nos jours alors qu'autrefois elle était mangée (1/5).
Capelan (<i>Mallotus villosus</i>)	Pas de nom particulier donné à cette espèce dans cette communauté.	*Le capelan a roulé beaucoup cette année tout le long de la côte gaspésienne (1/5), notamment à Rivière-au-Renard (1/5), à Cap-des-Rosiers (5/5), à Cap-Bon-Ami (2/5), à Cap-aux-Os (2/5) et un peu à la plage d'Haldimand East (4/5). *La date du frai varie d'un endroit à l'autre, mais se déroule en moyenne de la mi-mai à la mi-juin, et ce, à chaque année (5/5). Le frai se produit à marée haute (3/5), la nuit (2/5) et en présence de vagues (1/5).	*Le frai du capelan se produit de 2 à 3 semaines plus tard depuis les années 1980 (1/5). *Lorsqu'une grande quantité de goélands plongent à la surface de l'eau, cela signifie qu'il y a du capelan (2/5).

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de répondants qui ont rapporté l'affirmation sur le nombre total de répondants.

Les échouages et les prises accidentelles

Un jeune pêcheur a mentionné avoir capturé accidentellement des loups atlantiques et des loups tachetés dans ses casiers à crabe des neiges, au printemps. Il en capture en moyenne un ou deux par année, d'une longueur de près d'un mètre, qu'il remet vivants à l'eau. Cependant, lors des deux dernières années, il a mentionné ne pas en avoir capturé. Un autre jeune pêcheur prend accidentellement au printemps de chaque année des loups à tête large dans ses casiers à homard d'Amérique situés dans le secteur de Percé. Il en prend en moyenne de deux à trois individus par saison qu'il remet vivants à l'eau. Des petites morues franches sont également prises accidentellement à chaque année par un jeune pêcheur au printemps dans ses casiers à homard d'Amérique. Il capture en moyenne cinq morues franches d'environ 70 centimètres par semaine en début de saison lorsque l'eau est froide. Au fur et à mesure que l'eau se réchauffe, les prises diminuent. Ces dernières sont remises à l'eau vivantes. Un requin non identifié à l'espèce, mesurant environ un mètre, a également été capturé accidentellement à l'été 2002 ou 2003 dans un chalut à crevettes nordiques dans le secteur de pêche situé à l'ouest de l'île d'Anticosti. Finalement, un petit rorqual s'est enroulé accidentellement dans le cordage d'une bouée de cage à crabe en été il y a trois ans, dans le secteur de Cap-des-Rosiers. L'équipage est resté sur place, prêt à alerter Pêches et Océans Canada. La baleine s'est libérée par elle-même, sans nécessiter d'intervention.

Concernant les échouages, un petit rorqual mort s'est échoué sur un banc de sable à Pointe-des-Monts en été au début des années 1980. Un filet de pêche était enroulé autour de la carcasse, ce qui pourrait expliquer la cause du décès. Une baleine morte, non identifiée à l'espèce, a été vue échouée à Saint-Maurice-de-l'Échouerie. Le répondant ne connaît pas la cause du décès ni ce qui s'est passé par la suite avec la carcasse. Une autre baleine non identifiée à l'espèce de la grandeur d'un autobus a été retrouvée morte échouée à l'embouchure de la rivière York, il y a plus de 40 ans. L'animal a été remorqué pour le sortir de l'eau. Finalement, un poisson-lune a été retrouvé mort échoué sur une plage de Gaspé en été, il y a trois ou quatre ans. L'animal a été répertorié dans les archives du parc national du Canada Forillon.

Recommandations et aménagement du territoire

Selon trois des répondants interrogés, la morue franche, le saumon atlantique et la truite sont les espèces les plus importantes pour la culture et la tradition micmaques, alors que pour les autres répondants, ce sont le homard d'Amérique, l'original et le cerf de Virginie. Concernant les endroits à protéger, deux répondants ont mentionné que la baie de Gaspé devrait l'être alors qu'un répondant pense qu'on devrait plus particulièrement protéger les forêts. Quant aux espèces à protéger, un aîné a mentionné que toutes les espèces devraient l'être alors que d'autres estiment que la morue franche et les baleines nécessitent plus de protection. Pour terminer, tous les répondants ont observé des changements au sein de leur territoire depuis que les humains font des coupes à blanc en forêt et qu'ils utilisent des dragueurs dans le secteur de Gaspé. Également, certains ont observé des changements depuis qu'une mine a déversé ses résidus dans la baie de Gaspé et que certaines personnes laissent couler leur cabanes à pêche blanche aux embouchures des rivières.

Afin de conserver les espèces autant marines que terrestres, les répondants ont recommandé de consulter les pêcheurs, de surveiller les braconniers, de sensibiliser et de conscientiser les gens à la protection de la nature et à la pollution, de contrôler le nombre de permis de chasse et de pêche commerciale, de diminuer le nombre d'excursions aux baleines et de diminuer le nombre de phoques.

PARTIE 4 : Discussion

4.1 DISCUSSION SUR LES ESPÈCES CIBLÉES EN RELATION AVEC LES CONNAISSANCES AUTOCHTONES

4.1.1 LES GRANDS RORQUALS

Les espèces de grands rorquals, soit le rorqual bleu, le rorqual commun et le rorqual à bosse, sont souvent observées par les membres des communautés visitées. Elles ne sont toutefois pas distinguées par la majorité des répondants rencontrés, à l'exception de ceux d'Essipit qui les côtoient régulièrement. En effet, Essipit est situé face au chenal Laurentien, un couloir sous-marin profond où l'accumulation de zooplancton favorise une concentration élevée de cétacés. À quelques pas de la communauté, il est donc possible d'observer de près les différentes espèces de grands rorquals qui fréquentent ce secteur pour s'alimenter. Pour les autres communautés, il est impossible de préciser les grandes tendances dans la répartition et l'abondance des espèces de grands rorquals visées par l'étude à partir des données récoltées. Les raisons qui pourraient expliquer la non différenciation des espèces se résument au fait que ce sont des espèces de passage qui sont difficiles à identifier pour des non initiés et qui n'étaient pas recherchées et utilisées traditionnellement. De plus, les autochtones qui se rendent en mer pour pêcher et chasser sont préoccupés par leur activité principale et non par l'observation des baleines. Plusieurs répondants ont tout de même mentionné que la répartition et l'abondance des grands rorquals coïncident avec celles d'espèces de poissons telles que le capelan et le hareng. Cette corrélation entre la présence des cétacés et celle des espèces fourragères est bien connue puisqu'à chaque année, de nombreuses baleines, dont les grands rorquals, migrent dans le Saint-Laurent pour s'y alimenter et emmagasiner des réserves énergétiques en prévision de la période de reproduction (MPO, 2002). Seuls les quatre répondants de la communauté innue d'Essipit ont mentionné observer chaque hiver des grands rorquals en décembre et en janvier, particulièrement lors des hivers doux. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des autochtones des autres communautés se rendent moins fréquemment au bord du Saint-Laurent pendant l'hiver et que la plupart des grands rorquals visite le Saint-Laurent sur une base saisonnière, soit du printemps à l'automne. Quelques répondants ont remarqué que depuis 15 à 30 ans, les grands rorquals s'observent plus au large. Selon eux, les grands cétacés semblent se tenir à l'écart de la présence humaine accrue. Finalement, la majorité des répondants ont déjà vu au moins une fois dans leur vie un grand rorqual mort échoué près de leur communauté. Dans la plupart des cas, la cause du décès est inconnue. Les collisions avec les navires ont été la cause la plus souvent identifiée.

4.1.2 LE PETIT RORQUAL

Dans le cadre de cette étude, le petit rorqual a été facilement reconnu par la plupart des répondants. Il est fréquemment observé en raison de ses habitudes côtières, de sa grande abondance et de ses comportements particuliers, notamment lorsqu'il s'alimente. Les données récoltées sur la répartition et l'abondance ont été variables. Au moins un répondant interrogé sur une moyenne de cinq par communauté a observé une légère diminution de l'espèce alors que d'autres mentionnent que l'abondance demeure stable. Le petit rorqual n'est pas considéré comme une espèce en péril puisqu'il est relativement abondant et qu'il possède une large répartition mondiale (MPO, 2002). Toutefois, des préoccupations persistent quant aux prises accidentelles de l'espèce dans les engins de pêche. Dans la portion aval de l'estuaire et dans le golfe, les empêtements de petits rorquals dans les filets de pêche semblent être une cause de mortalité assez importante (Biorex, 1999). Dans quatre

communautés visitées, l'espèce s'est empêtrée accidentellement dans les cordages de casiers à crabe, à buccin ou dans ceux de l'ancre du bateau de pêche au cours des quinze dernières années. Dans tous les cas, les pêcheurs ont fait appel à des réseaux d'urgence et ont tenté de libérer l'animal. Parfois, l'animal s'est dépris par lui-même ou a été libéré par le pêcheur ou l'équipe d'urgence. Malgré tout, il arrive que l'animal ne puisse être libéré à temps. Finalement, sur les cinq cas de petits rorquals identifiés ayant été retrouvés morts et échoués sur les plages près des communautés depuis les années 1970, deux portaient des traces laissées par des filets ou du cordage autour de la bouche ou du corps.

4.1.3 LA BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Seulement trois répondants ont reconnu les caractéristiques de la baleine noire de l'Atlantique Nord. Il s'agit de deux aînés de Pakua Shipi et du coordonnateur des pêches de la communauté innue d'Essipit qui en a observé une il y a dix ans de cela. Les quelques informations récoltées ne permettent pas de préciser les tendances au niveau de l'abondance et de la répartition de l'espèce dans le Saint-Laurent. Selon la littérature, la baleine noire était autrefois abondante dans le Saint-Laurent, comme en témoignent les documents d'archives et les fouilles archéologiques de sites occupés par les Basques venus chasser dans le Saint-Laurent (MPO, 2002). La population de cette espèce a été décimée par la chasse commerciale à la baleine (COSEPAC, 2003a). Quoique les observations de cette espèce soient sporadiques dans le Saint-Laurent, la baleine noire fréquente la côte nord du golfe ainsi que la péninsule gaspésienne (MPO, 2002).

4.1.4 LE BÉLUGA (POPULATION DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT)

En raison de sa couleur blanche, le béluga du Saint-Laurent a été facilement reconnu par toutes les personnes interrogées. Selon la littérature, l'aire de répartition estivale du béluga du Saint-Laurent est bien délimitée et a peu changé au cours des 20 dernières années (COSEPAC, 2004a). Elle est concentrée dans la partie du Saint-Laurent qui subit l'influence des eaux du Saguenay et s'étend depuis les battures aux Loups Marins, en face de Saint-Jean-Port-Joli, jusqu'à l'île du Bic, sur la rive sud du Saint-Laurent, et Forestville sur la Côte-Nord (Michaud, 1993 ; Bailey et Zinger, 1995 ; COSEPAC, 2004a). Quant à l'aire d'hivernage, elle est peu connue et semble varier d'une année à l'autre, en fonction du couvert de glace. Malgré tout, il est admis qu'au printemps et en hiver, la population semble s'étendre en aval dans le golfe du Saint-Laurent jusqu'à Sept-Îles (COSEPAC, 2004a ; Bailey et Zinger, 1995). Les résultats obtenus lors de la présente étude concordent avec la littérature. Les répondants de la communauté d'Essipit côtoient régulièrement cette espèce en période estivale. Il y a près de 100 ans, cette espèce était chassée principalement pour son gras et sa viande. Les observations actuelles de bélugas par les communautés de Pessamit et d'Uashat mak Mani-Utenam ont été réalisées majoritairement au printemps et sont beaucoup moins fréquentes que celles d'Essipit. Quant aux observations faites par les communautés d'Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi, elles sont rares et concernent majoritairement des observations d'individus solitaires. Il est possible qu'il s'agisse d'animaux errants ou encore, dans le cas des deux communautés innues les plus éloignées (Unamen Shipu et Pakua Shipi), qu'il s'agisse des quelques individus qui fréquentent la côte nord du golfe du Saint Laurent ou la côte sud du Labrador (COSEPAC, 2004a). Des aînés ont fourni des informations historiques qui concordent également avec la littérature. Il y a plus de 10 et 20 ans respectivement, quelques répondants d'Ekuanitshit et de Nutashkuan voyaient passer régulièrement au printemps et en été des groupes de bélugas qui se dirigeaient vers l'ouest. Un aîné des Micmacs de Gespeg a également vu, il y a au moins 20 ans, un groupe de bélugas au large de Grande-Vallée en Gaspésie. Ces observations corroborent le rapport du Plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent (Bailey et Zinger, 1995) qui mentionne

qu'historiquement, l'aire de répartition estivale du béluga s'étendait plus à l'est, soit le long de la Côte-Nord jusqu'à Natashquan et le long de la rive sud jusqu'à Grande-Vallée. Finalement, deux seuls cas de bélugas empêtrés accidentellement dans des filets maillants ont été mentionnés. Les mortalités occasionnées par les prises accidentelles dans la présente étude semblent donc faibles. Tel que stipulé dans le rapport du COSEPAC (2004a), la plus grande menace pour les bélugas du Saint-Laurent semble demeurer l'accumulation de contaminants persistants dans le gras et la chair de cette espèce résidente du Saint-Laurent.

4.1.5 L'ÉPAULARD (POPULATION DE L'ATLANTIQUE NORD-EST ET DE L'EST DE L'ARCTIQUE)

Selon Baird (2001), toutes les populations canadiennes d'épaulards devraient être considérées comme étant vulnérables. Étant donné la faible taille des populations et leur faible taux de croissance, elles sont particulièrement sensibles aux activités anthropiques et aux événements naturels saisonniers. L'épaulard a été évalué par le COSEPAC en 1999 et en 2001. La population de l'Atlantique Nord-Est et de l'est de l'Arctique a été classée «données insuffisantes» et aucun statut ne lui a été accordé (Baird, 2001). Les recherches et les observations sur cette espèce dans les eaux de l'Atlantique et de l'Arctique sont peu nombreuses (Baird, 2001). Étonnamment, l'épaulard est une espèce bien connue par de nombreux répondants dans sept communautés visitées sur un total de huit. Dans celle d'Essipit, deux aînés ont mentionné que cette espèce était observée régulièrement au large des Escoumins, il y a près de 40 ans et plus de 50 ans, respectivement. Des histoires d'épaulards attaquant des baleines en groupe de trois à cinq individus leur étaient racontées par leurs parents et leurs grands-parents. Également, il y a plus d'une vingtaine d'années, les aînés d'Unamen Shipu et de Pakua Shipi observaient fréquemment l'épaulard seul ou en groupe de deux à trois individus au cours de la saison estivale. Selon les aînés de Pakua Shipi, il arrivait même que les épaulards entrent dans l'embouchure de la rivière Saint-Augustin pour y chasser le phoque commun. Les répondants de ces deux communautés éloignées soutiennent qu'il y a moins d'épaulards dans le secteur depuis une dizaine d'années. Ils attribuent cette baisse au dérangement occasionné par les activités humaines et à la diminution des phoques communs dans ces secteurs. Des observations similaires ont été faites par les chercheurs de la Station de recherche des îles Mingan. En effet, depuis 1984, l'équipe de recherche a observé, de façon régulière, un petit groupe de quatre épaulards (un mâle, deux femelles et un juvénile) dans le détroit de Jacques-Cartier, au large de l'archipel de Mingan. Ils ont même vu à plusieurs reprises le groupe s'attaquer à des marsouins et à des petits rorquals. Depuis une dizaine d'années, des individus solitaires sont observés dans les communautés de Gespeg, d'Essipit, d'Ekuanitshit, d'Unamen Shipu et de Pakua Shipi. L'équipe de la Station de recherche des îles Mingan n'a pas revu le groupe d'épaulards depuis 10 ans et seul le mâle a été aperçu de façon régulière, entre Percé et Mingan. Toutefois, dans les communautés d'Uashat mak Mani-Utenam et de Pessamit, ce sont deux individus qui ont été vus en été, entre 2002 et 2005. Dans l'un des cas, des photos ont même été prises. De plus, en août 2007, un épaulard mort aurait été vu échoué sur la plage près de Natashquan. Dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, il est donc possible que les épaulards aient déjà été plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

4.1.6 LE MARSOUIN COMMUN (POPULATION DE L'ATLANTIQUE)

Le marsouin commun est une espèce côtière fréquemment observée par la majorité des répondants interrogés, et ce, dans toutes les communautés visitées. Anciennement, cette espèce pouvait être utilisée occasionnellement pour sa viande. Certains répondants d'Uashat mak Mani-Utenam ont mentionné que de nos jours, le marsouin était encore consommé à l'occasion, lorsqu'un individu se prenait accidentellement dans un engin de pêche. Le COSEPAC (2006a) a désigné le marsouin commun comme étant une espèce «préoccupante». La principale raison évoquée est que les prises

accidentelles dans les filets de pêche représentent une importante cause de mortalité chez cette espèce. Trois cas de prises accidentelles de marsouin commun, relatées par les répondants de Pakua Shipi et d'Unamen Shipu, concernaient la pêche commerciale à la morue franche au filet maillant dans les années 1980. Toutefois, les prises accidentelles occasionnées par ce type de pêche ont cessé au début des années 1990, suite au décret du moratoire sur la pêche à la morue franche. De nos jours, selon les informations récoltées lors cette étude, il arrive que cette espèce s'empêtre à l'occasion dans les filets maillants utilisés pour la pêche au hareng atlantique ou au saumon. Dans la présente étude, le nombre mentionné de marsouins pris accidentellement est faible.

4.1.7 LE PHOQUE COMMUN (SOUS-ESPÈCE DE L'ATLANTIQUE ET DE L'EST DE L'ARCTIQUE)

Historiquement, la chasse au phoque a toujours fait partie des activités de prélèvement des autochtones de la Côte-Nord (Castonguay, 2003 ; Charest, 2003 ; Comtois, 2003 ; Pintal, 2003). Le phoque du Groenland et le phoque commun sont les deux principales espèces qui étaient utilisées traditionnellement pour la fourrure, l'alimentation et la médecine. Au printemps, le phoque du Groenland représentait une ressource importante pour les Innus qui se rassemblaient au bord du Saint-Laurent après un hiver passé à l'intérieur des terres. Dès le 19^e siècle, des «pêcheries» sédentaires se sont d'ailleurs développées en Basse-Côte-Nord grâce à ce commerce (Pintal, 2003). En été, le phoque commun était chassé par les deux nations, mais de façon beaucoup plus importante par les Innus. Depuis plus de 20 ans, le phoque commun n'est plus chassé par les Innus. Seuls le phoque du Groenland et parfois le phoque gris sont encore chassés. Cette activité est de moins en moins pratiquée dans la plupart des communautés en raison de la polémique internationale sur cette activité, de la baisse du prix offert pour la fourrure et du fait que les jeunes autochtones rencontrés n'en consomment plus la viande. Quant aux Micmacs, il y a plus de 50 ans que le phoque commun n'est plus chassé. Puisque la majorité des répondants connaissent bien cette espèce, des informations intéressantes sur sa répartition et son abondance historique ont été recueillies. Il s'agit d'une espèce côtière présente toute l'année dans le Saint-Laurent et qui remontait à l'époque parfois très en amont dans les rivières de la Côte-Nord. En effet, il était fréquent d'observer le phoque commun dans les rivières Saint-Augustin (Pakua Shipi), Olomane (Unamen Shipu), Natashquan (Nutashquan) et Sainte-Marguerite (Uashat mak Mani-Utenam). Ce phénomène ne s'observe plus aujourd'hui. Selon la majorité des répondants, ces changements dans la distribution du phoque commun depuis une dizaine d'années seraient causés par le dérangement grandissant occasionné par l'humain. Bien que plusieurs jeunes pêcheurs aient observé une augmentation du nombre de phoques, toutes espèces confondues, certains ont mentionné que les phoques communs auraient diminué depuis une dizaine d'années. Bien qu'absent de la liste des espèces en péril du COSEPA, la colonie de phoques communs qui fréquente le Saint-Laurent est considérée comme fragile par certains intervenants du milieu. Sa situation précaire s'explique par l'éventail des menaces anthropiques qui l'atteignent et le haut taux de contamination de sa chair, ce qui le rend peu recommandée pour la consommation humaine (ROMM, 2004). Il est d'ailleurs interdit de le chasser depuis le début des années 1980.

Parmi les menaces d'origine anthropique soulevées dans cette étude, mentionnons les prises accidentelles de l'espèce par les engins de pêche des communautés d'Uashat mak Mani-Utenam, de Pessamit et d'Essipit. Également, un phoque commun mort a été retrouvé échoué et selon le répondant, une balle de fusil aurait causé le décès de l'animal. Il est à noter que les menaces d'origine anthropique décrites précédemment sont également rapportées par les pêcheurs allochtones de l'estuaire (Giroux *et al.*, 2007a, b). Finalement, un aîné de la communauté d'Unamen Shipu a observé deux à trois jeunes phoques communs échoués qui auraient eu la tête sectionnée par un épaulard. Ce phénomène a déjà été observé dans le Pacifique, plus précisément dans l'État de Washington (Gaydos *et al.*, 2005). À l'automne 2002, 13 jeunes phoques communs ont été

découverts sur la plage de San Juan, dont cinq sans la tête et avec des lésions qui étaient imputables à une attaque d'épaulard.

4.1.8 LE MORSE DE L'ATLANTIQUE (POPULATION DE L'EST DE L'ARCTIQUE)

La population de morses de l'est de l'Arctique a été subdivisée par Pêches et Océans Canada en quatre populations distinctes pour des raisons de gestion (COSEPAC, 2006b). Une cinquième population, celle de l'Atlantique Nord-Ouest, est considérée comme «disparue du pays». Elle occupait la région qui s'étend le long de la côte du Labrador, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Les répondants des communautés de la Basse-Côte-Nord et de la Moyenne-Côte-Nord jusqu'à Sept-Îles ont facilement reconnu cette espèce. Des répondants d'Essipit et de Gespeg en ont également fait mention. Plusieurs ont observé des morses à quelques reprises, soit en petits groupes échoués sur des rochers, parfois en présence de phoques, ou soit des individus solitaires à l'eau. Tel que mentionné dans le programme de rétablissement du morse de l'Atlantique, population de l'Atlantique Nord-Ouest (MPO, 2007), il arrive d'observer épisodiquement des individus dans l'aire de répartition historique de l'espèce dans la région. Ces derniers proviennent probablement de la population de l'est de l'Arctique, au nord. Ces individus égarés ne semblent pas avoir contribué à un rétablissement naturel de la population dans le golfe du Saint-Laurent (MPO, 2007). Ainsi, il est probable que les observations de morses des répondants proviennent de cette population. Les informations obtenues permettent d'actualiser les données disponibles sur la répartition et l'abondance historique et actuelle de cette espèce dans le Saint-Laurent.

4.1.9 L'OURS BLANC

Les cinq aînés interrogés de Pakua Shipi connaissent bien l'ours blanc qui est facilement reconnaissable à sa grande taille et à sa fourrure blanc crème. Ils en ont soit observé directement, ou en ont vu des traces. Il y a même un individu qui a été aperçu sur des glaces flottantes au printemps 2007. Au cours des dix dernières années, trois répondants d'Unamen Shipu ont également vu des traces qui remontaient vers le nord, soit vers le Labrador. Il y a plus de 60 ans, des répondants de Nutashkuan et d'Ekuanitshit ont observé ou ont entendu parler d'ours blanc à la dérive sur des glaces flottantes au printemps. Ce phénomène est bien connu, puisque selon la littérature, quelques populations d'ours blancs restent sur la glace de mer à mesure qu'elle fond et se retirent vers le nord durant l'été (COSEPAC, 2002). Il y a cinq ans, un répondant de la communauté de Pakua Shipi a vu un ours blanc avec un émetteur dans le cou près de la rivière Saint-Augustin. À partir de 1996, les limites de l'aire de répartition des populations canadiennes d'ours blancs ont été fixées à partir d'analyses de déplacements d'animaux lors d'études de marquage-recapture, de retours d'étiquettes d'ours tués par des chasseurs inuks et des déplacements de femelles adultes munies de colliers émetteurs reliés par satellites (COSEPAC, 2002). Les différentes études ont permis de délimiter leur répartition en Amérique du Nord. L'ours blanc se trouve le long des régions côtières de l'Arctique et dans les chenaux situés entre les îles des divers archipels de l'Arctique. Quelques ours blancs sont régulièrement observés aussi loin au sud que Terre-Neuve-et-Labrador et, à l'occasion, dans le golfe du Saint-Laurent pendant les années où de lourdes banquises dérivent plus au sud qu'à l'habitude (Service canadien de la faune, 2008). L'ours blanc n'est pas une espèce qui a été chassée par les Innus. La plupart craignent l'animal et lui vouent un immense respect. Selon les répondants, lorsque l'ours blanc s'aventure trop près des habitations des allochtones en territoire éloigné, ils le tuent.

4.1.10 LA TORTUE LUTH

La tortue luth a été classée en 1981 au Canada comme une espèce «en voie de disparition». À la suite d'un réexamen en mai 2001, ce statut a été confirmé à nouveau (COSEPAC, 2001). En moins d'une quinzaine d'années, l'espèce a connu un grave déclin mondial supérieur à 70 %. Dans les eaux canadiennes, les prises accidentelles dans les engins de pêche et l'ingestion de sacs plastique constitueraient les principales menaces pour cette espèce (COSEPAC, 2001 ; Amphibia-Nature, 2008a). Une prise accidentelle relatée par deux répondants de la communauté de Nutashkuan s'est produite en 1999. Des observations ont également été mentionnées par des répondants des communautés de Pakua Shipi, d'Unamen Shipu et d'Ekuanitshit. La tortue luth est une grande migratrice et elle occupe un immense territoire qui couvre les océans Atlantique, Pacifique et Indien. Au Canada atlantique, on l'a observée dans les eaux de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-Labrador (COSEPAC, 2001). De plus, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent sont des secteurs dont l'importance comme habitat saisonnier de la tortue luth a été sous-estimée au Québec (Amphibia-Nature, 2008b). Elle s'y aventure pour se nourrir de méduses jusqu'à la hauteur de l'île aux Coudres. Plus de 60 observations de tortues luth faites entre 1981 et 2007 ont été documentées (Ouellet *et al.* 2006 ; Amphibia-Nature, 2008b). Les informations recueillies dans la présente étude serviront à compléter les connaissances actuelles sur la répartition et l'abondance de cette espèce dans le Saint-Laurent.

4.1.11 LES REQUINS

De part sa grande taille, le requin pèlerin a été facilement reconnu par les répondants des communautés de Nutashkuan et d'Ekuanitshit qui pêchent au large de l'île d'Anticosti. Selon quatre répondants interrogés, plusieurs individus ont été observés au cours des 25 dernières années sur la côte nord de l'île d'Anticosti, soit à la baie des Trois Ruisseaux. La dernière observation de l'espèce remonte au mois d'août 2006. Le requin pèlerin ne possède pas de statut selon le COSEPAC, car les données scientifiques le concernant sont jugées insuffisantes. Toutefois, selon le Laboratoire de recherche sur les requins du Canada (2007), l'espèce a connu un déclin de 50 % entre 1971 et 2003. Les causes principales du déclin sont les prises accidentelles lors des activités de pêche et les collisions avec des navires. Dans la présente étude, un seul cas de prise accidentelle a été mentionné dans les années 1980, lors de la pêche commerciale à la morue franche au filet maillant près des Escoumins. Une sensibilisation accrue des pêcheurs autochtones par rapport à l'importance de la signalisation des observations de requins pèlerins devrait être opérée afin d'acquérir plus d'informations pertinentes pour les spécialistes concernés. Les autres grands requins pélagiques visés par cette étude, soit le grand requin blanc, le requin bleu, le requin-taupe bleu et le requin-taupe commun, ne sont pas différenciés par les répondants. Les observations sont rares et ont été réalisées majoritairement par des aînés qui, de nos jours, se rendent moins fréquemment sur les rives du Saint-Laurent. Les quelques informations récoltées ne permettent donc pas de préciser les tendances au niveau de l'abondance et de la répartition des espèces de requins pélagiques ciblées par l'étude. Les grands requins pélagiques nommés précédemment possèdent tous un statut du COSEPAC (COSEPAC, 2004b ; 2006c, d, e). La principale cause du déclin des populations concerne les prises accidentelles lors des activités de pêche. Dans la présente étude, quelques cas de prises accidentelles de requins de plus de deux mètres ont été mentionnés par les répondants des communautés de la Côte-Nord. La majorité du temps, les requins sont rapportés au quai afin d'exposer la prise. Une sensibilisation à la remise à l'eau des prises vivantes est recommandée.

4.1.12 LES POISSONS LOUPS

Dans la présente étude, les poissons lousps, soit les lousps Atlantique, tacheté et à tête large, ont été ciblés. Ils possèdent tous le statut d'espèce «préoccupante» ou «menacée» du COSEPAC puisque plusieurs menaces les rendent vulnérables (Kulka *et al.*, 2007). Même si le loup Atlantique n'est plus une espèce visée par la pêche commerciale et que les deux autres espèces ne l'ont jamais été, les lousps font l'objet de prises accidentelles par les chalutiers en haute mer pouvant entraîner leur mort ou leur mutilation. De plus, le chalutage de fond nuit probablement à l'espèce en perturbant et en détruisant son habitat (Kulka *et al.*, 2007). La majorité des pêcheurs actuels interrogés dans le cadre de l'étude ont mentionné prendre accidentellement des poissons lousps lors de leurs activités de pêche commerciale. Toutefois, des doutes subsistent quant à l'identification des espèces qui peuvent facilement être confondues avec la loquette d'Amérique, nommée également anguille de roche. En effet, cette dernière espèce, qui possède également des dents, a sensiblement la même forme et fréquente un habitat similaire (Leim et Scott, 1972). Il est à noter que l'anguille de roche est un poisson recherché et consommé par de nombreux Innus de la Côte-Nord. Dans certaines communautés, ce poisson possède un nom en langue innue (shtuapeseneken) qui signifie «entre les roches», faisant référence à l'endroit où on le retrouve. De plus, les poissons lousps peuvent aussi être confondus avec la lycode arctique, la lycode d'Esmark, le terrassier tacheté et d'autres poissons démersaux. La majorité des pêcheurs ont reçu une formation concernant la précarité des espèces de poissons lousps et ils les remettent vivant à l'eau.

4.1.13 LE POISSON-LUNE

Le poisson-lune, nommé également môle commun, se retrouve dans les mers tropicales et tempérées un peu partout à travers le monde. Dans les eaux de l'Atlantique Nord, l'espèce peut se rencontrer aussi bien dans le golfe du Saint-Laurent qu'en Norvège (Leim et Scott, 1972). Cette espèce n'a pas reçu de statut particulier au COSEPAC. Dans le Saint-Laurent, les observations et les captures accidentelles sont plutôt rares. Plusieurs cas d'échouages ont été répertoriés depuis 1949, ce qui laisse supposer que cette espèce semble fréquenter l'estuaire maritime (Scallion-Chouinard *et al.*, 2007). Plusieurs observations de l'espèce ont été signalées par les répondants des communautés d'Ekuanitshit, d'Essipit et de Gespeg.

4.1.14 LA MORUE FRANCHE

La morue franche était une ressource très importante pour toutes les communautés de l'étude. Presque tous les répondants, plus particulièrement les aînés, l'ont pêchée commercialement ou pour leur subsistance. Depuis plus de 20 ans, les répondants ne pêchent plus la morue en raison de la diminution drastique des stocks suivie de l'imposition d'un moratoire au début des années 1990 (COSEPAC, 2003b). Plusieurs répondants attribuent cette diminution à la surpêche effectuée à l'aide de chalutiers et de gros bateaux usines au large de leur communauté. Selon la littérature, les causes du déclin des deux populations de morues (population des Maritimes et population du Nord Laurentien) sont attribuables à la pêche dirigée, aux prises accessoires, à la prédation naturelle, aux changements naturels et à la détérioration des écosystèmes marins par la pêche. De plus, l'espèce est vulnérable aux activités anthropiques (COSEPAC, 2003b ; MPO, 2006). Actuellement, les pêcheurs autochtones capturent parfois accidentellement des morues franches qui sont soit remises à l'eau ou consommées par ces derniers. Selon eux, les morues sont de taille moyenne et la ressource semble être stable (pas d'augmentation ni de diminution des prises accidentelles au cours des dix dernières années en moyenne).

4.1.15 L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

L'anguille d'Amérique est une espèce bien connue par presque tous les répondants. Il s'agit d'un poisson retrouvé dans le Saint-Laurent ainsi qu'à l'intérieur du territoire, soit dans les lacs et les rivières. Chez les Innus, l'anguille n'était pas une espèce recherchée pour l'alimentation. Elle était parfois pêchée de manière sportive. De nombreux aînés ont mentionné que la peau d'anguille séchée était utilisée comme pansement pour guérir les maux de tête. Selon les réponses obtenues, l'anguille semble être toujours présente un peu partout dans le territoire de l'étude. Toutefois, quelques répondants des communautés de Nutashkuan, d'Ekuanitshit et de Gespeg ont remarqué une légère diminution d'anguilles. Les CTA récoltées pour cette espèce pourront servir à mieux identifier les obstacles naturels ou d'origine anthropique dans le but ultérieur de favoriser la disponibilité de l'habitat de l'anguille.

4.1.16 LE CAPELAN

Bien que non en péril, le capelan a été sélectionné dans le cadre de l'étude puisqu'il est à la base de l'alimentation de nombreuses espèces en péril du Saint-Laurent. Selon les réponses fournies par la majorité des répondants, le capelan a toujours été consommé et est bien connu. Il porte même un nom en langue innue (keshkennekemesh) qui signifie «petit poisson des vagues». De manière générale, cette espèce a frayed sur toutes les plages des communautés visitées depuis toujours, à l'exception de celles d'Unamen Shipu, de Nutashkuan et de Pessamit. Dans ces communautés, soit le capelan a arrêté de frayer, soit il a frayed en quantité moindre ou à des endroits inhabituels. Selon les répondants d'Unamen Shipu et de Nutashkuan, les changements ont été observés depuis l'installation d'étangs aérés qui servent à traiter les eaux usées. Selon ceux de Pessamit, la diminution du capelan pourrait correspondre à l'augmentation de la pollution ou à l'érosion des berges. Plusieurs répondants, notamment des aînés, ont constaté que le capelan est plus petit en comparaison du passé et que malgré une certaine abondance relative, il était encore plus abondant auparavant. Certaines personnes interrogées ont par ailleurs remarqué que le frai du capelan se produit de deux à trois semaines plus tard que par le passé.

4.2 RECOMMANDATIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

4.2.1 ESPÈCE(S) LA OU LES PLUS IMPORTANTES POUR LA CULTURE AUTOCHTONE

Selon les résultats obtenus, le saumon atlantique, la truite, le caribou des bois et l'orignal sont les espèces qui apparaissent comme les plus importantes pour la culture innue. Les raisons principales évoquées par les répondants consultés dans notre étude sont qu'elles étaient utilisées traditionnellement dans l'alimentation, qu'elles sont présentes au sein du territoire (pas seulement en bordure du Saint-Laurent) et qu'elles sont encore collectées par les jeunes des communautés. Aucune espèce marine n'a été mentionnée même si, à une certaine époque, la morue franche et le phoque commun étaient des ressources grandement utilisées en période estivale. Toutefois, un aîné d'Essipit a mentionné le phoque commun et le béluga comme des espèces importantes pour la culture et la tradition en raison de leur utilité pour les Innus, de leur abondance historique et de leur résidence annuelle dans le Saint-Laurent. Quant aux Micmacs de Gespeg, la morue franche, la truite, le saumon atlantique et l'orignal figurent parmi les espèces les plus importantes pour la tradition.

4.2.2 ENDROIT(S) OU ESPÈCE(S) DU TERRITOIRE À PROTÉGER

Selon la vision holistique de nombreux autochtones, et plus particulièrement des aînés, tout le territoire ainsi que toutes les espèces qui y sont présentes devraient être protégés. Toutefois, plusieurs répondants, autant les Innus que les Micmacs, ont mentionné qu'il faudrait protéger plus spécialement les forêts et les rivières. Certains ont également mentionné la protection des milieux humides, des embouchures des rivières et de certaines baies en raison de leur richesse. Plusieurs espèces à protéger ont été sélectionnées par les répondants, mais le saumon arrive en tête de liste. D'une importance indéniable pour les peuples autochtones, il nourrit non seulement les humains, mais aussi plusieurs autres animaux présents au cœur du territoire lorsqu'il remonte les rivières pour aller se reproduire.

4.2.3 AMÉNAGEMENTS DU TERRITOIRE QUI ONT CHANGÉ L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs répondants interrogés ont observé des changements au sein de leur territoire à la suite de la réalisation de divers aménagements. Parmi ceux mentionnés, il y a la construction de barrages hydroélectriques qui, selon eux, affectent les poissons, les coupes forestières qui polluent l'eau des rivières et qui réduisent l'habitat des animaux ainsi que les vols à basse altitude qui stressent les plantes, les animaux et les humains. Les étangs aérés qui servent à emmagasiner les eaux usées et qui réduisent l'abondance de certains poissons dont l'éperlan arc-en-ciel et le capelan, les dragueurs et les chalutiers qui détruisent les fonds marins et qui nuisent à certaines espèces de poissons marins, l'urbanisation, les usines et les mines qui déversent leurs résidus dans les rivières et le Saint-Laurent ont également été soulignés.

4.2.4 RECOMMANDATIONS

Afin de favoriser la conservation des espèces marines et terrestres, les répondants ont recommandé de transmettre les valeurs traditionnelles autochtones aux générations futures, de protéger l'habitat des animaux, d'éviter le gaspillage des ressources, d'octroyer la gestion du territoire et de la forêt aux autochtones et de conscientiser ces derniers aux perturbations qui les entourent. Les répondants ont également suggéré une meilleure gestion des ressources, un encadrement approfondi de la chasse et de la pêche commerciale, un ensemencement pour les espèces aquatiques commerciales afin d'assurer leur pérennité et une surveillance accrue des braconniers. Plus spécifiquement pour les communautés d'Essipit et de Gespeg, une diminution du nombre de croisières aux baleines a été suggérée. Pour terminer, quelques répondants ont conseillé de diminuer le nombre de phoques afin de protéger les stocks de poissons, notamment le saumon atlantique. Contrairement à la croyance populaire, il n'y a aucune évidence que les phoques ont une part importante à jouer dans l'affaîssement des stocks de poissons, comme par exemple le déclin de la morue qui s'est produit dans l'est du Canada. L'affaîssement des stocks de poissons est généralement occasionné par des lacunes dans les techniques de gestion des ressources, couplé à une surpêche ou encore, à des changements environnementaux (Wilson, 2004). Il est bien vrai que les phoques jouent aujourd'hui possiblement un rôle dans cette problématique, mais c'est parce que l'équilibre a été préalablement affecté par des activités anthropiques. De plus, tirer afin d'effaroucher ou de tuer un animal permet de garder les animaux à distance des engins de pêche pour un court laps de temps. Les résultats sont peu concluants puisque d'autres phoques reviennent rapidement afin d'utiliser le nouvel habitat disponible (Jefferson et Curry, 1996).

4.3 LIMITES DE L'ÉTUDE

Parmi les difficultés rencontrées lors de l'étude, il est à noter que les répondants sélectionnés préalablement par le coordonnateur des pêches dans chacune des communautés n'étaient pas toujours disponibles lors de notre passage, principalement en raison de l'ouverture de la saison de chasse à l'orignal et au caribou des bois. En effet, il a été impossible d'effectuer les visites des communautés plus tôt dans l'été en raison du retard dans l'annonce de la subvention accordée pour la réalisation du projet. De plus, certains jeunes pêcheurs, qui pratiquent leurs activités de prélèvement avec d'autres communautés, n'étaient pas présents lors de nos visites. Le nombre de répondants, d'une moyenne de cinq par communauté, a donc été relativement faible. Ainsi, les résultats doivent être considérés comme représentant les connaissances d'un nombre limité de personnes locales, et ne peuvent être considérés comme représentatifs de tous les points de vue existants au sein des communautés. Ces résultats fournissent toutefois un aperçu important et considérable dans le cadre de cette étude exploratoire. Aussi, il est à noter que la qualité et la quantité des CTA varient grandement au sein des membres d'une communauté, étant influencées par l'expérience quotidienne, l'âge, le sexe, l'éducation et le statut social de chaque membre (Grenier 1998). Donc, dans la plupart des études sur les CTA, il reste préférable d'identifier les répondants-clés plutôt que de performer un échantillonnage général ou aléatoire.

Une autre difficulté rencontrée lors de l'étude résultait de la barrière de la langue entre l'équipe de recherche et certains répondants. Cette difficulté a été particulièrement éminente en présence d'un nouveau traducteur qui connaissait moins bien le projet et les noms des espèces marines utilisées par les aînés. Ainsi, la qualité des réponses et de l'interprétation a pu être affectée par des problèmes de compréhension. Toutefois, lorsque l'accompagnateur et traducteur innu affilié au projet était présent, un lien de confiance s'établissait rapidement entre le répondant et notre équipe. Ainsi, avec lui, les risques d'erreurs de compréhension, de part et d'autre, ont été amoindris.

En termes de limites de l'étude, notons que malgré l'utilisation de cartes pour aider les répondants à situer leurs observations, certains endroits identifiés étaient finalement localisés avec peu de précision. Il en a été de même pour l'exactitude des dates. Il est apparu difficile, surtout pour un aîné, de se souvenir précisément des dates auxquelles il avait fait des observations. En ce qui concerne les grands cétacés, les requins et les poissons loups, l'identification des espèces était parfois impossible. Cette constatation s'explique par le mode de vie passé qui était basé sur les activités de chasse et de pêche menées principalement à l'intérieur des terres. Finalement, certains répondants ont affirmé avoir observé des diminutions d'abondance chez certaines espèces. En réalité, ces perceptions étaient plutôt reliées à une diminution du temps passé sur le bord du Saint-Laurent par les répondants.

PARTIE 5 : Conclusion

Mis à part le lien connu entre les Micmacs et la mer, les relations entre les autochtones et les ressources marines ont été peu documentées dans le passé. Par le biais de cette étude, l'importance traditionnelle et actuelle de nombreuses ressources marines dans la vie des communautés autochtones qui bordent le Saint-Laurent a été mise à jour. Les ressources marines telles que la morue franche, le capelan et le phoque commun occupaient une place importante dans l'alimentation traditionnelle. De nos jours, certaines espèces ne sont plus utilisées alors que de nouvelles espèces marines le sont, notamment depuis que les autochtones ont obtenu des permis et des bateaux de pêche pour des espèces commerciales telles que le crabe des neiges, le homard d'Amérique, les pétoncles et le turbot. Des informations pertinentes sur la répartition et l'abondance passée et actuelle d'espèces marines en péril qui fréquentent le Saint-Laurent ont été recueillies lors de cette étude et pourront éventuellement être incorporées en science. Pour les espèces marines que les répondants interrogés utilisaient ou côtoyaient régulièrement lors de leurs activités de pêche et de chasse, les informations se sont révélées être très judicieuses (ex. : anguille d'Amérique, capelan, morue franche et phoque commun). Toutefois, certaines espèces plus difficiles à identifier ou peu observées ont été peu documentées (ex. : grands rorquals, poissons loups et requins). Les autochtones rencontrés se sont montrés très ouverts au signalement d'espèces en péril. Il a été constaté que la majorité des jeunes pêcheurs autochtones sont déjà sensibilisés à la précarité des espèces en péril et, dans le cas des prises accidentelles de celles-ci, ils n'hésitent pas à les remettre à l'eau ou à contacter des organismes de conservation. Cette étude aura permis de renforcer un réseau d'observateurs privilégiés et permettra de collecter au fur et à mesure des observations pouvant contribuer à la bonification des actions de conservation des espèces en péril. Les recommandations sur la protection des espèces et du territoire, les enregistrements et le rapport final ont été archivés au sein du Conseil de bande de chacune de communautés visitées dans le but de léguer le savoir traditionnel autochtone aux nouvelles générations. Les informations et les recommandations recueillies pourront également servir à d'éventuelles actions d'intendance pour la sauvegarde des espèces en péril identifiées au sein des territoires visités.

PARTIE 6 : Références bibliographiques

- AMIK. 2007. Les communautés autochtones membres. Agence Mamu Innu Kaikuseth. Site visité le 12 mars 2008 au : http://www.l-amik.net/amik/les_communautes_autochtones_membres.html.
- Amphibia-Nature. 2008a. À sac les sacs plastique pour la sauvegarde des tortues marines. Site visité le 12 mars 2008 au : <http://www.amphibia-nature.org/fr/projets/sacsplastique/>.
- Amphibia-Nature. 2008b. Les tortues marines : un plan d'action pour mieux cerner leur situation au Québec. Site visité le 12 mars 2008 au : <http://www.amphibia-nature.org/fr/projets/tortuesmarines/>.
- Bailey, R. et N. Zinger. 1995. Plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent. Pêches et Océans Canada - région Laurentienne et Fonds mondial pour la nature Canada. 73 p.
- Baird, R.W. 2001. Status of killer whales, *Orcinus orca*, in Canada. Canadian Field-Naturalist, Vol. 115(4) : 676-701.
- Biorex. 1999. Caractérisation biophysique et des usages d'un secteur retenu pour la détermination d'une zone de protection marine dans l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport produit pour le ministère des Pêches et des Océans du Canada en collaboration avec le Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin et de la Société Duvetnor, Québec. Vol. 2. Pagination multiple.
- Castonguay, D. 2003. L'exploitation du loup-marin et son incidence sur l'occupation de la côte par les Montagnais de la Traite de Tadoussac, au XVIII^e siècle. Recherches amérindiennes au Québec : la chasse au phoque, une activité multidisciplinaire, Vol. 33(1) : 61-72.
- Charest, P. 2003. La chasse au loup-marin à Essipit et aux Escoumins. Recherches amérindiennes au Québec : la chasse au phoque, une activité multidisciplinaire, Vol. 33(1) : 89-104.
- Comtois, R. 2003. La chasse au phoque par les Innus d'Ekuanitshit de 1900 à 1950. Recherches amérindiennes au Québec : la chasse au phoque, une activité multidisciplinaire. Vol. 33(1) : 73-88.
- COSEPAC. 2001. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada - Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. vii + 26 p.
- COSEPAC. 2002. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur l'ours blanc (*Ursus maritimus*) au Canada - Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. vi + 34 p.
- COSEPAC. 2003a. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*) au Canada - Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. viii + 30 p.

- COSEPAC. 2003b. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la morue franche (*Gadus morhua*) au Canada - Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. xii + 89 p.
- COSEPAC. 2004a. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le béluga (*Delphinapterus leucas*) au Canada - Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. x + 77 p.
- COSEPAC. 2004b. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la maraîche (*Lamna nasus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. ix + 50 p.
- COSEPAC. 2005. Sous-comités : les connaissances traditionnelles autochtones. Site consulté le 12 mars 2008 au : http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct4/sct4_1_f.cfm.
- COSEPAC. 2006a. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le marsouin commun (*Phocoena phocoena*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. viii + 38 p.
- COSEPAC. 2006b. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. x + 72 p.
- COSEPAC. 2006c. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le requin bleu (*Prionace glauca*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. vi + 53 p.
- COSEPAC. 2006d. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*) populations de l'Atlantique et du Pacifique au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. viii + 33 p.
- COSEPAC. 2006e. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le requin-taupe bleu (*Isurus oxyrinchus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ontario. vii + 30 p.
- Environnement Canada. 2002. Savoir traditionnel autochtone et gestion de l'environnement. Bulletin science et environnement, septembre-octobre. Site consulté le 12 mars 2008 au : http://www.ec.gc.ca:80/science/sandesept02/article1_f.html.
- Ferguson, M.A.D. et F. Messier. 1997. Collection and analysis of traditional ecological knowledge about a population of arctic tundra caribou. Arctic, Vol. 50(1) : 17-28.
- Gaydos, J.K., S. Raverty, R.W. Baird et R.W. Osborne. 2005. Suspected surplus killing of harbor seal pups (*Phoca vitulina*) by killer whales (*Orcinus orca*). Northwestern Naturalist, Vol. 86(3) : 150-154.
- Giroux, S., E. Blier et V. Nolet. 2007a. Description de la problématique entre les pinnipèdes et la pêche au hareng dans l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport final déposé au ministère des Pêches et des Océans du Canada, région du Québec. ROMM, Rivière-du-Loup, Québec. 44 p.

- Giroux, S., E. Blier et V. Nolet. 2007b. Pré-test de solutions proposées afin de minimiser les interactions entre les pinnipèdes et les engins de pêche fixes à l'anguille dans l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport final déposé à Pêches et Océans Canada, région du Québec, et au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. ROMM, Rivière-du-Loup, Québec. 61 p.
- Gouvernement du Québec. 2007. Québécois et Innus : ensemble vers un traité. Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Site visité le 12 mars 2008 au : <http://www.versuntraite.com/accueil.htm>.
- Grenier, L. 1998. Connaissances indigènes et recherche : un guide à l'intention des chercheurs. Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Ontario. 117 p.
- Huntington, H.P. 1997. Observations on the utility of the semi-directive interview for documenting traditional ecological knowledge. *Arctic*, Vol. 51(3) : 237-242.
- Huntington, H.P. 2000. Using traditional knowledge in science : methods and application. *Ecological Applications*, Vol. 10(5) : 1270-1274.
- Jefferson, T.A. et B.E. Curry. 1996. Acoustic methods of reducing or eliminating marine mammal-fishery interactions : do they work ? *Ocean and Coastal Management*, Vol. 31(1) : 41-70.
- Kulka, D., C. Hood et J. Huntington. 2007. Programme de rétablissement du loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*) et du loup tacheté (*Anarhichas minor*) et plan de gestion du loup Atlantique (*Anarhichas lupus*) au Canada. Pêches et Océans Canada - région de Terre-Neuve et du Labrador, St. John's, Terre-Neuve. xi + 115 p.
- Laboratoire de recherche sur les requins du Canada. 2007. Site consulté le 10 mars 2008 au : <http://www.marinebiodiversity.ca/shark/french/index.htm>.
- Leim, A. H. et W. B. Scott. 1972. Poissons de la côte atlantique du Canada. Office des recherches sur les pêcheries du Canada, Ottawa, Ontario. 527 p.
- Michaud, R. 1993. Distribution estivale du béluga du Saint-Laurent; synthèse 1986-1992. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques no. 1906. vi + 28 p.
- MPO. 2002. Compte-rendu de l'Atelier scientifique sur les mammifères marins, leurs habitats et leurs ressources alimentaires dans le cadre de l'élaboration du projet de zone de protection marine de l'estuaire du Saint-Laurent du 3 au 7 avril 2000. Institut Maurice-Lamontagne, Mont-Joli, Québec. 303 p.
- MPO, 2006. Évaluation du stock de morue du nord du golfe du Saint-Laurent (3Pn, 4RS) en 2005. Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada. Avis scientifique 2006/010.
- MPO, 2007. Programme de rétablissement du morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*), population de l'Atlantique Nord-Ouest, au Canada [proposé]. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, Ontario. ix + 12 p.

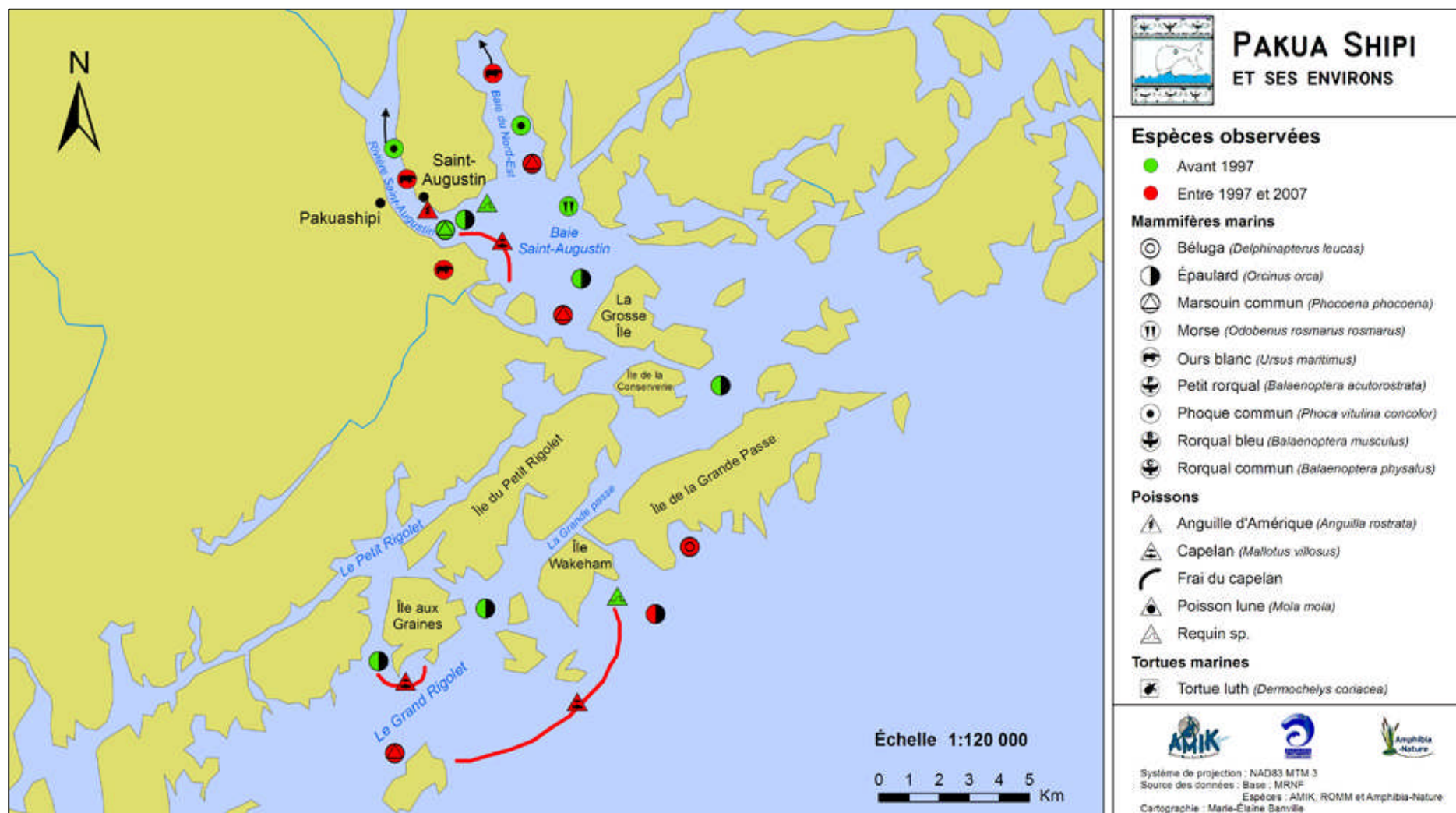
- Ouellet, M., C. Fortin, P. Galois et P. Nash. 2006. Les tortues marines : un plan d'action pour mieux cerner leur situation au Québec. *Le Naturaliste Canadien*, Vol. 130(1) : 37-43.
- Pintal, J.Y. 2003. Préhistoire de la chasse au phoque dans le détroit de Belle-Isle. *Recherches amérindiennes au Québec : la chasse au phoque, une activité multidisciplinaire*, Vol. 33(1) : 35-43.
- ROMM. 2004. Plan d'action sur le phoque commun (*Phoca vitulina concolor*) de l'estuaire du Saint-Laurent. Rapport produit pour le ministère des Pêches et des Océans du Canada et le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en collaboration avec les partenaires de la table de concertation sur le phoque commun de l'estuaire du Saint-Laurent, Rivière-du-Loup, Québec. Pagination multiple.
- Scallon-Chouinard, P.-M., J.-D. Dutil et S. Hurtubise. 2007. Liste des espèces de poissons inventoriés dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent entre 1930 et 2005. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques no. 2719. vi + 58 p.
- Service canadien de la faune. 2008. Faune et flore du pays : l'ours blanc. Site consulté le 14 mars 2008 au : http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=99.
- Statistique Canada. 2008. Profils des communautés de 2006. Produit no. 92-591-XWF. Site consulté le 12 mars 2008 au : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F>.
- Wilson, S.C. 2004. Seal-fisheries interactions : problems, sciences and solutions. British Divers Marine Life Rescue, Uckfield, East Sussex, United Kingdom. 97 p.

PARTIE 7 : Cartes

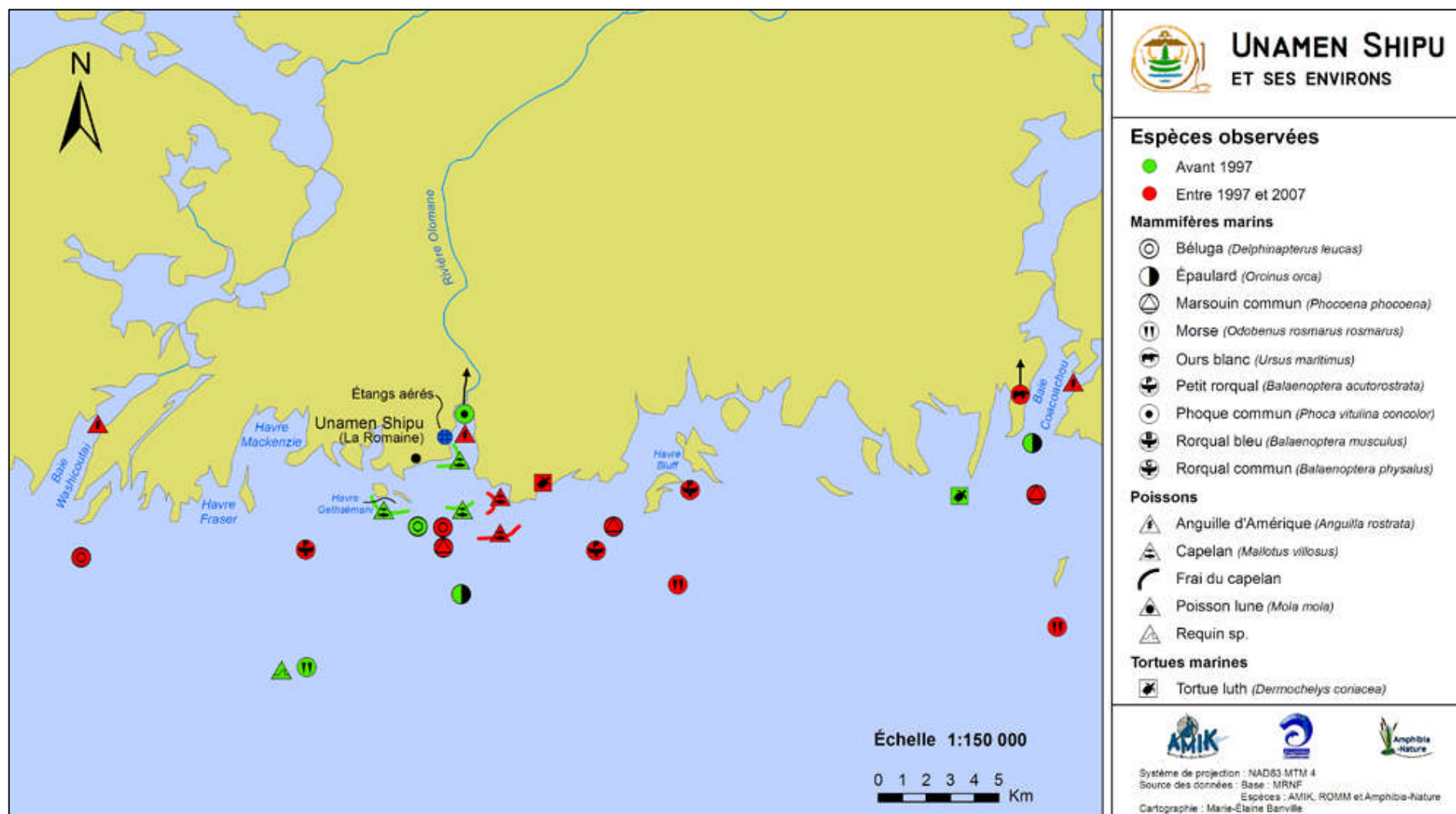
Carte 1. Situation géographique des huit communautés autochtones visitées.



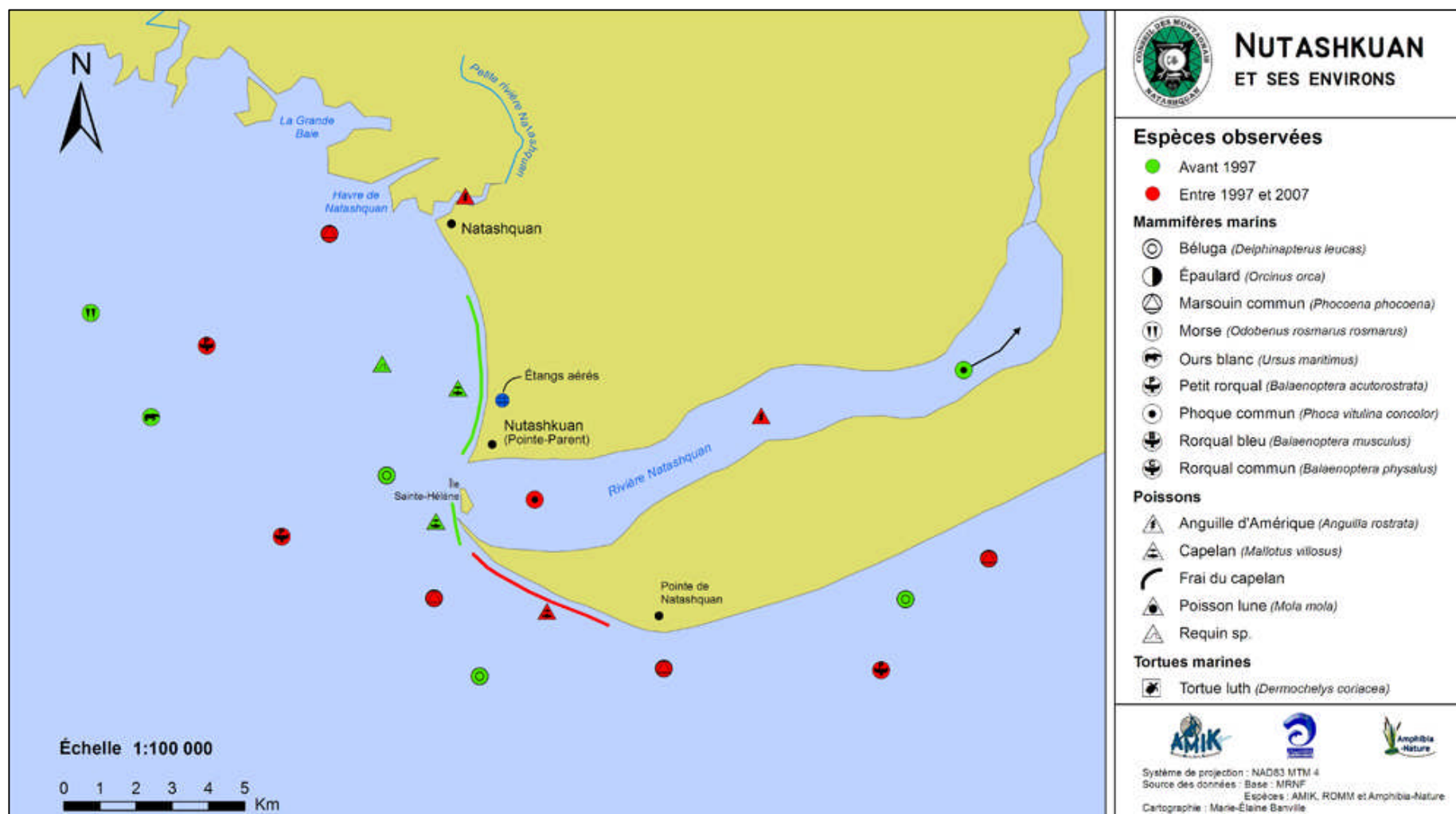
Carte 2. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Pakuashipi.



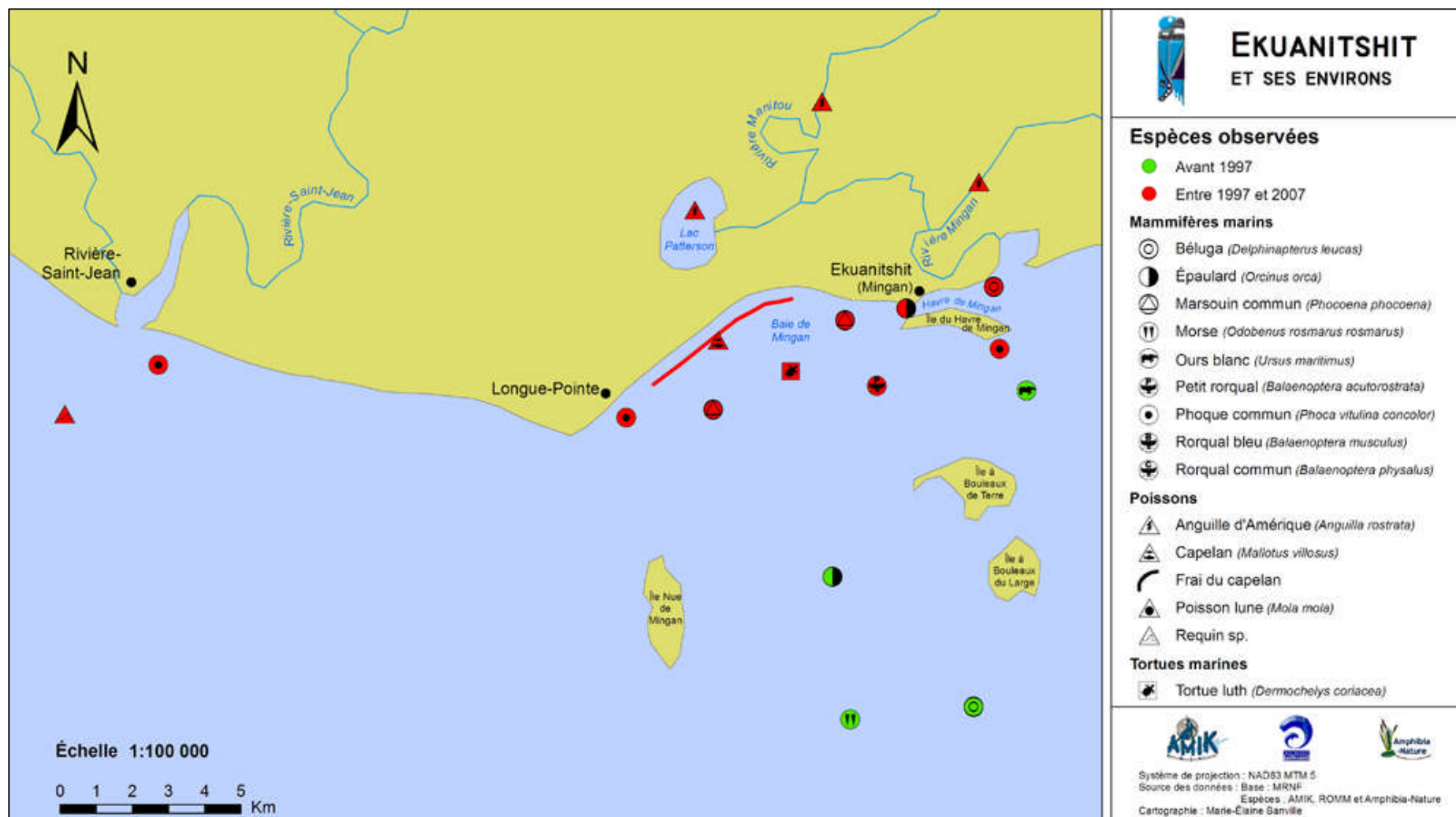
Carte 3. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Unamen Shipu.



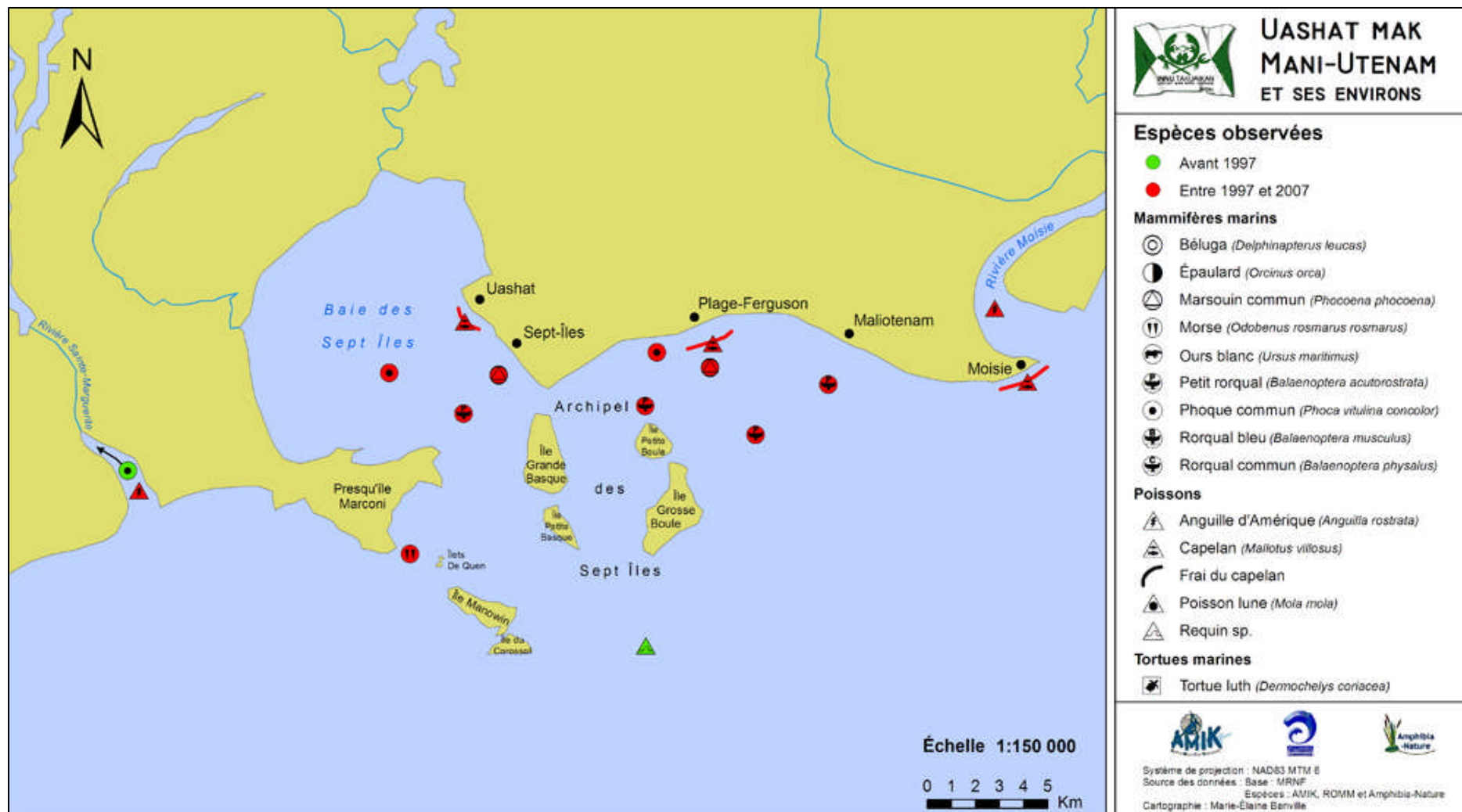
Carte 4. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Natashquan.



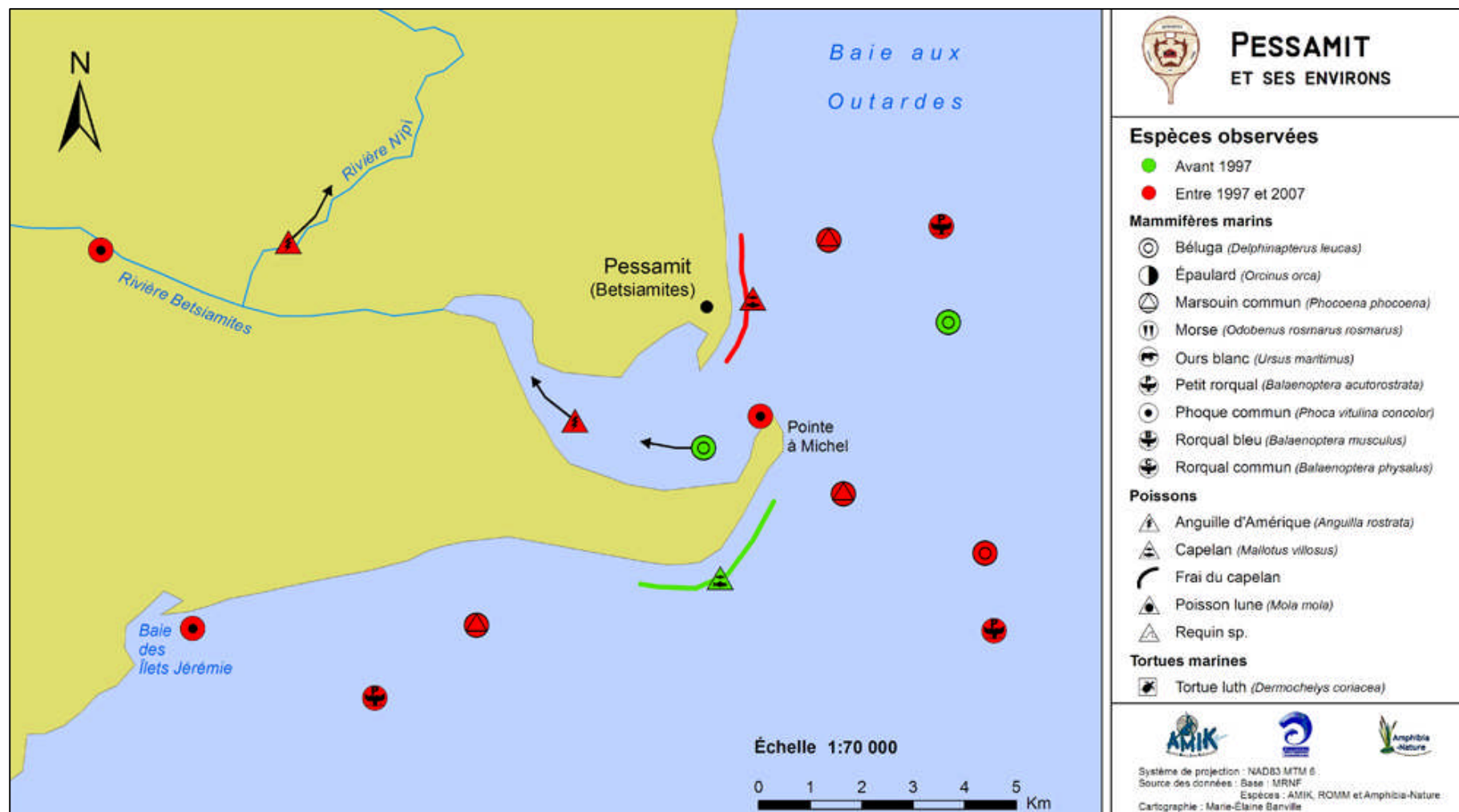
Carte 5. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Ekuanitshit.



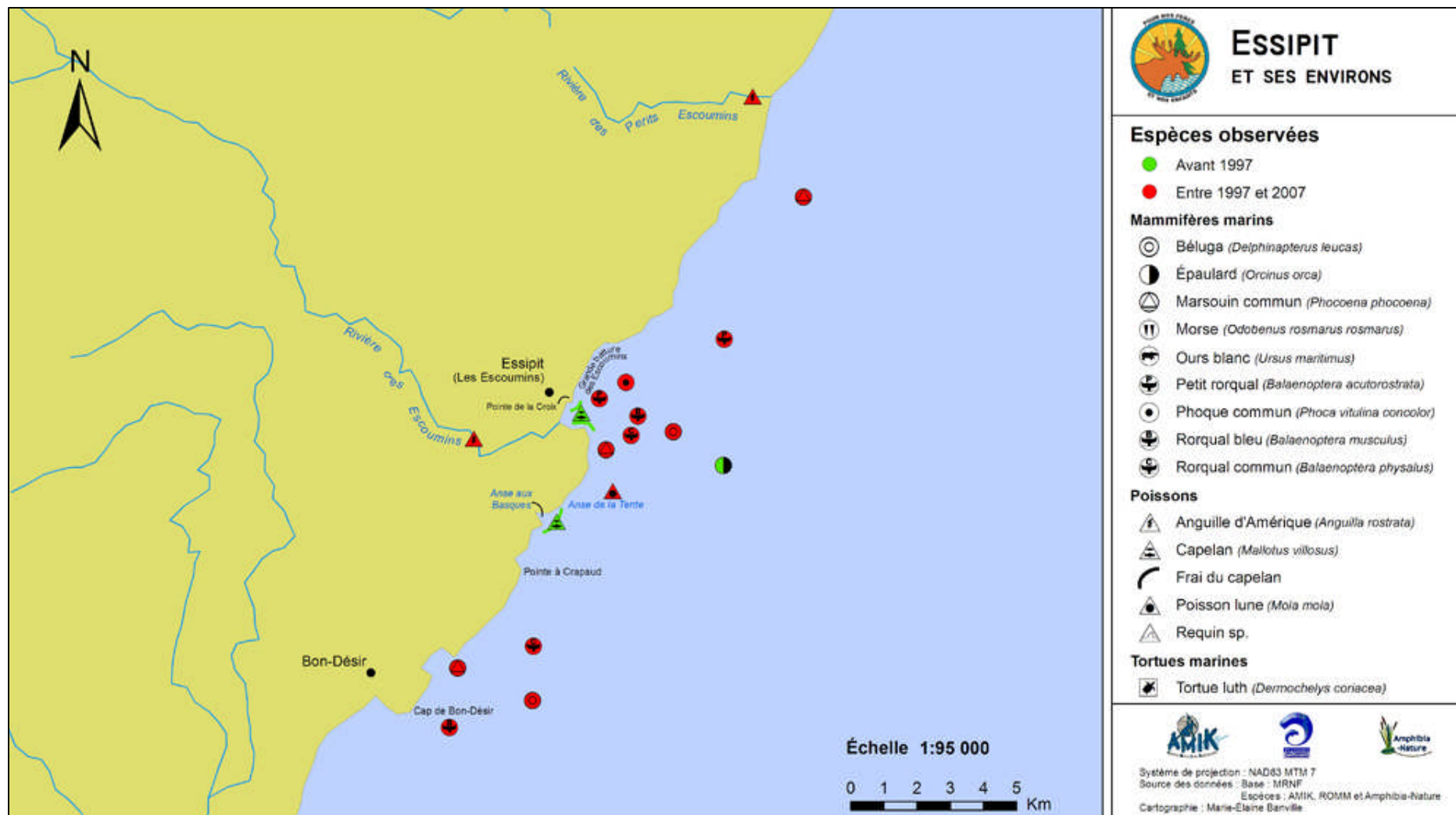
Carte 6. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam.



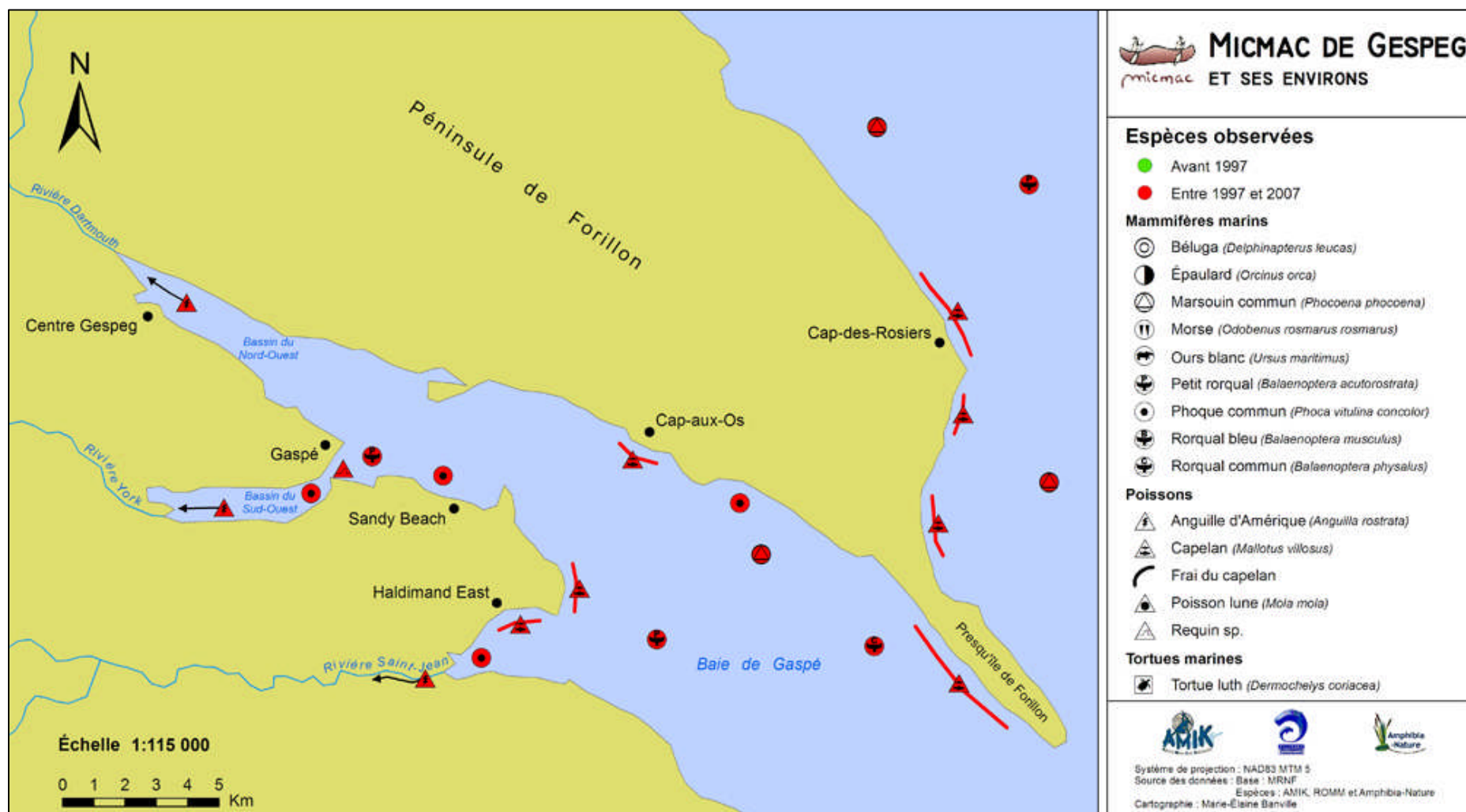
Carte 7. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue de Pessamit.



Carte 8. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté innue d'Essipit.



Carte 9. Répartition de certaines espèces ciblées selon les réponses fournies par les répondants dans la région limitrophe de la communauté des Micmacs de Gespeg.



PARTIE 8 : Annexes

ANNEXE 1 : LISTE DÉTAILLÉE DES REMERCIEMENTS PAR COMMUNAUTÉ

La réalisation de ce rapport d'étude exploratoire sur les interactions avec les espèces marines en péril est le fruit des efforts concertés de l'AMIK, du ROMM, d'Amphibia-Nature et, surtout, de toutes les communautés innues et micmaque qui nous ont accueillis et qui ont accepté de partager leurs connaissances avec nous. Sans la précieuse collaboration de tous les membres des communautés citées ci-dessous, ce travail n'aurait tout simplement pas été possible.

Il est malheureusement difficile d'énumérer tous ceux ayant participé à la réalisation du document, surtout en se devant de respecter les normes de confidentialité qui demeurent l'assise de nos nombreuses entrevues avec les aînés et les pêcheurs. Toutefois, nous aimerions souligner la contribution importante des personnes et des organismes suivants qui ont accepté que leurs noms soient mentionnés dans le rapport :

La communauté innue de Pakua Shipi, notamment :

Le Conseil de bande

M^{me} Christiane Lalo, chef de la communauté et son mari, M. Roger Mark

M. Serge Picard, coordonnateur des pêches

M. Mathias Mark, accueil à l'hôtel

MM. Pascal Mark et Jean-Philippe Volland, représentants de la radio communautaire

M. Réjean Lavoie, directeur de l'école

M. Beaudoin Lalo, pour la traduction des noms de poissons

M. Robert Bellefleur, musicien

La communauté innue d'Unamen Shipu, notamment :

Le Conseil de bande

M. Guy Bellefleur, chef de la communauté

M. Alexis Lalo, coordonnateur des pêches

M. Gaston Bellefleur, accompagnateur

M. Hermel Beaudin, service des loisirs

M. Dominique Mark et M^{me} Catherine Mark, pour leur accueil et les repas offerts

La communauté innue de Nutahskuan, notamment :

Le Conseil de bande

M. Richard Maleck, chef de la communauté

MM. Pierre Kaltush et Daniel Lalo, Conseil de bande

M. Jules Wapistan, directeur général du Conseil de bande

M. Nicolas Mestokosho, coordonnateur des pêches

M. André Maleck, traducteur

La communauté innue d'Ekuanitshit, notamment :

Le Conseil de bande

M. Jean-Charles Pietacho, chef de la communauté

M. Vincent Napish, vice-chef de la communauté
M. Yves Bernier, coordonnateur des pêches
M. Gaétan Mollen, représentant de la radio communautaire et traducteur
M. Omer Vibert, photo du poisson-lune échoué

La communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam, notamment :

Le Conseil de bande
M. Georges Ernest Grégoire, chef de la communauté
M. Marc Vollant, coordonnateur des pêches
M. Jean-Marc Pinette, journaliste pour la radio communautaire montagnaise
M. Omer St-Onge, répondant
M. Norbert Fontaine, répondant
M. Walter Leblanc, répondant

La communauté innue de Pessamit, notamment :

Le Conseil de bande
M. Raphaël Picard, chef de la communauté
M. Pierre-Pitre Picard, Conseil de bande
M. Majoric Pinette, coordonnateur des pêches
M. Grégoire Canapé, traducteur et accompagnateur
M. Martin Bacon, radio communautaire
M. Patrice Richard, capitaine du bateau de pêche et photos de prises accidentelles
M. Michel Canapé, répondant
M. Jean-Luc Canapé, répondant

La communauté innue d'Essipit, notamment :

Le Conseil de bande
M. Denis Ross, chef de la communauté
M. Pierre Léonard, coordonnateur des pêches
M. Jonathan Ross, capitaine du bateau de pêche
M. Stéfane Guinard, journaliste à la radio communautaire
M^{me} Sonia St-Gelais, journaliste à la radio communautaire
M^{me} Claudine Roussel, directrice de la radio communautaire

La communauté des Micmacs de Gespeg, notamment :

Le Conseil de bande
M. Claude Jeannotte, chef de la communauté
M. Richard Bérubé, directeur du Conseil de bande
M^{me} Johanne Basque, coordonnatrice des pêches
M. Placide Jeannotte, répondant
M. Clyde Langlois, répondant
M. Pierre Junior Shaw, répondant

ANNEXE 2: LISTE DES ESPÈCES MARINES EN PÉRIL OU D'INTÉRÊT CIBLÉES

Nom (français et scientifique)	Statut (COSEPAC et/ou gouvernement du Québec)	Équipe de rétablissement	Plan de rétablissement
Mammifères marins			
Baleine noire de l'Atlantique Nord <i>Eubalaena glacialis</i>	*EVD / sdmv	Oui	Oui
Béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent) <i>Delphinapterus leucas</i>	ME / me	Oui	Oui
Épaulard (population de l'Atlantique) <i>Orcinus orca</i>	DI / aucun	Non	Non
Marsouin commun (population de l'Atlantique) <i>Phocoena phocoena</i>	PR / aucun	Non	Non
Morse de l'Atlantique (population de l'est de l'Arctique) <i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>	PR / sdmv	Non	Non
Ours blanc <i>Ursus maritimus</i>	PR / sdmv	Non	Non
Phoque commun (sous-espèce de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique) <i>Phoca vitulina concolor</i>	Non en péril / aucun	Non	Oui, pour le troupeau de l'estuaire du Saint-Laurent
Rorqual bleu (population de l'Atlantique) <i>Balaenoptera musculus</i>	EVD / sdmv	Oui	Oui
Rorqual commun (population de l'Atlantique) <i>Balaenoptera physalus</i>	PR / sdmv	Non	Non
Poissons			
Anguille d'Amérique (population de l'Atlantique) <i>Anguilla rostrata</i>	PR / aucun	Non	Non
Capelan (population de l'Atlantique) <i>Mallotus villosus</i>	Non en péril / aucun	Non	Non
Grand requin blanc (population de l'Atlantique) <i>Carcharodon carcharias</i>	EVD / aucun	Non	Oui
Loup atlantique (océan Atlantique) <i>Anarhichas lupus</i>	PR / aucun	Oui	Non

Nom (français et scientifique)	Statut (COSEPAC et/ou gouvernement du Québec)	Équipe de rétablissement	Plan de rétablissement
Poissons (suite)			
Loup à tête large (océans Arctique et Atlantique) <i>Anarhichas denticulatus</i>	ME / aucun	Oui	Oui
Loup tacheté (océans Arctique et Atlantique) <i>Anarhichas minor</i>	ME / aucun	Oui	Oui
Morue franche (population du Nord Laurentien) <i>Gadus morhua</i>	ME / aucun	Non	Non
Poisson-lune <i>Mola mola</i>	Non en péril / aucun	Non	Non
Requin bleu (population de l'Atlantique) <i>Prionace glauca</i>	*PR / aucun	Non	Non
Requin pèlerin (population de l'Atlantique) <i>Cetorhinus maximus</i>	Non en péril/ aucun	Non	Non
Requin-taupe bleu ou mako (population de l'Atlantique) <i>Isurus oxyrinchus</i>	ME / aucun	Non	Non
Requin-taupe commun ou maraîche (population de l'Atlantique) <i>Lamna nasus</i>	EDV / aucun	Non	Non
Tortues marines			
Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i>	EVD / sdmv	Oui	Oui

*EVD = en voie de disparition

ME = menacée

PR = préoccupante

DI = données insuffisantes

Sdmv = susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

me = menacée

ANNEXE 3 : LISTE DES NOMS SCIENTIFIQUES DES AUTRES ESPÈCES MENTIONNÉES

<u>Nom commun</u>	<u>Nom scientifique</u>
Brochet sp.	<i>Esox</i> sp.
Buccin (bourgot)	<i>Buccinum undatum</i>
Caribou des bois	<i>Rangifer tarandus</i>
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>
Crabe commun	<i>Cancer irroratus</i>
Crabe des neiges	<i>Chionoecetes opilio</i>
Crevette nordique	<i>Pandalus borealis</i>
Dauphin à flancs blancs	<i>Lagenorhynchus acutus</i>
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>
Esturgeon sp.	<i>Acipenser</i> sp.
Flétan atlantique	<i>Hippoglossus hippoglossus</i>
Hareng atlantique	<i>Clupea harengus</i>
Homard d'Amérique	<i>Homarus americanus</i>
Krill	<i>Euphausia</i> sp.
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
Lançon	<i>Ammodytes</i> sp.
Loquette d'Amérique (anguille de roche)	<i>Macrozoarces americanus</i>
Lycode arctique	<i>Lycodes reticulatus</i>
Lycode d'Esmark	<i>Lycodes esmarki</i>
Mactre de Stimpson	<i>Spisula polynyma</i>
Maquereau sp.	<i>Scomber</i> sp.
Moule bleue	<i>Mytilus edulis</i>
Mye commune	<i>Mya arenaria</i>
Narval	<i>Monodon monoceros</i>
Orignal	<i>Alces alces</i>
Oursin vert	<i>Strongylocentrotus droebachiensis</i>
Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>
Pétoncle d'Islande	<i>Chlamys islandica</i>
Pétoncle géant	<i>Placopecten magellanicus</i>
Phoque du Groenland	<i>Pagophilus groenlandicus</i>

<u>Nom commun</u>	<u>Nom scientifique</u>
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>
Plie canadienne	<i>Hippoglossoides platessoides</i>
Poulamon atlantique	<i>Microgadus tomcod</i>
Poule d'eau (grosse poule de mer)	<i>Cyclopterus lumpus</i>
Requin du Groenland	<i>Somniosus microcephalus</i>
Requin marteau	<i>Sphyrna</i> sp.
Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
Terrassier tacheté	<i>Cryptacanthodes maculatus</i>
Truite sp.	<i>Salvelinus</i> sp.
Turbot (flétan du Groenland)	<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>

ANNEXE 4 : FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DU CONSEIL DE BANDE COLLECTE DE CONNAISSANCES AUTOCHTONES SUR LES ESPÈCES MARINES EN PÉRIL DU SAINT-LAURENT 2007-2008



Projet déposé par :
L'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)



En collaboration avec :
Le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM)



Et :
Amphibia-Nature

« Je _____ confirme avoir pris connaissance du projet de "Collecte de connaissances autochtones sur les espèces marines en péril du Saint-laurent" déposé par l'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK). J'autorise les membres de l'équipe du présent projet à effectuer des entrevues semi-dirigées individuelles et/ou de groupe auprès des aînés et des pêcheurs/chasseurs actuels de ma communauté. J'autorise l'archivage des données au sein de l'AMIK et au sein de ma propre communauté.

J'autorise également l'utilisation des données obtenues pour la publication d'un rapport déposé au "Fonds autochtone pour les espèces en péril du gouvernement du Canada" qui gardera l'anonymat des membres, à moins que ceux-ci désirent que leur nom y apparaisse. J'autorise finalement à ce que certaines des données obtenues puissent servir à différents organismes de rétablissement d'espèces en péril, de même qu'au Réseau d'observation du capelan afin d'augmenter les connaissances sur les espèces visées par cette étude et de valoriser le savoir autochtone en sciences.

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

Rôle au sein du Conseil de bande : _____

Communauté : _____

Représentant de l'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DU RÉPONDANT
COLLECTE DE CONNAISSANCES AUTOCHTONES SUR LES ESPÈCES MARINES EN PÉRIL
DU SAINT-LAURENT 2007-2008



Projet déposé par :

L'Agence Mamu Innu Kaikusseth (AMIK)



En collaboration avec :

Le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM)



Et :

Amphibia-Nature

DESCRIPTION DU PROJET

Par ce projet, nous voulons effectuer une étude exploratoire afin de recueillir des connaissances autochtones auprès de communautés situées aux abords de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent sur différentes espèces marines en péril (mammifères marins, poissons et tortues marines) ainsi que sur d'autres espèces non en péril comme le capelan. Ces données permettront d'en apprendre davantage sur l'histoire naturelle des espèces marines à l'étude et permettront d'améliorer l'état des connaissances actuelles, tout en valorisant le savoir des communautés autochtones. En ce sens, plusieurs organismes environnementaux reconnaissent que la collaboration des communautés autochtones est importante pour le rétablissement d'espèces en péril. Nous voulons donc effectuer cette étude dans le respect de la culture des communautés dans le but de valoriser le savoir autochtone en sciences.

OBJECTIFS

1. Par cette étude, nous aimerions récolter des informations sur certaines espèces marines en péril du Saint-Laurent, afin de savoir si des changements se sont produits dans le temps par rapport au nombre d'animaux et les endroits où ils ont été vus par le passé et de nos jours. Également, nous voulons récolter des informations sur ce qui pourrait, selon vous, influencer les changements que vous avez observés au fil des ans. De plus, nous aimerions décrire les espèces animales en péril que vous retrouvez prises accidentellement dans vos filets de pêche et celles que vous retrouvez échouées sur les plages près de votre communauté. Ces informations serviront à mieux cibler les efforts nécessaires pour le rétablissement de certaines espèces en péril et à impliquer les communautés autochtones intéressées au signalement d'espèces en péril auprès de réseaux d'urgence et d'équipes de rétablissement existants.
2. Nous désirons également relever vos commentaires et vos idées sur les actions qui pourront être effectuées pour la sauvegarde des espèces en péril que vous connaissez. De plus, nous voulons apporter un soutien aux communautés dans l'élaboration de projets de conservation des espèces en péril. Cette étude veut aussi encourager la pratique et la transmission des connaissances autochtones en lien avec les espèces en péril et leur environnement. Elle offre

une occasion unique d'échanges entre les organismes de conservation, les aînés et les jeunes autochtones dans le but ultime d'une compréhension et d'une préservation des espèces en péril.

LES PARTICIPANTS AU PROJET

L'étude est effectuée par trois organismes non gouvernementaux et sans but lucratif. Les entrevues seront réalisées principalement par deux biologistes, soit Soazig Le Breton de l'Agence Mamu Innu Kaikuseth et Sonia Giroux du Réseau d'observation de mammifères marins. De plus, Martin Ouellet d'*Amphibia-Nature* participera à l'élaboration du projet et à la rédaction du rapport. Voici les descriptifs des organismes et les coordonnées des personnes impliquées dans cette étude.

Organisme	Coordonnées
 L'Agence Mamu Innu Kaikuseth, qui signifie « ensemble les pêcheurs autochtones » en langue innue, est un organisme qui représente les intérêts de neuf communautés autochtones. L'un des mandats spécifiques que s'est fixés l'AMIK est d'entreprendre des projets de recherches scientifiques liées à la gestion des ressources aquatiques et des océans afin de soutenir les intérêts des communautés membres.	Soazig Le Breton Agence Mamu Innu Kaikuseth 106, Napoléon, suite 408 Sept-Îles, Québec G4R 3L7 Tél. : 418-962-0134 Fax : 418-962-0136 soaziglebreton@l-amik.net
 Le Réseau d'observation de mammifères marins est un organisme actif dans la conservation et la mise en valeur des espèces marines en péril du Saint-Laurent, particulièrement les mammifères marins. Les projets réalisés ont principalement pour objectif d'agir concrètement sur le terrain de façon à protéger les espèces ciblées et leurs habitats en impliquant directement les acteurs de premier niveau tels que les pêcheurs et l'industrie de l'observation en mer.	Sonia Giroux Réseau d'observation de mammifères marins 43, rue Alexandre, suite 100 Rivière-du-Loup, Québec G5R 2W2 Tél. : 418-867-8882 poste 205 Fax : 418-867-8732 sgiroux@romm.ca
 <i>Amphibia-Nature</i> vise à promouvoir la conservation du patrimoine naturel, en particulier les amphibiens et les reptiles (dont les tortues marines), les milieux humides et littoraux. Ce groupe s'implique dans différents projets en collaboration avec divers organismes locaux, leur permettant ainsi de favoriser la mise en place d'actions concrètes de protection et de contribuer à la sensibilisation du public grâce à une meilleure connaissance du milieu naturel.	Martin Ouellet Amphibia-Nature 1902, boul. de Grande-Grève Gaspé, Québec G4X 6L6 Tél. : 418-892-5779 mouellet@amphibia-nature.org

DÉROULEMENT DES ENTREVUES

Les entrevues vont se dérouler individuellement. Les entrevues seront enregistrées et des photos seront prises uniquement avec votre consentement. Toutes les entrevues et les photos seront archivées au sein de la communauté, de l'Agence Mamu Innu Kaikuseth et elles seront également utilisées pour la production d'un rapport final.

CONFIDENTIALITÉ

Aucun nom n'apparaîtra pas dans le rapport afin de protéger la confidentialité de chacun des répondants. Toutefois, si vous désirez que votre nom apparaisse dans les documents, vous n'avez qu'à cocher la case prévue à cette fin. N'hésitez pas à poser des questions au représentant du projet si vous avez des doutes.

UTILISATION DES DONNÉES

Les informations récoltées lors des entrevues vont permettre aux représentants du projet d'écrire un rapport qui expose les différentes espèces marines en péril rencontrées sur les territoires visités. De plus, nous voulons mettre en valeur les causes, qui selon vous, ont influencé les changements observés dans le nombre et la répartition des espèces observées selon les années. Nous voulons également décrire les espèces en péril qui se retrouvent prises accidentellement dans les filets de pêche et celles que vous retrouvez échouées mortes ou vivantes sur les plages. Ces informations sont essentielles afin de mieux comprendre l'histoire naturelle des espèces en péril et d'améliorer les connaissances actuelles. Un rapport complet en français ainsi qu'un résumé traduit en langue innue seront disponibles dans votre communauté. Le rapport final sera déposé au Fonds autochtone pour les espèces en péril du gouvernement du Canada qui est l'un des bailleurs de fonds du projet.

De plus, dans le rapport final, nous allons rédiger une section concernant les recommandations et les suggestions formulées par les répondants autochtones. Cette section permettra de diriger les actions futures qui seront entreprises pour le rétablissement des espèces en péril. En ce sens, des copies du rapport seront remises aux équipes de rétablissement de la tortue luth, de la baleine bleue, de la baleine noire de l'Atlantique Nord et du Béluga du Saint-Laurent, afin d'augmenter leurs connaissances sur le sujet. Également, les données concernant le capelan seront utilisées par le Réseau d'observation du capelan et le Centre d'expertise sur l'hydroélectricité et ses impacts sur le poisson et l'habitat du poisson (données sur l'anguille) du ministère des Pêches et des Océans. Selon les intérêts de chacune des personnes interrogées, il sera également possible pour vous de participer à des réseaux d'observation d'espèces en péril ou encore d'obtenir un soutien pour la sensibilisation des jeunes autochtones aux espèces en péril. Indirectement, ce projet veut favoriser la transmission des connaissances traditionnelles autochtones vers les nouvelles générations afin que la richesse de vos connaissances se perpétue à travers le temps.

Avec le consentement de chacun des répondants, le matériel des entrevues sera archivé au bureau de l'Agence Mamu Innu Kaikuseth situé à Sept-Îles. Les entrevues individuelles seront également archivées dans chacune des communautés afin que votre savoir reste en votre possession. Veuillez prendre note que les documents produits dans le cadre du présent projet seront approuvés par un comité de révision composé de scientifiques et d'autochtones.

DÉSISTEMENT

La contribution à ce projet est effectuée sur une base volontaire. Si pour une raison quelconque vous vous sentez inconfortable à participer au projet, s'il vous plaît, veuillez nous en aviser. Veuillez prendre note que vous pouvez vous retirer du projet à n'importe quel moment ou refuser de répondre à certaines questions, et ce, sans conséquence négative pour vous.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de ce projet. Nous vous remercions infiniment pour votre participation.

« Je _____ confirme avoir pris connaissance des objectifs du projet et j'accepte de participer et d'être interviewé pour le projet. Je consens à ce que les informations collectées au sein de cette entrevue servent à produire un rapport et je consens également à ce que le matériel d'entrevue soit archivé au sein de ma communauté et à l'Agence Mamu Innu Kaikuseth. Je consens à l'utilisation du matériel d'entrevue en gardant l'anonymat, à moins que je désire dévoiler mon identité. Finalement, je comprends que je peux me désister du projet à tout moment sans aucune répercussion ».

Je veux participer au projet et je désire que mon nom apparaisse dans les documents qui seront produits.

☐

Je donne ma permission pour que les entrevues et les discussions de groupe soient :

Enregistrées

☐

Photographiées

☐

Filmées

☐

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

Communauté : _____

Représentant du projet

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

Organisme : _____

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRES UTILISÉS LORS DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Questionnaire biographique

Représentant : _____

Code du répondant : _____

Date de l'entrevue : _____

Informations personnelles :

1. En quelle **année** êtes-vous né ?
2. Depuis combien de temps vivez-vous dans la **communauté** ?
3. Quelles **pêches** pratiquez-vous depuis que vous êtes jeune ?
4. a) Quelles pêches pratiquez-vous **toujours** ?
b) Quel type d'engin de pêche utilisez-vous ? (ex. : filet, fascine, casier, etc.)
c) À quelle période de l'année pêchez-vous (**saison**) ?
d) À quel endroit ? Encercler sur la carte.
5. Si vous avez **arrêté** de pêcher, depuis combien de temps ?

Questionnaire pour les espèces marines en péril ciblées

Représentant : _____

Code du répondant : _____

Date de l'entrevue : _____

Pêche passée :

1. a) Avez-vous pêché cette espèce dans le **passé** ?
b) Si oui, quand (**saison et année**) ?
c) Pouvez-vous nous montrer **où** sur la carte ?
2. De quelle **manière** cette espèce était-elle pêchée dans le **passé** ?
3. Quelle était l'**utilisation** de cette espèce (nourriture, vêtement, médecine) ?
4. Quelles **parties** de l'espèce étaient utilisées ?

Pêche actuelle :

1. a) Est-elle **toujours** pêchée ?
b) Si oui, quand (**saison**) ?
c) Pouvez-vous me montrer **où** sur la carte ?
d) De quelle **manière** cette espèce est-elle pêchée **actuellement** ?
2. Quelle en est l'**utilisation** ? Est-elle la même que par le passé ?

Répartition (endroits où l'espèce a été vue) :

1. Avez-vous déjà **vu** cette espèce lors de vos activités de pêche ?
2. Si oui, à quels endroits ? Indiquez **où** sur la carte ?
3. En comparaison au passé, les endroits où vous avez **vu** cette espèce sont-ils les mêmes ?
4. Si non, depuis quand ?
5. Indiquez les changements d'endroits sur la carte ?
6. Pourquoi, selon vous, l'espèce a changé d'endroits ?

Abondance (le nombre d'animaux vu ou pêché a-t-il changé ?) :

1. a) En comparaison au passé, le **nombre** d'animaux a-t-il augmenté ou diminué ?
b) Si le nombre a **changé**, sur quoi basez-vous votre affirmation ?
2. Qu'est-ce qui aurait pu provoquer les changements selon vous ? (**Pourquoi** ?)

Migration (saison d'arrivée ou de départ de l'espèce) :

1. a) En comparaison au passé, la **saison d'arrivée** ou de **départ** de cette espèce a-t-elle changé ?
Si oui, **depuis quand** ?
2. Quelles sont les **causes** qui auraient, selon vous, provoqué ces **changements** ?

Comportements particuliers ou inhabituels :

1. Les **comportements** de cette espèce ont-ils toujours été les mêmes ?
2. Voyez-vous une **explication** pour les **comportements particuliers** que vous avez vus ?
3. Pouvez-vous dire **quand** (année et saison) et **où** ces comportements se sont produits ?

Espèce la plus importante pour vous, vos enfants et votre culture :

1. Pouvez-vous me dire quelle **espèce** est la plus **importante** pour vous, vos enfants, vos petits-enfants et pour votre culture (**comment** et **pourquoi** ?)

Recommandations pour la conservation de l'espèce :

1. Quelle serait la meilleure manière, selon vous, de **protéger** ou de **favoriser** le **rétablissement** de cette espèce ?
2. Seriez-vous intéressé à **signaler** les observations que vous faites de cette espèce ?

Écosystème marin (endroits et espèces les plus sensibles à protéger)

1. a) Selon, vous, parmi vos sites de pêche, quels sont les **endroits les plus sensibles** qu'il faut protéger pour préserver l'équilibre du territoire ou de la mer ? **Pourquoi ?**
b) Localiser sur la carte. **Où ?**
2. Quelles sont les **espèces marines** (algues, oursins, crevettes, poissons, oiseaux marins, etc.) qu'il faut **protéger** pour garder l'équilibre du territoire ou de la mer ? **Pourquoi ?**

Aménagement qui aurait détruit ou changé l'environnement :

1. Avez-vous vu des **activités** ou des **constructions** qui auraient **détruit ou changé** le milieu naturel ? (**Barrage hydroélectrique, etc.**). Situer sur la carte (**Où ?**)

Questionnaire sur les prises accidentelles et les échouages

Représentant : _____

Code du répondant / entrevue de groupe : _____

Date de l'entrevue : _____

Prises accidentelles :

- 1- Avez-vous déjà **capturé** accidentellement une de ces espèces dans vos engins de pêche ?
- 2- Si oui, dans **quel type de pêche** et d'engin ?
- 3- Pouvez-vous m'indiquer l'endroit (**où**) sur la carte ?
- 4- Il y a combien de temps (**quand**) et à quelle période de l'année (**saison**) ?
- 5- L'espèce était-elle **morte** ou **vivante** ?
- 6- **Qu'avez-vous fait** ensuite avec cette espèce ?
- 7- Avait-elle des **blessures**, des **marques** particulières ou des **étiquettes d'identification** ?
- 8- Vous arrive-t-il **encore** de capturer cette espèce accidentellement ?

Échouages :

- 1- Avez-vous déjà **vu** une de ces espèces **échouées** sur les plages ?
- 2- Pouvez-vous m'indiquer l'endroit (**où**) sur la carte ?
- 3- Il y a combien de temps (**quand**) et à quelle période de l'année (**saison**) ?
- 4- L'espèce était-elle **morte** ou **vivante** ?
- 5- **Qu'avez-vous fait** ensuite avec cette espèce ?

- 6- Avait-elle des **blessures**, des **marques** particulières ou des **étiquettes d'identification** ?
- 7- Avez-vous été capable d'identifier la **cause du décès** ?
- 8- Vous arrive-t-il **encore** d'observer cette espèce échouée sur les plages ?

Réseaux d'observation :

1. Seriez-vous **intéressé** à participer à des **réseaux d'observation** afin de signaler les échouages ou les prises accidentelles d'animaux marins en péril ?

Capelan :

- 1-
 - a) Avez-vous vu cette espèce **rouler sur vos plages** par le **PASSÉ** ?
 - b) Pouvez-vous indiquer à quels endroits (**où**) ?
 - c) À quelle période (**année, saison**) le capelan venait-il rouler sur ces plages ?
 - d) Est-ce que le frai du capelan se produit, selon vous, **en même temps que d'autres événements naturels** (lune, marées, arrivée d'oiseaux marins, de baleines, autres) ?
 - e) Était-ce **régulier (chaque année)** ou à l'**occasion** ?
 - f) Était-ce **abondant** ? (Beaucoup ? **Décrire...**)
- 2-
 - a) Avez-vous observé cette espèce **rouler sur vos plages** cette année ?
 - b) Pouvez-vous indiquer à quels endroits (**où**) ?
 - c) Était-ce **abondant** ? (Beaucoup ? **Décrire...**)
 - d) **Sinon**, depuis **quand** le capelan ne roule-t-il plus sur ces plages ?
 - e) Cet **arrêt correspond-il**, selon vous, à **un changement** dans l'environnement (type de plage, caractéristiques des sites utilisés par le capelan, autres) ?

Anguille :

- 1- Dans quelles **rivières** avez-vous déjà trouvé des **anguilles** par le **PASSÉ** ?
- 2- Trouvez-vous **toujours** des anguilles dans ces rivières ?
- 3- Avez-vous déjà vu des **anguilles qui sortent de l'eau** pour contourner les obstacles la nuit, en particulier le long des chutes ?
- 4- Si oui, **pour la rivière que vous connaissez le mieux**, où sont situés les chutes et les **obstacles naturels** qui semblent, selon vous, impossibles à franchir pour l'anguille ?
- 5- Les **barrages** construits sur les rivières que vous connaissez bien **ont-ils changé l'endroit** (la distribution) où **l'anguille est retrouvée** ?
- 6- Seriez-vous intéressé à participer à un projet qui veut augmenter les quantités d'anguilles dans les rivières du Saint-Laurent en augmentant l'accès aux lacs et aux rivières (habitat) ?